

SÉANCE SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE

Rapport d'évaluation préparé par

MIRETTE TORKIA (G.I.E.S.)

et remis au

Ministère de la Justice du Québec

DIRECTION DES ORIENTATIONS ET POLITIQUES AUX AFFAIRES FAMILIALES

Mai 2012

REMERCIEMENTS

- Aux membres du comité de travail de rédaction du contenu de la séance sous la gouverne du Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale (COAMF). Ce comité de travail était composé de : M^{mes} Marie-Claude Armstrong, avocate, Danielle Beausoleil, notaire; Pierrette Brisson, travailleuse sociale, Suzanne Clairmont, avocate, Caroline Paquet, psychologue, et de MM. Jean-Claude Plourde, travailleur social, Harry Timmermans, psychologue, Dominic D'Abate, travailleur social et Patrice Gravel, avocat;
- Au COAMF, plus particulièrement Madame Pierrette Brisson pour sa grande collaboration avec le ministère de la Justice;
- Aux animateurs de la séance, Monsieur Harry Timmermans et Me Suzanne Clairmont;
- Aux participants à la séance qui ont accepté de répondre au questionnaire;
- Aux référents (médiateurs, avocats familialistes, juges, centres jeunesse de Montréal et de Québec, CSSS) qui ont encouragé des parents à assister à la séance et à ceux qui ont répondu au questionnaire spécifique aux référents;
- Aux équipes du ministère de la Justice qui ont permis la réalisation du projet, plus particulièrement, le Service des ressources audiovisuelles et électroniques (SRAVE), le Centre de communications avec la clientèle (CCC), la Direction des communications (DC), la Direction des ressources informationnelles (DRI) en plus des directeurs de palais participants au projet pilote et ceux qui ont occupé le rôle de préposé à l'accueil;
- Aux responsables du projet au ministère de la Justice: Me Annie Gauthier et Me Pierre Tanguay de la Direction des orientations et politiques aux Affaires familiales (DOP);

Cette étude a été réalisée à la demande du ministère de la Justice du Québec avec la participation financière du ministère de la Justice du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	i
Liste des histogrammes.....	iii
Liste des tableaux.....	vii
Liste des annexes.....	ix
Introduction	1
Première partie.....	3
1. Déroulement du projet	3
1.1. Mise en place de la séance	3
1.2. Pré-expérimentation	4
1.3. Expérimentation	5
2. Questionnaires d'évaluation	7
2.1. Description du questionnaire aux participants et précisions sur son mode d'administration.....	7
2.2. Description du questionnaire aux animateurs et précisions sur son mode d'administration	8
2.3. Description du questionnaire aux personnes préposées à l'accueil et précisions sur son mode d'administration.....	8
2.4. Description du questionnaire aux référents et précisions sur son mode d'administration.....	8
3. Démarche d'analyse et d'interprétation des données	9
Deuxième partie	11
4. Résultats obtenus à partir du questionnaire aux participants	11
4.1. Caractéristiques sociodémographiques des répondants.....	11
4.1.1. <i>Caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des répondants</i>	11
4.1.2. <i>Caractéristiques sociodémographiques des répondants qui ont participé à la séance à Montréal versus ceux qui l'ont fait à Québec</i>	18
4.2. Publicité.....	22
4.3. Horaire de la séance	23
4.4. Organisation de la séance et mode de diffusion	24
4.4.1. <i>Organisation de la séance</i>	24
4.4.2. <i>Mode de diffusion de la séance</i>	26
4.4.3. <i>Présence de la personne préposée à l'accueil</i>	27

4.5. Compréhension du contenu et intérêt des répondants à l'égard de ce contenu	27
4.5.1. Ensemble des répondants	27
4.5.2. Compréhension et intérêt selon la langue maternelle	30
4.5.3. Compréhension et intérêt selon l'expérience de la médiation familiale et du processus judiciaire	31
4.5.4. Compréhension et intérêt selon le site de diffusion et les autres variables sociodémographiques	33
4.5.5. Sommaire: compréhension et intérêt selon les variables sociodémographiques	43
4.6. Ce que la séance a apporté aux participants	44
4.6.1. Ensemble des répondants	45
4.6.2. Impact de la séance selon la langue maternelle	49
4.6.3. Impact de la séance selon l'expérience de la médiation et du processus judiciaire	53
4.6.4. Impact de la séance selon d'autres variables sociodémographiques	57
4.6.4.1. Impact de la séance selon le site de diffusion	57
4.6.4.2. Impact de la séance selon le statut (mariés versus conjoints de fait)	57
4.6.4.3. Impact de la séance selon le sexe	58
4.6.4.4. Impact de la séance selon l'âge des répondants	58
4.6.4.5. Impact de la séance selon le niveau de scolarité	59
4.6.4.6. Impact de la séance selon le nombre d'enfants	62
4.6.4.7. Impact de la séance selon l'âge des enfants	65
4.6.4.8. Impact de la séance selon le revenu annuel avant impôts	66
4.7. Appréciation générale de la séance	72
4.7.1. Ensemble des répondants	72
4.7.2. Appréciation générale de la séance selon la langue maternelle	72
4.7.3. Appréciation générale de la séance selon l'expérience de la médiation familiale et du processus judiciaire	74
4.7.4. Appréciation générale de la séance selon d'autres variables sociodémographiques	76
4.7.4.1. Appréciation générale de la séance selon le site de diffusion	76
4.7.4.2. Appréciation générale de la séance selon toutes les autres variables sociodémographiques	77
5. Résultats obtenus à partir du questionnaire aux référents	81
5.1. Deux caractéristiques des répondants	81
5.2. Taux de référence et participation à la séance	81
5.3. Impact de la séance sur les clients	85
5.4. Commentaires et suggestions des médiateurs répondants en lien avec la référence de clients et l'amélioration de la séance	88

Conclusion	89
------------------	----

LISTE DES HISTOGRAMMES

HISTOGRAMME 1	– Caractéristiques sociodémographiques usuelles des répondants.....	12
HISTOGRAMME 2	– Caractéristiques sociodémographiques usuelles des répondants selon le site de diffusion	20
HISTOGRAMME 3	– Publicité Point de vue de tous les répondants.....	22
HISTOGRAMME 4	– Horaire de la séance Point de vue de tous les répondants.....	24
HISTOGRAMME 5	– Organisation de la séance Point de vue de tous les répondants.....	25
HISTOGRAMME 6	– Mode de diffusion de la séance Point de vue des répondants selon le site de diffusion.....	26
HISTOGRAMME 7	– Compréhension et intérêt Point de vue de tous les répondants.....	28
HISTOGRAMME 8	– Compréhension et intérêt Point de vue des répondants selon leur langue maternelle	29
HISTOGRAMME 9	– Compréhension et intérêt Point de vue des participants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire.....	32
HISTOGRAMME 10a	– Compréhension et intérêt (aspects psychosociaux) Point de vue des répondants selon l'âge de leurs enfants	36
HISTOGRAMME 10b	– Compréhension et intérêt (aspects juridiques) Point de vue des répondants selon l'âge de leurs enfants	37
HISTOGRAMME 10c	– Compréhension et intérêt (médiation familiale) Point de vue des répondants selon l'âge de leurs enfants	38
HISTOGRAMME 11a	– Compréhension et intérêt (aspects psychosociaux) Point de vue des répondants selon revenu.....	40
HISTOGRAMME 11b	– Compréhension et intérêt (aspects juridiques) Point de vue des répondants selon revenu.....	41
HISTOGRAMME 11c	– Compréhension et intérêt (médiation familiale) Point de vue des répondants selon revenu.....	42
HISTOGRAMME 12a	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue de tous les répondants.....	46
HISTOGRAMME 12b	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue de tous les répondants.....	47
HISTOGRAMME 13a	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des répondants selon langue maternelle	50
HISTOGRAMME 13b	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des répondants selon langue maternelle	51

HISTOGRAMME 14a – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire.....	55
HISTOGRAMME 14b – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire.....	56
HISTOGRAMME 15a – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur niveau de scolarité	60
HISTOGRAMME 15b – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur niveau de scolarité	61
HISTOGRAMME 16a – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur nombre d'enfants	63
HISTOGRAMME 16b – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur nombre d'enfants	64
HISTOGRAMME 17a – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur revenu	69
HISTOGRAMME 17b – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon leur revenu	70
HISTOGRAMME 18 – Appréciation générale de la séance Point de vue de tous les répondants.....	73
HISTOGRAMME 19 – Appréciation générale de la séance Point de vue des répondants selon leur langue maternelle	73
HISTOGRAMME 20 – Appréciation générale de la séance Point de vue des répondants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire.....	75
HISTOGRAMME 21 – Appréciation générale de la séance Point de vue des répondants de Montréal versus ceux de Québec	77
HISTOGRAMME 22 – Deux caractéristiques des référents répondants (N=135)	83
HISTOGRAMME 23 – Taux de référence et participation à la séance	84
HISTOGRAMME 24 – Impact de la séance sur les clients	85
HISTOGRAMME 25 – Pourquoi la participation à la séance a rendu l'intervention du médiateur plus facile et plus efficace (N=42)	87
HISTOGRAMME Aa – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants à Montréal (N=138) versus les participants à Québec (N=89)	195
HISTOGRAMME Ab – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants à Montréal (N=138) versus les participants à Québec (N=89)	196
HISTOGRAMME Ba – Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants mariés (N=189) versus les conjoints de fait (N=205)	197

HISTOGRAMME Bb	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants mariés (N=189) versus les conjoints de fait (N=205)	198
HISTOGRAMME Ca	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des femmes (N=229) versus celui des hommes (N=176)	199
HISTOGRAMME Cb	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des femmes (N=229) versus celui des hommes (N=176)	200
HISTOGRAMME Da	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon l'âge de leurs enfants	201
HISTOGRAMME Db	– Ce que la séance a apporté aux participants Point de vue des participants selon l'âge de leurs enfants	202

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: Âge des répondants	14
Tableau 2	: Niveau de scolarité	15
Tableau 3	: Répartition parents – enfants en fonction de l'âge des enfants	16
Tableau 4	: Revenu annuel avant impôts	17
Tableau 5	: Expérience de la médiation familiale et du processus judiciaire	18
Tableau 6	: Pourcentages d'intérêt des répondants en fonction de leur âge	33
Tableau 7	: Pourcentages d'intérêt des répondants en fonction de leur niveau de scolarité	34
Tableau 8	: Pourcentages d'intérêt des répondants en fonction de leur nombre d'enfants	35
Tableau 9	: Pourcentages les plus élevés et les plus faibles de compréhension et d'intérêt	43
Tableau 10	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés pour l'ensemble des répondants	45
Tableau 11	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés selon la langue maternelle.	49
Tableau 12	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés selon l'expérience de la médiation et du processus judiciaire des répondants.	53
Tableau 13	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés selon le site de diffusion	57
Tableau 14	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés selon l'âge des enfants	65
Tableau 15	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés selon le revenu	66
Tableau 16	: Écarts les plus grands de pourcentages compilés à partir des réponses des différents sous-groupes à une question donnée	68
Tableau 17	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés pour l'ensemble des répondants	72
Tableau 18	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés pour les répondants selon leur langue maternelle	72
Tableau 19	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés selon l'expérience de la médiation et du processus judiciaire des répondants	74
Tableau 20	: Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés selon le site de diffusion	76
Tableau 21	: Nombre minimum de réponses et pourcentages d'appréciation générale de la séance selon les variables sociodémographiques considérées	78
Tableau 22	: Nombre de référents versus nombre de personnes référées	82
Tableau 23	: Pourcentages estimés de parents qui ont effectivement participé à la séance	82
Tableau 24	: Nombre de choix de réponses retenus par chacun des médiateurs répondants	86
Tableau 25	: Lien entre le nombre de personnes référées, le pourcentage de celles qui ont effectivement participé à la séance et les retombées de cette dernière sur l'intervention du référent répondant	86

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1A	Schéma de diffusion de la séance	91
ANNEXE 1B	Papillon publicitaire	95
ANNEXE 2	Questionnaire visant à dégager des indicateurs de succès du Séminaire	99
ANNEXE 3	Version initiale du questionnaire aux participants.....	103
ANNEXE 4	Taux d'inscription, de participation et de réponse au questionnaire aux participants	115
ANNEXE 5	Questionnaires	119
ANNEXE 5.1	Version validée du questionnaire aux participants.....	119
ANNEXE 5.2	Questionnaire aux animateurs	129
ANNEXE 5.3	Questionnaire aux personnes préposées à l'accueil.....	133
ANNEXE 5.4	Questionnaire aux référents.....	137
ANNEXE 6	Commentaires des parents répondants sur l'horaire et l'organisation de la séance	141
ANNEXE 7	Commentaires des parents répondants sur la partie psychosociale	147
ANNEXE 8	Commentaires des parents répondants sur les aspects juridiques de la présentation	151
ANNEXE 9	Commentaires des parents répondants sur la partie « médiation familiale » de la présentation.....	155
ANNEXE 10	Ce que les parents répondants ont le plus et le moins aimé de la séance	159
ANNEXE 11	Suggestions d'amélioration des parents répondants au regard de la séance.....	173
ANNEXE 12	Commentaires des référents répondants sur l'impact de la participation à la séance sur leurs clients.....	179
ANNEXE 13	Raisons pour lesquelles les médiateurs répondants n'ont pas invité leurs clients à participer à la séance	183
ANNEXE 14	Commentaires et suggestions d'amélioration des médiateurs répondants au regard de la séance	187
ANNEXE 15	Histogrammes Aa à Db - Section 4.6.4.....	193

INTRODUCTION

Dans les *deuxième et troisième rapports d'étape du Comité de Suivi sur l'implantation de la médiation familiale* (Juin 2001 et Avril 2008 respectivement), le Comité recommandait au ministère de la Justice (MJQ) de développer et de mettre en œuvre des séminaires sur la parentalité après la rupture (actuellement dénommé *Séance sur la parentalité après la rupture*); ces derniers permettraient de mieux atteindre les objectifs de la loi instituant la médiation préalable en matière familiale de 1997 (cf. recommandation 8, p.79).

En 2007, le MJQ a entamé des travaux pour la mise en place d'un projet pilote en visioconférence visant à permettre de vérifier la faisabilité de transformer la séance d'information de groupe, d'une durée de 1 h 30, sur la médiation en une séance sur la parentalité après la rupture de 2 h, et de vérifier la possibilité de l'offrir partout en province grâce à la visioconférence. Le MJQ souhaitait également évaluer la satisfaction des parents, tant à l'égard du contenu de la séance que du moyen technologique employé. La durée projetée de l'expérimentation était de six mois.

Mandaté par le MJQ, un comité de travail sous la gouverne du Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale (COAMF) a développé le contenu et l'a soumis en mars 2008. Cette séance comporterait trois volets : un volet sur les aspects psychosociaux de la rupture, un volet juridique ainsi qu'un volet médiation familiale.

Cette séance avait donc pour objectifs d'assurer à tous les parents la possibilité :

- de recevoir de l'information en lien avec le choc psychologique de la rupture tant sur le couple que sur les enfants;
- de recevoir l'information appropriée relativement à l'exercice du rôle parental après la rupture du couple;
- d'acquérir la connaissance légale appropriée;
- de voir la médiation présentée comme un des modèles de résolution de conflit et un moyen de mettre en place un nouveau modèle pour exercer la parentalité après la rupture.

Ce faisant, la séance projetée permettrait de respecter l'obligation d'information prévue à l'article 814.3 Code de procédure civile.

La vérification de l'opportunité et de la faisabilité de l'implantation de cette séance devait se faire par le biais de l'évaluation de toutes les dimensions pertinentes du projet pilote.

PREMIÈRE PARTIE

1. DÉROULEMENT DU PROJET

Une fois approuvé par le MJQ, le projet s'est déroulé selon trois phases distinctes :

- la mise en place de la séance;
- la pré-expérimentation;
- l'expérimentation.

Les responsables du projet au ministère étaient Me Pierre Tanguay, coordonnateur des Affaires familiales, et Me Annie Gauthier de la Direction des orientations et politiques. Madame Pierrette Brisson du COAMF a également agi à titre de conseillère spéciale.

1.1. Mise en place de la séance

À la suite de la remise du contenu par le COAMF, le ministère l'a révisé et y a apporté quelques modifications. Entretemps, le choix de la salle de diffusion au Palais de Justice de Montréal ainsi qu'à celui de Québec a été fait et la disposition matérielle et technique (écrans, canon, etc.) arrêtée. Le schéma de diffusion de la séance fait l'objet de l'annexe 1A.

Monsieur Harry Timmermans, psychologue et médiateur, et Me Suzanne Clairmont, avocate et médiatrice, ont été retenus comme animateurs. Mes Annie Gauthier et Pierre Tanguay se sont assurés du bon démarrage du projet en agissant à titre de personnes préposées à l'accueil respectivement à Montréal et à Québec.

Parallèlement, le Groupe d'intervention en enseignement supérieur (GIES) s'est vu confier le mandat de proposer, pour la *Séance sur la parentalité après la rupture*, une méthodologie et une démarche d'évaluation, et d'élaborer les questionnaires d'évaluation qui seraient utilisés à cette fin. Une esquisse de démarche d'évaluation a donc été présentée aux membres du COAMF à leur réunion du 17 janvier 2008. Un questionnaire visant à dégager des indicateurs du succès de la *Séance* leur a été également proposé (c.f. annexe 2). Les réponses à ce questionnaire ont servi d'amorce aux travaux qui ont suivi à savoir, l'élaboration du questionnaire aux participants, aux animateurs, aux personnes préposées à l'accueil et aux référents.

Le mois de septembre et une partie du mois d'octobre 2009 ont permis de présenter le contenu uniquement à l'équipe restreinte des personnes impliquées directement dans le projet notamment les animateurs, les responsables du projet au MJQ et des techniciens du Service des ressources audiovisuelles et électroniques (SRAVE). Le but de ces présentations était de valider la quantité d'information livrée versus la durée de la séance et de mettre au point les éléments et dispositifs les plus appropriés au mode de diffusion retenu tels que l'aménagement de la salle, le type et le nombre d'écrans de visioconférence et leur position dans la salle, l'ajustement du son, le type de micros et la diffusion de la présentation PowerPoint le tout, tant à Montréal qu'à Québec. Les correctifs qui s'imposaient ont été apportés suite à ces séances.

À compter du 14 octobre 2009 et jusqu'à la fin du mois de novembre de la même année, plusieurs séances ont été présentées notamment aux membres du COAMF, aux juges de la Cour supérieure et de la Cour du Québec ainsi qu'à des médiateurs et des avocats familialistes. Ces séances avaient pour but d'une part de recueillir les commentaires des participants en vue de bonifier tant le contenu que le mode de présentation et de diffusion, et d'autre part, de faire connaître la séance pour inciter les participants à encourager leurs clients à y assister. De manière plus spécifique, tant à Montréal qu'à Québec,

- le 14 octobre 2009, la séance a été présentée, à des membres du COAMF et du Comité de suivi sur l'implantation de la médiation familiale;
- le 4 novembre 2009 a permis à des gestionnaires du MJQ, entre autres de la Direction des orientations et politiques et de la Direction générale des services de justice et des registres, d'assister à la séance;
- le 18 novembre 2009, une séance a été réservée aux juges de la Cour supérieure;
- la participation aux séances des 11 et 25 novembre 2009 a été offerte aux juges de la Cour supérieure qui n'avaient pu assister à celle du 18, aux juges de la Cour du Québec, aux avocats familialistes et aux médiateurs des régions de Montréal et de Québec.

Suite à chacune de ces présentations, la séance a été revue et modifiée pour tenir compte des commentaires recueillis.

Par ailleurs, en vue du début de la pré-expérimentation de la séance en présence de parents en situation de rupture, les mesures suivantes ont été prises au chapitre de la publicité :

- des articles ont été publiés dans les journaux des différents ordres professionnels accréditeurs;
- une lettre a été envoyée aux juges de la Cour supérieure et de la Cour du Québec ainsi qu'aux médiateurs et avocats familialistes des districts concernés pour leur annoncer le projet, les inviter à une séance de consultation dont il est fait mention plus haut et les informer du début du projet pilote;
- dans un deuxième temps, une lettre et un papillon publicitaire (c.f. annexe 1B) à être remis aux parents ont été envoyés aux médiateurs et avocats familialistes des districts concernés;
- une lettre et des papillons publicitaires ont été transmis aux CLSC des régions de Québec et de Montréal;
- des papillons publicitaires ont été déposés dans les palais de justice où était présentée la séance.

1.2. Pré-expérimentation

Quatre rencontres ont tenu lieu de pré-expérimentation et ce, du 2 décembre 2009 au 13 janvier 2010.

Pour participer à la séance, les parents devaient s'inscrire par téléphone au numéro indiqué sur le papillon publicitaire ou sur le site web à justice.gouv.qc.ca. L'accès au palais de justice était contrôlé en conséquence par un agent de sécurité et l'accès à la salle, par la personne préposée à l'accueil tant au Palais de justice de Montréal qu'à celui de Québec. En plus d'accueillir les participants, la personne préposée à l'accueil remettait à chacun une pochette contenant la présentation PowerPoint de la séance, des brochures du ministère sur la médiation familiale, le modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants et le questionnaire d'évaluation de la séance. La personne préposée à l'accueil, répondait également aux questions de tous ordres et s'assurait que l'aménagement de la salle permettait aux participants de suivre la séance dans les meilleures conditions matérielles et techniques possible. La visioconférence était assurée par le SRAVE.

À Montréal, les Rapports du médiateur (séance d'information de groupe SJ-791 (97-12)) attestant de la participation des parents à la séance ont été signés et remis par les animateurs sur place. Pour Québec, les rapports étaient transmis aux animateurs pour signature. Une fois signés, les rapports étaient envoyés aux participants par la poste.

Les questionnaires aux participants, aux animateurs et à la personne préposée à l'accueil ont été administrés à chacune des séances de pré-expérimentation et les données et commentaires analysés. Au total, 67 participants ont assisté à la séance et 49 d'entre eux ont rempli le questionnaire pour un taux de réponse de 73,1 %. Suite à cette compilation, le contenu et la durée de la présentation ont été revus. Le questionnaire aux participants a également été bonifié : certaines questions ont été retirées, d'autres ajoutées et des formulations clarifiées. La version initiale du questionnaire fait l'objet de l'annexe 3. Quant

à la version **validée**, c'est à dire finale, elle peut être consultée à l'annexe 5. Le questionnaire aux animateurs ainsi que celui aux personnes préposées à l'accueil n'ont pas été retouchés.

L'analyse et l'interprétation des données qui ont été colligées au cours de la phase de pré-expérimentation ne sont pas rapportées dans le présent rapport.

1.3. Expérimentation

La première séance de la phase expérimentale du projet a été présentée aux parents à Montréal et à Québec le 27 janvier 2010. Comme le projet pilote prévoyait une expérimentation d'une durée de six mois, l'expérimentation aurait dû se terminer en juin. Toutefois, dès le mois de mai, il est apparu que le nombre total de participants ne serait pas suffisant, au terme de six mois d'expérimentation, pour tirer des conclusions statistiquement satisfaisantes. Un rapport intérimaire a donc été produit aux autorités concernées pour faire ressortir la nécessité de prolonger l'expérimentation.

Compte tenu des considérations présentées dans le rapport intérimaire, l'expérimentation a été prolongée jusqu'au 22 mars 2011.

Du 27 janvier 2010 au 22 mars 2011, 27 séances ont été présentées, toutes sauf une, simultanément à Montréal comme site de diffusion principal (site où les animateurs se trouvaient) et à Québec comme site de diffusion secondaire. Excepté durant les mois d'été, les séances se sont succédées à intervalles de deux semaines.

Au total, 758 personnes se sont inscrites à la séance, dont 591 à Montréal et 167 à Québec. 558 personnes se sont effectivement présentées et 407 ont rempli le questionnaire validé pour un taux de réponse global de 72,9 %. L'annexe 4 présente le détail de ces données.

L'analyse et l'interprétation des informations et commentaires colligés au cours de cette phase du projet-pilote de même que les conclusions et recommandations qui en découlent font l'objet du présent rapport.

2. QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

L'organisation spatio-temporelle de la *Séance* (diffusion simultanée en visioconférence dans deux lieux physiques différents ou davantage) a imposé certaines façons de faire quant à l'évaluation du projet pilote, entre autres, la nécessité :

- d'évaluer non seulement le contenu de la *Séance*, sa présentation et son impact sur les participants, mais également son mode de diffusion;
- de recueillir le point de vue des animateurs eux-mêmes ainsi que celui des personnes préposées à l'accueil.

De plus, aux fins de l'expérimentation, il était également essentiel de colliger des données sociodémographiques sur les participants à la *Séance*.

Compte tenu de la nature du projet et de la diversité des acteurs concernés, le questionnaire a été retenu comme instrument de collecte de l'information.

Dans ce contexte, quatre questionnaires ont été élaborés : (voir l'annexe 5)

- le questionnaire aux participants;
- le questionnaire aux animateurs;
- le questionnaire aux personnes préposées à l'accueil;
- le questionnaire aux référents.

Pour simplifier la gestion de la collecte des données et en réduire les coûts, tous les questionnaires ont été administrés sous la forme papier-crayon.

Les questionnaires ont été soumis au Comité ministériel de protection des renseignements personnels du ministère de la Justice du Québec et approuvés par ce dernier avant leur utilisation afin de s'assurer qu'aucun renseignement personnel permettant d'identifier une personne n'était demandé.

2.1. Description du questionnaire aux participants et précisions sur son mode d'administration

Ce questionnaire, rédigé en français, comportait trois parties :

- Informations sociodémographiques;
- Contenu, organisation de la séance et mode de diffusion;
- Impact de la séance sur les participants.

La première partie a permis de colliger des informations sociodémographiques sur les participants. Elle pouvait être complétée par ces derniers dès leur arrivée dans la salle de diffusion. Le cas échéant, par exemple connaissance insuffisante du français, la personne préposée à l'accueil pouvait aider les participants à répondre. Ce faisant, elle pouvait juger du niveau d'aide à leur apporter pour remplir les autres parties du questionnaire. **Dans ces cas**, la personne préposée à l'accueil devait « écrire », verbatim et sans interprétation aucune, toute précision, suggestion ou commentaire qu'un participant lui aurait communiqué verbalement.

La deuxième partie du questionnaire a permis de vérifier jusqu'à quel point les participants ont compris l'information présentée, leur degré d'intérêt pour cette information de même que leur réaction à l'horaire de la séance et à son mode de diffusion à savoir, visioconférence en présence ou non des animateurs.

Quant à la troisième partie, elle a permis d'établir dans quelle mesure les objectifs de la *Séance* ont été atteints.

Les questions de la deuxième et de la troisième partie ont été rédigées, entre autres, à partir de la compilation des réponses des membres du COAMF au *Questionnaire visant à dégager des indicateurs de succès du Séminaire et à recueillir les préoccupations des personnes directement impliquées dans le projet* (voir l'annexe 2).

Pour assurer le taux de réponse le plus élevé possible, les participants étaient invités à remplir la totalité du questionnaire sur place.

Avant de répondre au questionnaire, tous les participants étaient informés de la nature expérimentale du projet et du fait qu'ils étaient totalement libres de répondre ou non aux questions. Ils étaient également assurés que leurs réponses seraient traitées de façon strictement confidentielle. Néanmoins, un des animateurs ou la personne préposée à l'accueil insistait sur l'importance de leurs réponses pour l'évaluation du projet.

2.2. Description du questionnaire aux animateurs et précisions sur son mode d'administration

Le questionnaire aux animateurs avait pour but de permettre à ces derniers de donner, à la fin de chaque séance, leur point de vue sur toutes les facettes de la rencontre : nombre de participants, déroulement de la séance, organisation matérielle et technique, etc.

De plus, ce questionnaire visait à colliger certaines informations factuelles telles que le nombre de personnes inscrites versus le nombre de personnes présentes, données essentielles au calcul du taux de participation à la séance et du taux de réponse au questionnaire des participants.

Chacun des animateurs a complété un questionnaire au terme de chacune des séances.¹

2.3. Description du questionnaire aux personnes préposées à l'accueil et précisions sur son mode d'administration

Le questionnaire aux personnes préposées à l'accueil visait essentiellement les mêmes objectifs que ceux du questionnaire aux animateurs. Toutefois, leur point de vue étant forcément différent de celui des animateurs, il a permis d'enrichir les données recueillies.

Chacune des personnes préposées à l'accueil a complété un questionnaire au terme de chacune des séances.²

2.4. Description du questionnaire aux référents et précisions sur son mode d'administration

Compte tenu du fait que la *Séance* a été offerte aux palais de justice de Montréal et de Québec, le questionnaire aux référents (médiateurs ou autres, qui ont été invités à proposer à leurs clients de participer à la séance) a été adressé uniquement à tous les médiateurs accrédités de la région de Montréal et de la région de la Capitale Nationale. En effet, la majorité des participants à la *Séance* ont été référés par ces médiateurs. Il était donc essentiel que, au-delà du point de vue des participants eux-mêmes, les médiateurs référents puissent attester, le cas échéant, de l'impact que la participation à la *Séance* a eu sur leurs clients.

Le questionnaire aux référents a été posté aux médiateurs concernés. Pour assurer la confidentialité des réponses sinon leur anonymat, les enveloppes réponses devaient être expédiées directement à l'équipe du Groupe d'intervention en enseignement supérieur (GIES) mandatée pour évaluer le projet.

¹ Puisque les réponses à ces questionnaires étaient prises en compte après chaque séance et, le cas échéant, les ajustements nécessaires apportés notamment en ce qui a trait à la qualité de la salle ou au matériel technique, les résultats à ce questionnaire ne seront pas présentés dans le présent rapport.

² Idem

3. DÉMARCHE D'ANALYSE ET D'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Au terme de la phase d'expérimentation, les questions auxquelles l'évaluation du projet devait répondre étaient les suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des participants? Celles des participants à Montréal sont-elles différentes de celles des participants à Québec?
- Comment les participants ont-ils entendu parler de la séance?
- Le jour et l'heure de diffusion convenaient-ils aux participants?
- La diffusion en visioconférence a-t-elle influencé le degré de compréhension et d'intérêt des participants au chapitre du contenu?
- La compréhension et l'intérêt des participants varient-ils en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques?
- Quel impact la séance a-t-elle eu sur les participants? Cet impact diffère-t-il selon leurs caractéristiques sociodémographiques? Selon le lieu dans lequel ils ont participé à la séance?
- Quel est le point de vue des animateurs et des personnes préposées à l'accueil sur tous les aspects de la séance?
- Quel est le point de vue des référents quant à l'impact que la participation à la séance a eu sur leurs clients?

Compte tenu de ces préoccupations, les données recueillies à travers le questionnaire aux participants durant la phase d'expérimentation ont été analysées et interprétées selon sept dimensions :

- les données sociodémographiques;
- la publicité;
- l'horaire de la séance;
- l'organisation de la séance et son mode de diffusion;
- la compréhension du contenu et l'intérêt des participants à l'égard de ce contenu;
- ce que la séance a apporté aux participants;
- l'appréciation générale de la séance.

Pour avoir un portrait global des réponses obtenues, chacune de ces dimensions a été étudiée pour l'ensemble des 407 participants qui ont répondu au questionnaire. Par la suite, et lorsque pertinent, l'analyse a été raffinée d'une part en fonction du site de diffusion (Montréal ou Québec), et d'autre part, en fonction des diverses caractéristiques sociodémographiques des participants.

Le point de vue des animateurs, des personnes préposées à l'accueil et des référents a été dégagé de leurs réponses à leurs questionnaires respectifs.

DEUXIÈME PARTIE

4. RÉSULTATS OBTENUS À PARTIR DU QUESTIONNAIRE AUX PARTICIPANTS

Tel que précisé dans la section 1.3 du présent rapport, des 558 parents qui ont participé à la séance, 407 ont rempli le questionnaire validé, pour un taux de réponse global de 72,9 %. Les statistiques présentées dans ce rapport sont donc basées sur ce nombre de répondants.

Précision méthodologique 1	Il est toutefois important de garder à l'esprit que le nombre de 407 ne correspond nullement au nombre de réponses recueillies pour chacune des questions posées. En effet, chaque répondant pouvait choisir de répondre ou non à l'une ou l'autre des questions; il s'en suit donc que le taux de réponse à chacune des questions peut différer du taux de réponse global rapporté ci-dessus. Pour permettre au lecteur l'appréciation la plus juste possible des résultats, le pourcentage ou le nombre de non-réponses (NR) à chacune des questions est rapporté chaque fois que nécessaire.
-------------------------------	---

4.1. Caractéristiques sociodémographiques des répondants

Au-delà des questions usuelles d'ordre sociodémographique, langue maternelle, sexe, âge, etc., deux questions essentielles à une analyse adéquate des données dans le cadre du présent projet ont été posées (Q1 et Q2 de la partie 2 du questionnaire aux participantes et participants, annexe 5.1) :

- êtes-vous déjà allé en médiation familiale?
- êtes-vous présentement en processus de modification d'un jugement ou d'une entente?

En effet, une réponse affirmative à l'une ou l'autre de ces questions ou aux deux impliquerait que les répondants concernés auraient déjà eu, avant la séance, une certaine connaissance du processus de médiation, du processus judiciaire ou des deux. Par conséquent, les réponses aux questions de compréhension et d'intérêt de même qu'à celles visant à évaluer l'impact de la séance sur les répondants devront être analysées en fonction de cet historique.

4.1.1. Caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des répondants

L'histogramme 1 rapporte les caractéristiques sociodémographiques usuelles des 407 répondants, qu'ils aient participé à la séance à Montréal ou à Québec.

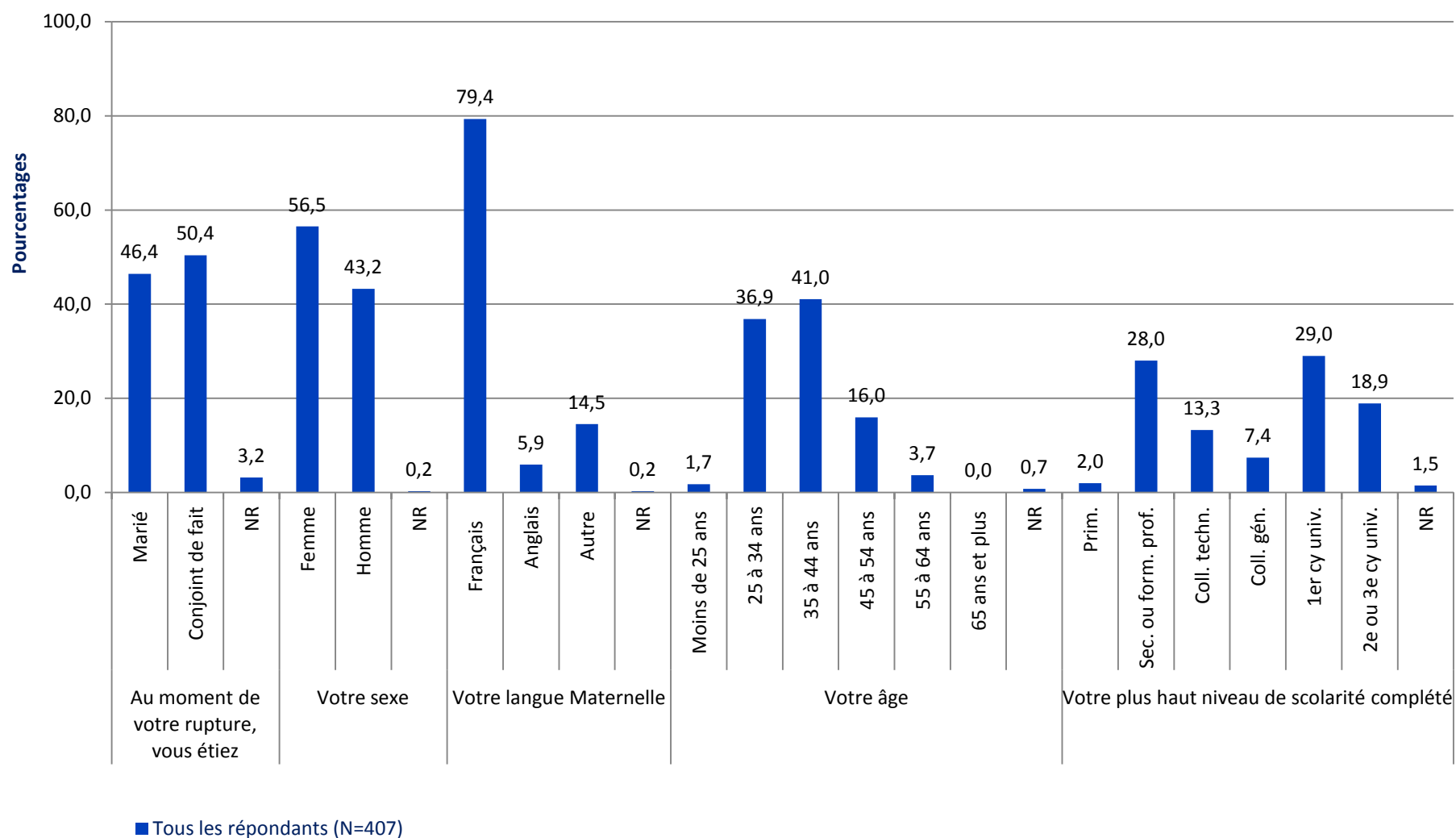
D'entrée de jeu, on peut constater que le taux de non-réponses (NR) à l'une ou l'autre des questions de cette section se situe en-deçà de 4 % ce qui, en termes absolus, signifie que moins de 16 répondants sur 407 ont choisi (ou omis) de répondre à une question donnée. En d'autres termes, au moins 391 personnes ont répondu à chacune des questions posées, ce qui constitue un groupe assez grand pour que les statistiques calculées soient considérées fiables.

Statut et sexe

L'examen plus détaillé de l'histogramme 1 permet de constater que les **conjoints de fait** étaient légèrement **plus nombreux** que les personnes mariées (205 versus 189 avec 13 non-réponses) et le **pourcentage de femmes** ayant participé à la séance, de plus de **13 % supérieur** à celui des hommes (230 versus 176 avec 1 non réponse).

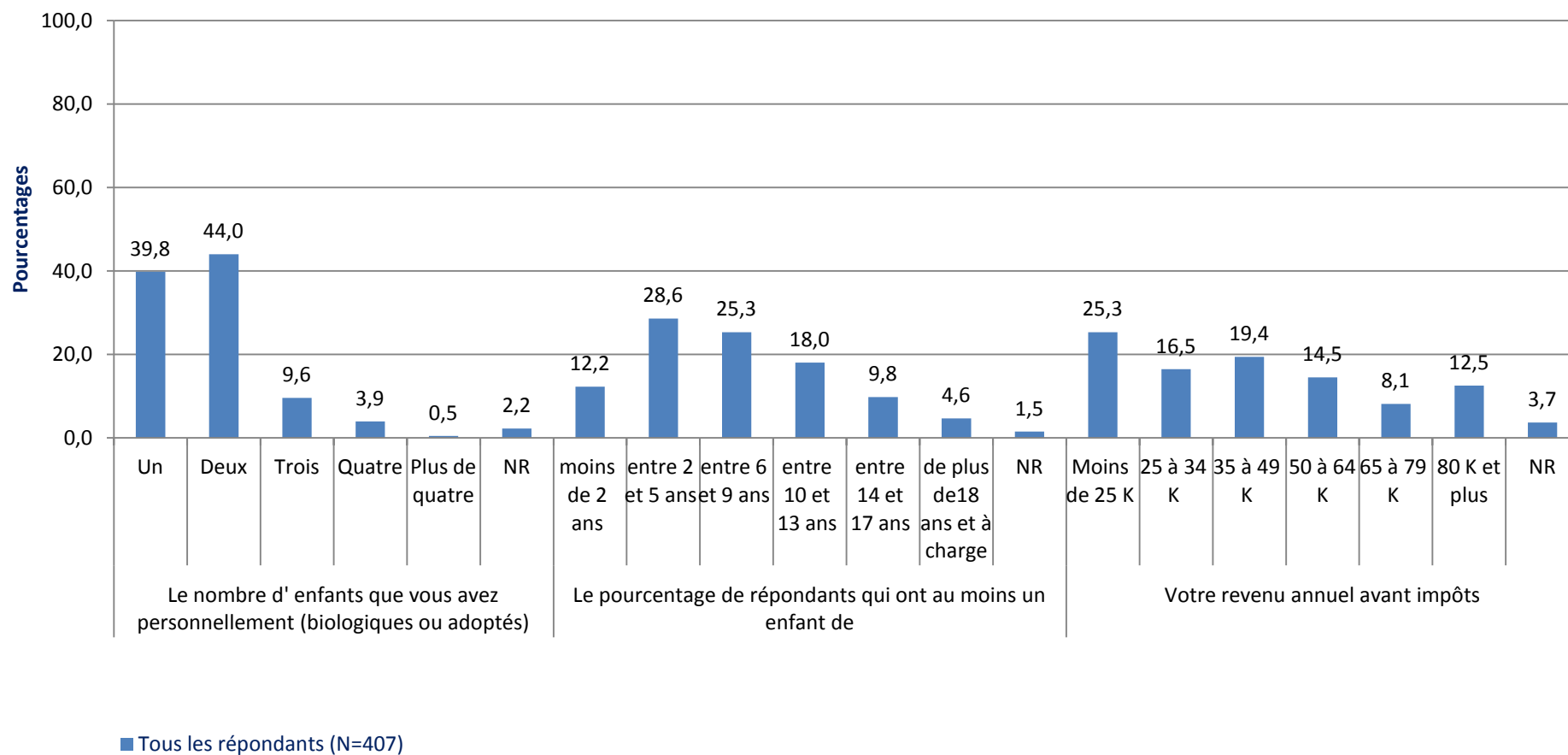
Histogramme 1

Caractéristiques sociodémographiques usuelles des répondants



Histogramme 1 (suite)

Caractéristiques sociodémographiques usuelles des répondants



Langue maternelle

En ce qui concerne la langue maternelle des répondants, la précision méthodologique suivante s'impose.

Précision méthodologique 2	Un grand nombre de personnes ont coché et le français, et une langue « Autre ». Puisque le but de cette question était d'évaluer dans quelle mesure les répondants avaient éprouvé des difficultés à comprendre la présentation et à répondre au questionnaire, tous les répondants qui avaient sélectionné le français comme une de leurs langues maternelles ont été inclus dans la catégorie « Français ». Les catégories « Anglais » et « Autre » comprennent les répondants qui ont sélectionné uniquement « Anglais » ou « Autre ».
-------------------------------	---

Avec la précision méthodologique ci-dessus à l'esprit, on constate que la grande majorité des répondants, soit près de 80 %, estimaient maîtriser le français aussi bien qu'une langue maternelle. Toutefois, un peu plus du cinquième des répondants (20,4 %) avait, pour langue maternelle, soit l'anglais (5,9 %) ou une langue autre (14,5 %).

Parmi les langues « Autre », on retrouve l'espagnol (21 fois), l'arabe (15 fois), le créole (6 fois), le portugais (6 fois), l'italien (4 fois), le russe et le roumain (3 fois chacun), et le polonais et l'allemand (2 fois chacun). Le berbère, le malinké, le swahili et le cambodgien sont indiqués chacun une fois.

Âge des répondants

Au chapitre de l'âge, on constate que près de 94 % des répondants avaient entre 25 et 54 ans dont 78 % se situaient entre 25 et 44 ans. Le tableau suivant présente les données en termes absolus.

Tableau 1 : Âge des répondants

Groupe d'âge	Nombre de répondants	Nombre de non-réponses
Moins de 25 ans	7	
25 à 34 ans	150	
35 à 44 ans	167	
45 à 54 ans	65	
55 à 64 ans	15	
64 ans et plus	0	
Nombre de non-réponses		3

Précision méthodologique 3	Compte tenu du nombre absolu de répondants dans chacun des sous-groupes, il appert que, dans toute analyse ultérieure impliquant l'âge, seuls les sous-groupes des 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans seront pris en compte. En effet, le nombre de répondants dans chacun des autres sous-groupes est trop faible pour permettre de dégager des résultats fiables.
----------------------------	--

Plus haut niveau de scolarité complété

Des 407 répondants, 28 % avaient complété une formation secondaire ou professionnelle alors que près de 50 % avaient terminé des études universitaires (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle). Le tableau 2 présente les nombres absolus afférents à cette question.

Tableau 2 : Niveau de scolarité

Niveau de scolarité complété	Nombre de répondants	Nombre de non-réponses
Primaire	8	
Secondaire ou formation professionnelle	114	
Collégial technique	54	
Collégial général	30	
1 ^{er} cycle universitaire	118	
2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	77	
Nombre de non-réponses		6

Précision méthodologique 4	Compte tenu du petit nombre de répondants dans la catégorie « Primaire », cette dernière ne sera pas prise en compte dans les analyses ultérieures impliquant le niveau de scolarité. De plus, et pour les mêmes raisons, la catégorie. « Collégial général » devra faire l'objet de précautions au regard de l'interprétation des résultats.
----------------------------	---

Nombre et âge des enfants

83,8 % des répondants avaient un ou deux enfants, biologiques ou adoptés. En termes absolus, 162 parents avaient un seul enfant et 179, deux. 39 répondants avaient chacun trois enfants, 16, quatre et seulement 2 parents plus de quatre. 9 parents n'ont pas répondu à la question concernée.

Précision méthodologique 5	Aux fins des analyses ultérieures, seuls les parents de trois enfants ou moins pourront être considérés, les autres sous-groupes étant trop petits pour fournir des résultats fiables.
-------------------------------	--

Par ailleurs, 84,9 % des enfants étaient âgés de moins de 13 ans ou moins. Une analyse plus fine a permis d'établir ce qui suit :

- les 407 répondants pris dans leur ensemble étaient parents de 713 enfants;
- 3 des 74 parents d'enfants de moins de 2 ans en avaient chacun deux, pour un total de 77 enfants de moins de 2 ans;
- 29 des 173 parents d'enfants de 2 à 5 ans en avaient chacun deux, et un parent, 4, pour un total de 205 enfants de 2 à 5 ans;
- des 153 parents d'enfants de 6 à 9 ans, 29 en avaient chacun deux, et deux parents, 3, pour un total de 186 enfants de 6 à 9 ans;
- des 109 parents d'enfants de 10 à 13 ans, 24 en avaient chacun deux, et deux parents, 3, pour un total de 137 enfants de 10 à 13 ans;
- 8 des 59 parents d'enfants de 14 à 17 ans en avaient chacun deux, pour un total de 67 enfants âgés de 14 à 17 ans;
- 11 des 28 parents d'enfants de 18 ans ou plus et à charge en avaient chacun deux, et un parent, trois, pour un total de 41 enfants âgés de 18 ans ou plus et à charge;
- 9 parents n'ont pas répondu à la question concernée;

Le tableau suivant résume les éléments ci-dessus.

Tableau 3 : Répartition parents - enfants en fonction de l'âge des enfants

Nombre total de parents utilisé pour calculer les pourcentages afférents à cette question	Nombre de parents qui n'ont pas répondu	Nombre de parents	Nombre d'enfants de						Nombre total d'enfants
			moins de 2 ans	2 à 5 ans	6 à 9 ans	10 à 13 ans	14 à 17 ans	18 ans ou plus et à charge	
		74	77						
		173		205					
		153			186				
		109				137			
		59					67		
		28						41	
	9								
605									713

Comme on peut le constater, le nombre de 605 provient du fait que plusieurs des 407 parents qui ont répondu au questionnaire ont déclaré avoir plus d'un enfant, le plus souvent, des enfants d'âges différents.

Par ailleurs, puisque le pourcentage de non-réponses (NR) apparaît dans l'histogramme 1, les pourcentages relatifs à cette question ont été calculés sur un nombre total de 605 et non de 596.

Revenu annuel avant impôts

Quant au revenu annuel avant impôts, 61,2 % des répondants déclaraient qu'il était de 49 K ou moins, alors que 35,1 % avaient un revenu de 50 K ou plus. Il est à noter que 25,3 % des répondants avaient un revenu annuel avant impôts de moins de 25 K tandis que les revenus de 12,5 % des répondants étaient de 80 K ou plus.

Le tableau suivant présente les nombres absolus afférents à cette question.

Tableau 4 : Revenu annuel avant impôts

Revenu	Nombre de répondants	Nombre de non-réponses
Moins de 25 K	103	
25 à 34 K	67	
35 à 49 K	79	
50 à 64 K	59	
65 à 79 K	33	
80 ou plus	51	
Nombre de non-réponses		15

Expérience de la médiation familiale et du processus judiciaire

Au moment où ils ont assisté à la séance, 38,1 % des 407 répondants étaient en processus de modification d'un jugement ou d'une entente et 37,3 % avaient déjà été en médiation familiale. Or, le nombre de non-réponses à chacune de ces questions est de 14 et 5 respectivement. Par conséquent, si on calcule les pourcentages correspondant à chacune des questions sur le nombre de personnes qui y ont effectivement répondu à savoir, 393 et 402 respectivement plutôt que 407, les pourcentages rapportés ci-dessus augmentent pour se chiffrer à 39,4 et 37,8 % respectivement.

Par ailleurs, parmi les parents qui ont répondu être en processus de modification d'un jugement ou d'une entente au moment de la séance, 80 avaient aussi déjà été en médiation.

À l'inverse, 168 parents ont répondu ne pas être en processus de modification d'un jugement ou d'une entente au moment où ils ont assisté à la séance et n'avoir pas été en médiation auparavant. Le tableau suivant résume ces données.

Tableau 5 : Expérience de la médiation familiale et du processus judiciaire

Expérience	Nombre de répondants	Nombre de non-réponses
Médiation seulement	68	
Processus de modification d'un jugement ou d'une entente seulement	74	
Médiation et processus de modification d'un jugement ou d'une entente	80	
Ni médiation ni processus de modification d'un jugement ou d'une entente	168	
Nombre de non-réponses à la question sur la médiation		5
Nombre de non-réponses à la question sur le processus de modification d'un jugement ou d'une entente		14

Ces données seront utilisées pour évaluer dans quelle mesure une expérience antérieure de la médiation familiale ou du processus judiciaire influencent la compréhension du contenu présenté à la séance, l'intérêt suscité par ce contenu chez les répondants et son impact sur ces derniers.

4.1.2. Caractéristiques sociodémographiques des répondants qui ont participé à la séance à Montréal versus ceux qui l'ont fait à Québec

L'histogramme 2 permet de comparer les caractéristiques sociodémographiques des répondants qui ont participé à la séance à Montréal à celles des répondants qui y ont participé à Québec.

Pour l'ensemble des questions de cette section, les taux de non-réponses (NR) les plus élevés s'établissent à 4,1 % pour le groupe de répondants de Montréal et à 3,4 % pour celui de Québec. Ces pourcentages permettent de calculer qu'à Montréal au moins 305 personnes ont répondu à chacune des questions posées tandis qu'à Québec, ce groupe a compté 86 personnes.

Là encore, ces groupes sont assez grands pour que les statistiques calculées soient considérées fiables.

Par ailleurs, toutes les précisions méthodologiques exposées dans la section précédente notamment celles concernant le calcul des pourcentages relatifs au nombre et à l'âge des enfants des 407 répondants (précisions méthodologiques 3 et 5) doivent être transposées à la présente section.

L'analyse de l'histogramme 2 permet de conclure que, dans l'ensemble, le groupe de Québec diffère de façon notable du groupe de Montréal.

Entre autres, on peut dégager ce qui suit :

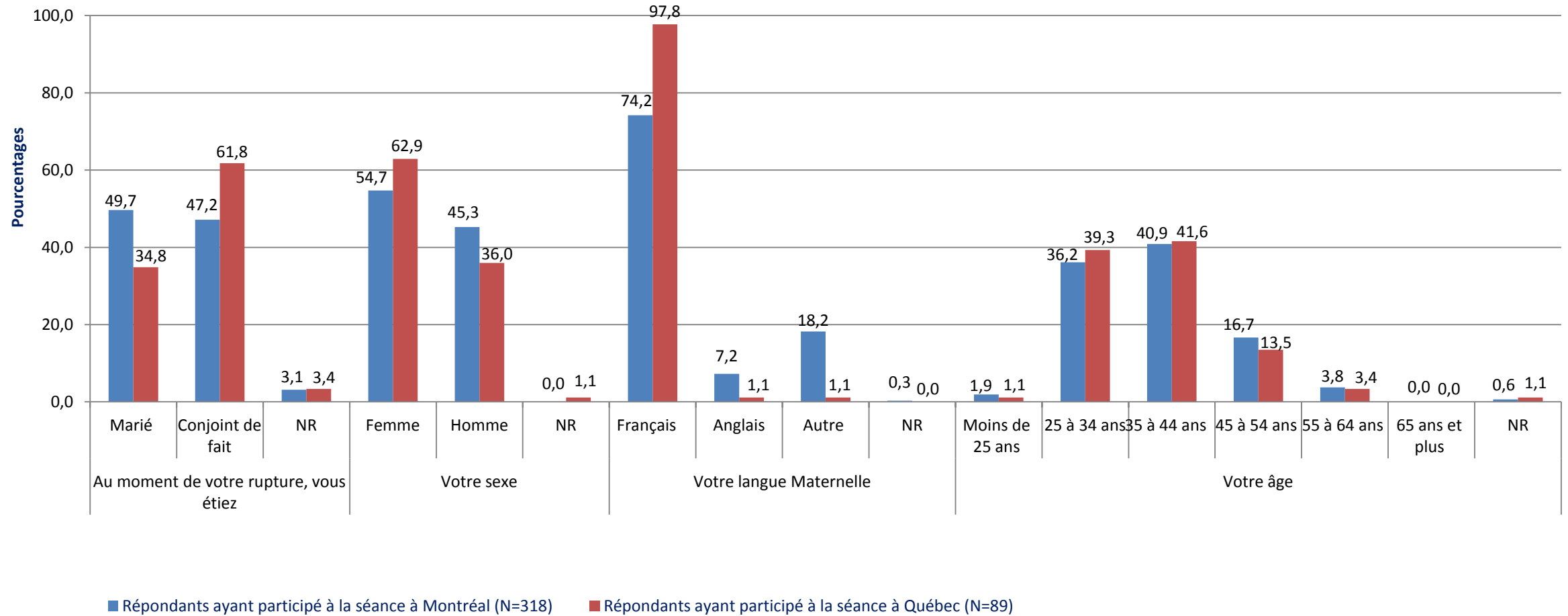
- Le groupe de Québec compte environ 15 % de plus de conjoints de fait que le groupe de Montréal et quelque 8 % de plus de femmes;
- Le français est la langue maternelle de presque 100 % du groupe de Québec contre 74 % pour le groupe de Montréal;
- En ce qui concerne l'âge des répondants, le groupe des 25 à 34 ans est légèrement plus grand à Québec qu'à Montréal (3 % de plus), tandis que le groupe des 45 à 54 ans de Montréal dépasse de 3 % celui de Québec;
- Pour le plus haut niveau de scolarité complété, on retrouve, dans le groupe de Montréal, 3 % plus de répondants ayant terminé leurs études secondaires générales ou une formation professionnelle et quelque 7 % plus de détenteurs de 2^e et 3^e cycles que dans le groupe de Québec. Par contre, c'est dans le groupe de Québec que les taux de diplômés du collégial technique et de détenteurs d'un premier cycle universitaire sont les plus élevés dépassant ceux du groupe de Montréal de 8,9 % et de 6 % respectivement;
- Les parents du groupe de Montréal sont plus nombreux à avoir un seul enfant ou trois, les pourcentages s'établissant à 42,1 % et 10,4 % respectivement contre 31,5 % et 6,7 % pour les répondants de Québec. Par contre, dans le groupe de Québec, le pourcentage de parents de deux enfants dépasse de 15,6 % celui du groupe de Montréal;
- 6,6 % des parents du groupe de Montréal ont plus d'enfants de moins de deux ans que ceux de Québec, tandis que, pour les enfants âgés de deux à cinq ans, c'est dans le groupe de Québec que l'on en retrouve 6,3 % de plus;
- C'est dans le groupe de Montréal que l'on retrouve le plus grand pourcentage de répondants dont le revenu annuel avant impôts est inférieur à 35 K (6 % de plus que dans le groupe de Québec). Par contre, 13,7 % plus de répondants de Québec ont un revenu annuel avant impôts de 35 K à 79 K. Pour un revenu de 80 K et plus, les répondants du groupe de Montréal excèdent ceux de Québec de 5,9 %.

Au chapitre de l'expérience antérieure de la médiation familiale ou du processus judiciaire, 64 des 80 parents (80 %) qui avaient déjà été en médiation **et** qui étaient en processus de modification d'un jugement ou d'une entente ont assisté à la séance à Montréal.

Quant à ceux qui n'étaient jamais allés en médiation **et qui n'étaient pas** en processus de modification d'un jugement ou d'une entente (168 au total), 128 d'entre eux (76,2 %) ont assisté à la séance à Montréal.

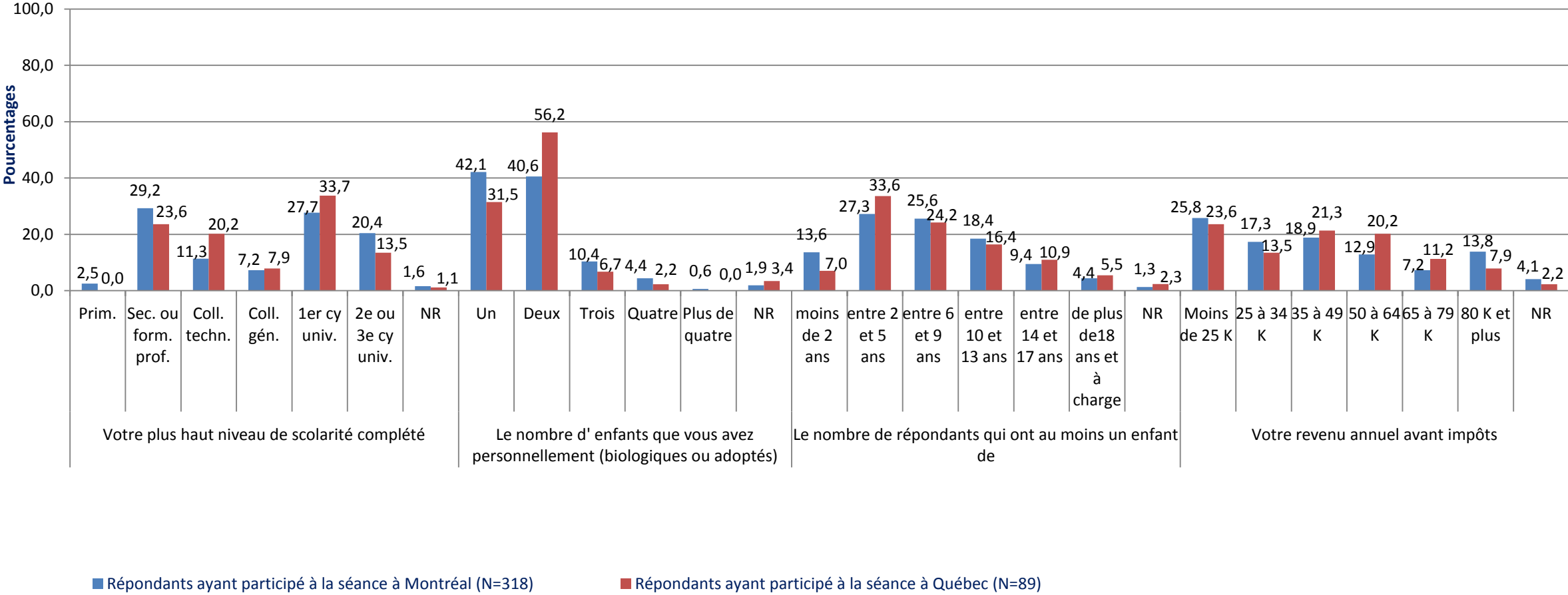
Les disparités que l'histogramme 2 fait ressortir confirment la nécessité de poursuivre, lorsque pertinent, l'analyse des données non seulement en fonction des caractéristiques sociodémographiques des répondants mais également en fonction du site de diffusion.

Histogramme 2
Caractéristiques sociodémographiques usuelles des répondants
selon le site de diffusion



Histogramme 2 (suite)

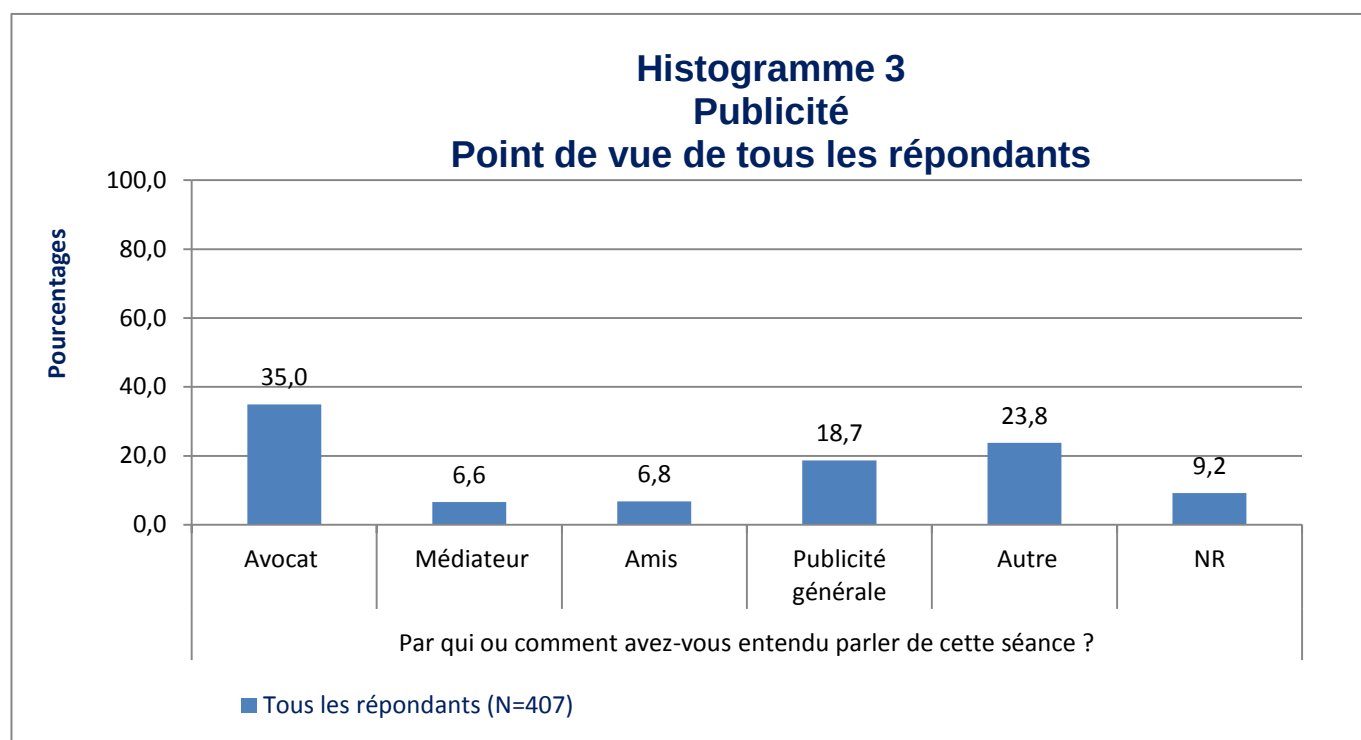
Caractéristiques sociodémographiques usuelles des répondants selon le site de diffusion



4.2. Publicité

Une seule question a été posée sur la manière dont les parents qui ont participé à la séance ont été informés de son existence (c.f. Q8, partie 1, questionnaire aux participantes et participants, annexe 5.1). Néanmoins, l'information colligée permettra de mieux structurer la publicité afin que, éventuellement, le plus grand nombre de parents possible puisse bénéficier de la séance.

Toutefois, toute analyse autre que globale des réponses à cette question s'avère ici non pertinente. C'est pourquoi les seuls résultats dont il sera fait état porteront sur l'ensemble des 407 répondants.



Comme on peut le constater, 35 % des répondants disent avoir été encouragés à participer à la séance par leur avocat.

Près de 20 % des répondants auraient été informés de l'existence de la séance par de la publicité générale à savoir, le site Internet du MJQ, les préposés aux renseignements du Centre de communications avec la clientèle du MJQ (CCC), les papillons publicitaires disponibles aux palais de justice, aux Centres jeunesse ou aux CLSC, ou remis aux participants par un juge ou leur médiateur ou avocat, ou des articles dans des journaux des ordres professionnels accréditeurs en médiation familiale.

Des 98 répondants qui ont obtenu l'information de sources « Autres », plusieurs ont participé à la séance sur recommandation formelle d'un juge ou de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Plus précisément,

- 30 parents ont participé à la séance à la demande d'un juge;
- 12 ont entendu parler de la séance par leur conjoint(e) et 9 par leur ex-conjoint(e);
- 7 se sont inscrits sur recommandation de la DPJ;
- 8 ont entendu parler de la séance par un membre de leur famille;
- 16 ont participé à la séance grâce à l'information fournie par des professionnels notamment des thérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux ou intervenants en centre jeunesse.

Comme on peut le constater, même si les sources d'information sont variées et nombreuses, plus de 7 % des répondants ont participé à la séance sur recommandation d'un juge.

4.3. Horaire de la séance

En ce qui concerne l'horaire de la séance, jour et heure, (c.f. Q9 et Q10, partie 1, questionnaire aux participantes et participants, annexe 5.1), l'histogramme 4 permet de conclure qu'il convenait à la grande majorité des répondants. Néanmoins, environ 15 % de ces derniers auraient préféré une autre plage horaire.

L'analyse des résultats selon le site de diffusion fait ressortir que l'horaire de la séance convenait un peu moins aux répondants de Montréal qu'à ceux de Québec (89,9 % contre 92,1 %) et que, par conséquent, un plus fort pourcentage d'entre eux auraient préféré un autre moment (16,4 % contre 12,4 %).

Les commentaires recueillis font ressortir principalement trois souhaits :

- pouvoir participer à la séance pendant que les enfants sont à l'école (21 répondants); ceci implique de prévoir que certaines séances soient présentées en semaine et durant le jour;
- pouvoir participer à la séance durant la fin de semaine notamment le samedi matin (10 répondants);
- ne pas organiser les séances systématiquement à toutes les deux semaines. En effet, lorsque cette alternance résulte dans le fait que la séance a toujours lieu la semaine de garde du parent qui souhaite y participer, ce dernier se voit dans l'obligation de s'absenter et de faire garder les enfants.

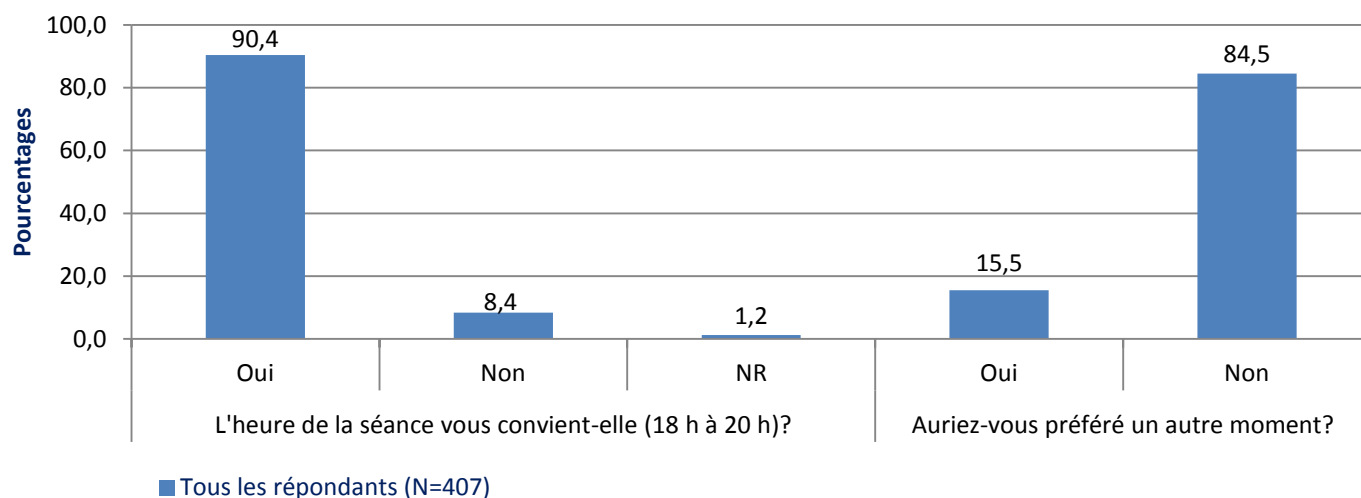
De manière moins insistante, quelques répondants auraient préféré que la séance débute plus tôt (17 h); à l'inverse, plusieurs parents auraient souhaité qu'elle commence plus tard (18 h 30 ou même 19 h), ou qu'elle ne soit pas toujours organisée le mercredi. Il est à noter qu'à partir du moment où les responsables du projet ont été informés de ce souhait, la séance a été diffusée en alternance le mardi et le mercredi.

En somme, il serait possible de répondre à l'ensemble des commentaires reçus en proposant un calendrier dans lequel certaines séances seraient organisées selon un horaire qui répondrait aux préoccupations exprimées.

Histogramme 4

Horaire de la séance

Point de vue de tous les répondants



4.4. Organisation de la séance et mode de diffusion

Cette dimension du projet a été analysée à partir de neuf questions, (c.f. Q9 à Q17, partie 2, questionnaire aux participantes et participants, annexe 5.1), et les résultats obtenus sont illustrés dans l'histogramme 5. Là encore, on se doit de s'interroger sur les taux de non-réponses à chacune des questions concernées. Dans ce cas, le taux le plus élevé est de 7,9 %, ce qui signifie qu'au moins 374 parents ont répondu à chacune des questions de cette section. Ce nombre nous permet de considérer que les résultats obtenus sont fiables.

4.4.1. Organisation de la séance

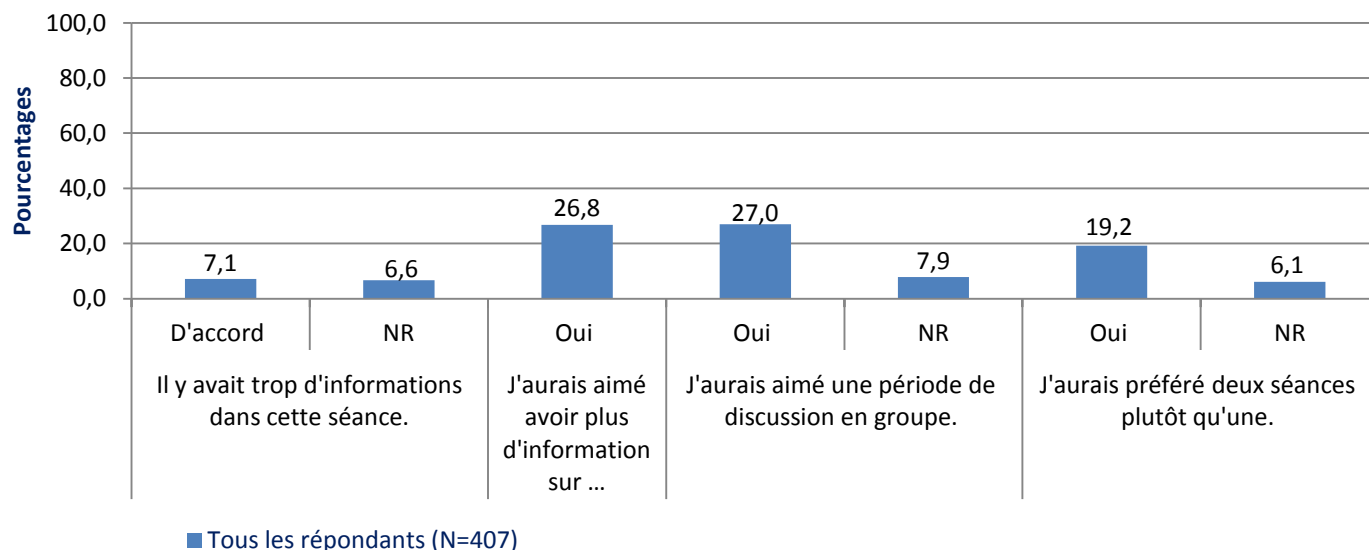
Alors que près de 94 % des répondants estiment qu'il n'y avait pas trop d'information dans la séance, plus du quart aurait souhaité entendre parler davantage de certains sujets ou même voir aborder des thèmes qui ne l'ont pas été. De plus, à la question « Auriez-vous souhaité une période de discussion en groupe? », 27 % des parents répondent par l'affirmative. Enfin, près du cinquième des répondants affirment qu'ils auraient préféré deux séances plutôt qu'une. Les commentaires formulés permettent de préciser les souhaits des répondants (c.f. annexe 6.2).

L'analyse des résultats selon le site de diffusion fait ressortir que les répondants de Québec étaient plus nombreux à trouver qu'il y avait trop d'information dans la séance (10,1 % contre 6,3 % à Montréal). Par contre ils étaient moins nombreux à souhaiter une période de discussion en groupe (19,1 % à Québec contre 29,2 % à Montréal) et à préférer qu'il y ait eu deux séances plutôt qu'une (13,5 % à Québec contre 20,8 % à Montréal).

Histogramme 5

Organisation de la séance

Point de vue de tous les répondants



En ce qui concerne la question « J'aurais aimé avoir plus d'information sur... », quatre demandes principales émergent des commentaires des répondants :

- distinguer les besoins des enfants selon leur âge (petite enfance, enfance, préadolescence, adolescence et début de l'âge adulte);
- proposer des façons d'annoncer la séparation aux enfants selon leur âge ou des manières de leur en parler par la suite;
- ne pas se limiter à présenter des problèmes mais proposer des solutions notamment par le biais d'études de cas plus nombreux;
- aborder, tant pour les enfants que pour les conjoints, des problématiques particulières telles que la séparation dans un contexte de violence conjugale ou la séparation de conjoints de même sexe.

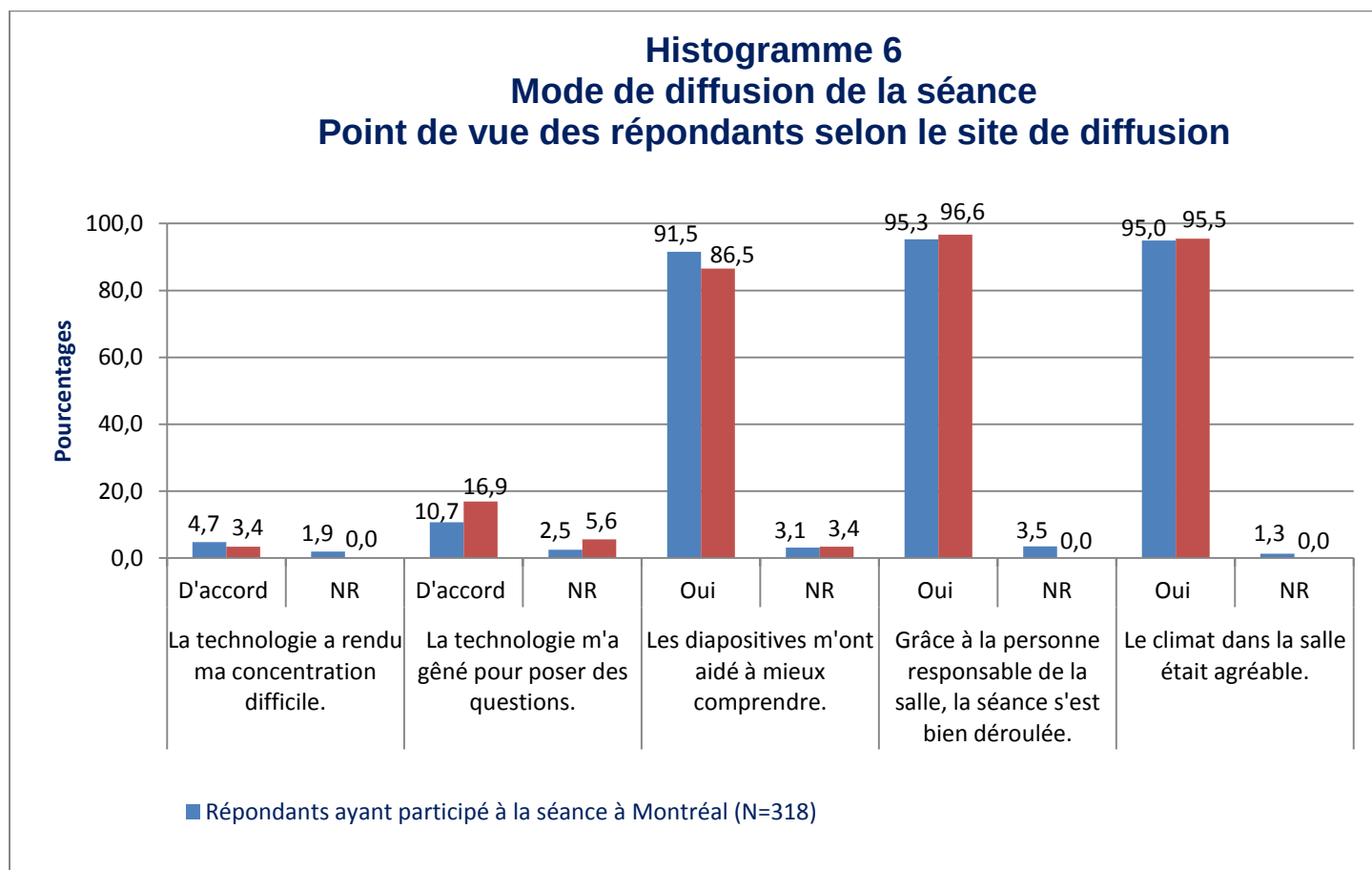
Quant à l'ajout d'une période de discussion en groupe, les répondants expliquaient leur désaccord par le fait que les situations plus personnelles se doivent d'être discutées en privé.

Enfin, à la question « Auriez-vous préféré deux séances plutôt qu'une? » les parents qui ont répondu par l'affirmative ont exprimé le souhait qu'une séance porte sur les composantes psychosociales et l'autre sur les aspects juridiques et sur la médiation, permettant ainsi d'aller plus en profondeur dans chacun des sujets.

La liste des demandes exprimées par les répondants en lien avec chacune des questions ci-dessus fait l'objet de l'annexe 6.

4.4.2. Mode de diffusion de la séance

Les questions concernant la technologie et les diapositives avaient pour but de vérifier si la diffusion de la séance sous forme de visioconférence avait empêché les participants d'en tirer profit, qu'ils y aient participé à Montréal ou à Québec. L'histogramme 6 permet de répondre à ce questionnement.



Pris dans leur ensemble, plus de 95 % des 407 répondants ont déclaré que la technologie ne les avait pas empêchés de se concentrer et 88 % ont attesté du fait que la technologie ne les avait pas gênés pour poser des questions. Par ailleurs, plus de 90 % des répondants ont déclaré que les diapositives les avaient aidés à mieux comprendre la présentation.

L'analyse plus détaillée des réponses Québec versus Montréal (histogramme 6) permet toutefois de constater qu'à Québec, site de diffusion secondaire, 6 % plus de parents qu'à Montréal affirment que la technologie les a gênés pour poser des questions. En nombre absolu, ceci correspond à 6 personnes. Ce résultat était sans doute prévisible. Néanmoins, au total, ces répondants demeurent minoritaires. De plus, les rares commentaires exprimés ne laissent nullement sous-entendre que ce mode de diffusion devrait à tout prix être revu mais indiquent plutôt qu'une présentation en direct aurait sans doute été préférable.

En ce qui concerne l'utilité des diapositives, l'écart entre Québec et Montréal s'établit à 5 % au détriment de Québec, ce qui, en nombre absolu, correspond à 5 personnes.

Une analyse des mêmes données a également été faite en fonction du sexe, de l'âge et du plus haut niveau de scolarité complété des répondants. Les différences observées sont toutes inférieures à celles observées entre les répondants de Québec et ceux de Montréal. Elles ne seront donc pas détaillées ici.

L'analyse de cette section du questionnaire aux participants autorise donc à conclure que l'organisation de la séance et le mode de diffusion en visioconférence tout perfectibles qu'ils soient, ont été très bien reçus par les parents.

4.4.3. Présence de la personne préposée à l'accueil

Que les répondants soient considérés dans leur ensemble, en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur plus haut niveau de scolarité ou du site de diffusion, ils ont affirmé, à plus de 90 %, que la personne préposée à l'accueil avait joué un rôle clé dans le bon déroulement de la séance et que le climat dans la salle avait été agréable.

Compte tenu des responsabilités dévolues à la personne préposée à l'accueil dans chacun des sites de diffusion, ce résultat démontre clairement :

- **l'importance, voire même la nécessité de choisir cette personne de manière judicieuse;**
- **que la présence, dans la salle de diffusion, de la personne préposée à l'accueil est essentielle.**

4.5. Compréhension du contenu et intérêt des répondants à l'égard de ce contenu

Compte tenu de la nature des questions de cette section (c.f. Q3 à Q8, partie 2, questionnaire aux participantes et participants, annexe 5.1), il était impératif d'analyser les résultats non seulement pour l'ensemble des répondants mais également en fonction des variables sociodémographiques, notamment la langue maternelle et l'expérience antérieure aux chapitres de la médiation et du processus judiciaire. Il importait également d'étudier les résultats en fonction du site de diffusion.

4.5.1. Ensemble des répondants

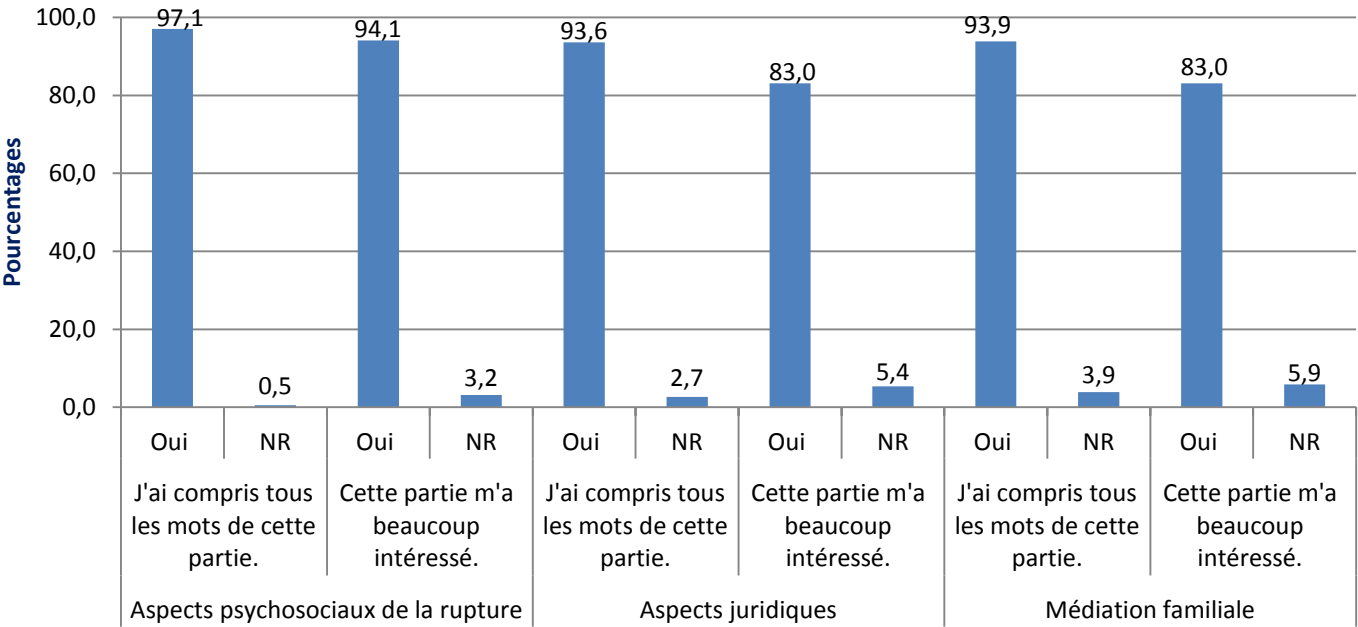
L'histogramme 7 illustre la compréhension du contenu et l'intérêt de l'ensemble des répondants à l'égard de ce contenu.

La compilation des non-réponses (NR) à chacune des six questions de cette partie du questionnaire a permis d'établir que le pourcentage le plus élevé de NR était de 5,9 %. Ceci implique que les statistiques présentées sont fondées sur au moins 383 réponses à chacune des questions posées. Compte tenu de ce nombre, l'analyse présentée ici peut être considérée fiable.

Dans l'ensemble, le taux de compréhension de tous les mots de chacune des trois parties de la présentation (psychosociale, juridique et médiation familiale) est de plus de 93,5 %, la compréhension de la partie psychosociale dépassant même les 97 %.

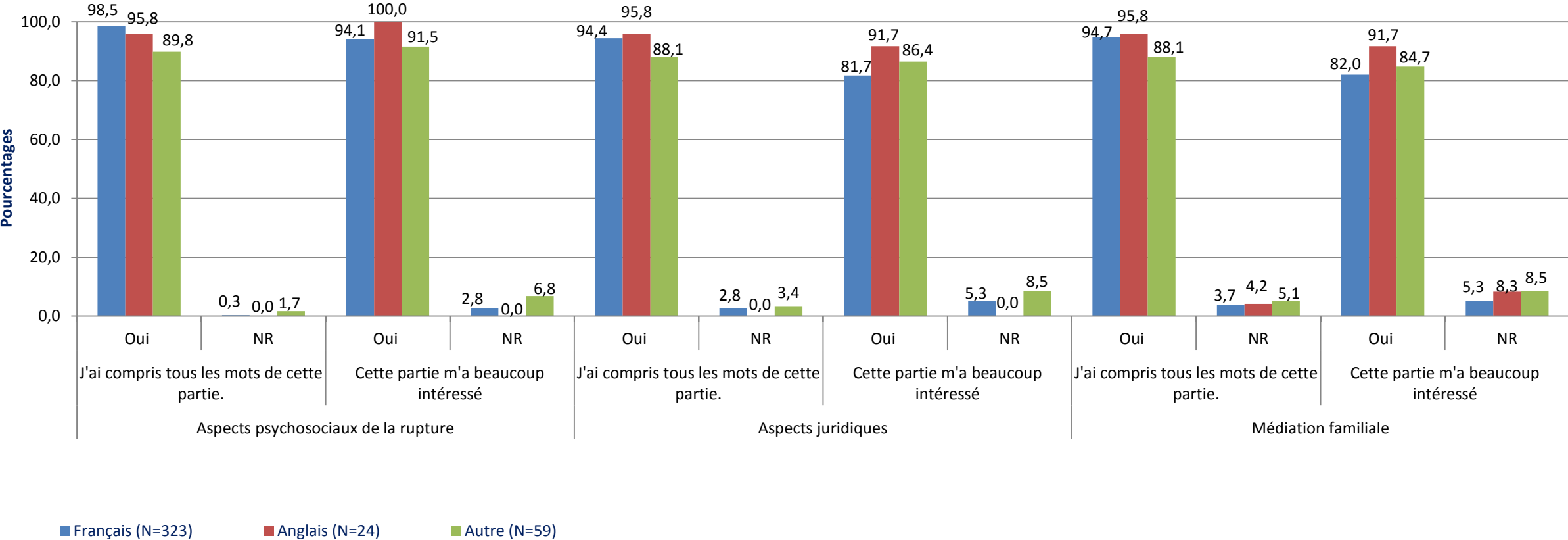
C'est la partie psychosociale qui a suscité le plus grand intérêt chez les répondants (94 %). Quant à la partie juridique et à la partie médiation, 83 % des répondants ont affirmé qu'elles les avaient intéressés.

Histogramme 7
Compréhension et intérêt
Point de vue de tous les répondants



■ Tous les répondants (N=407)

Histogramme 8
Compréhension et intérêt
Point de vue des répondants selon leur langue maternelle



4.5.2. Compréhension et intérêt selon la langue maternelle

Avant d'aborder les résultats illustrés dans l'histogramme 8, il importe de souligner la différence de taille entre les trois sous-groupes en présence : les répondants dont la langue maternelle est le français ou qui estiment la maîtriser comme si elle l'était (N=323), les parents dont la langue maternelle est l'anglais (N=24) et ceux dont la langue maternelle est autre (N=59). Il est à noter qu'une personne n'a pas répondu à la question de telle sorte que les trois sous-groupes totalisent 406 plutôt que 407.

Précision méthodologique 6	La différence de taille entre les sous-groupes impose une certaine prudence dans l'appréciation des écarts de pourcentages observés entre ces sous-groupes. En effet, plus la taille d'un groupe est petite, plus grand est l'impact de chaque répondant sur les pourcentages calculés. Ainsi, par exemple, dans un groupe de cinq personnes, un seul répondant insatisfait correspond à 20 %, tandis que, dans un groupe de 100 personnes, ce même répondant n'influencera le résultat que de 1 %. Cette précision méthodologique devra être prise en compte chaque fois que les sous-groupes en présence seront de tailles très inégales.
-------------------------------	---

Malgré la mise en garde ci-dessus, l'analyse de la compréhension du contenu de la séance et de l'intérêt qu'il a suscité chez les répondants selon leur langue maternelle s'avérait essentielle.

L'histogramme 8 fait ressortir peu d'écarts entre les taux de compréhension des sous-groupes dont la langue maternelle est le français ou l'anglais.

Par contre, si on considère les trois parties de la présentation, le taux de compréhension du sous-groupe de répondants dont la langue maternelle est autre est de quelque 8 à 10 % inférieur à celui des répondants dont la langue maternelle est le français ou l'anglais. Malgré cet écart, le taux de compréhension des répondants dont la langue maternelle est autre se rapproche des 90 % pour chacune des trois parties de la présentation.

Par conséquent, on est autorisé à penser que, au chapitre de la compréhension du contenu, les écarts observés en défaveur du sous-groupe de langue maternelle autre n'ont pas empêché ses répondants de profiter de la séance.

En ce qui concerne l'intérêt suscité par la présentation, on observe que la partie psychosociale est celle qui a récolté le plus haut pourcentage, suivie de la partie juridique et, ensuite, de la partie médiation.

Toutefois, là encore, compte tenu des forts pourcentages en présence (tous plus élevés que 81 %), de la disparité de la taille des sous-groupes en présence et de la possibilité que l'expérience antérieure des répondants en médiation ou en processus judiciaire ait influé sur les réponses des parents, on peut conclure que, dans l'ensemble, la présentation a grandement intéressé les répondants.

4.5.3. Compréhension et intérêt selon l'expérience de la médiation familiale et du processus judiciaire

Cet aspect des résultats a été analysé en étudiant deux sous-groupes distincts : les répondants qui n'avaient **aucune** expérience de la médiation et du processus judiciaire d'une part, et ceux qui, au moment où ils ont participé à la séance, étaient déjà allés en médiation **et** étaient en processus de modification d'un jugement ou d'une entente d'autre part.

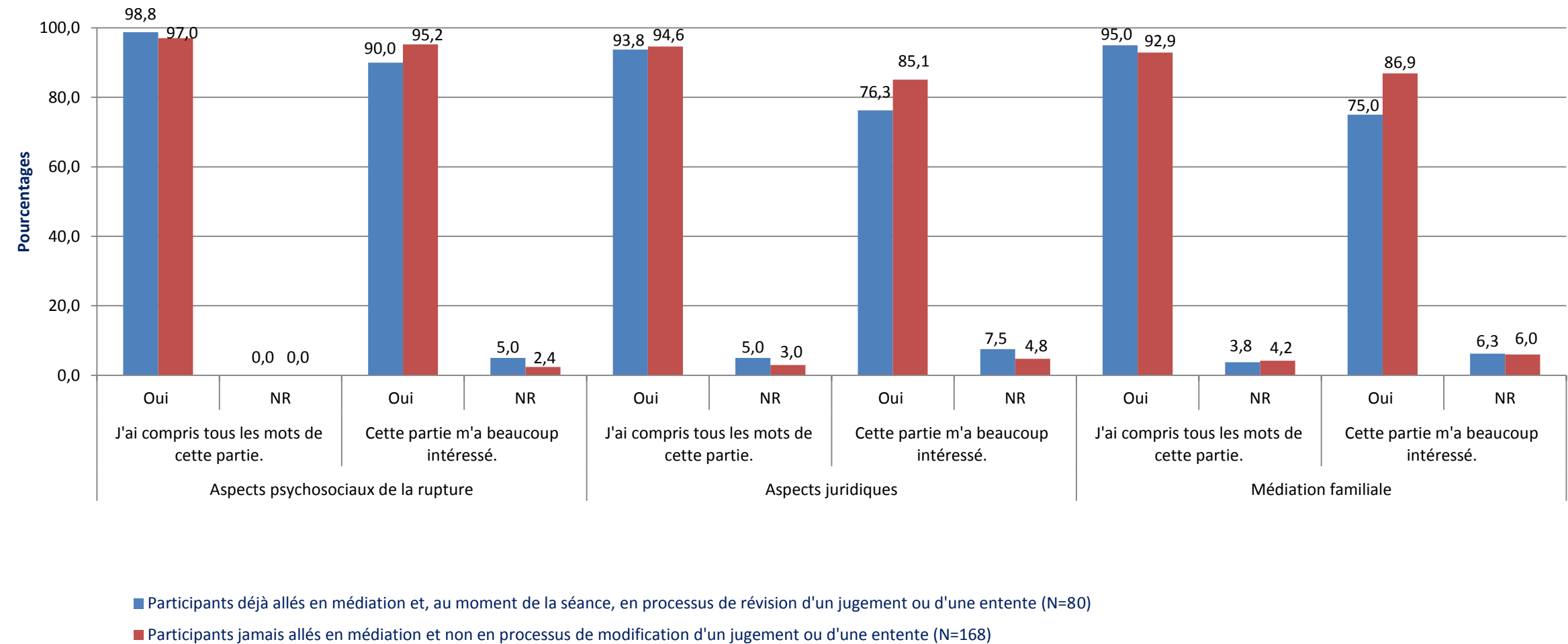
L'hypothèse sous-jacente à cette approche était que les répondants du sous-groupe qui avait une expérience préalable de la médiation et du processus judiciaire comprendraient mieux tous les termes utilisés lors de la présentation **et** manifesteraient un peu moins d'intérêt pour le contenu puisqu'il leur serait déjà familier.

En plus de confirmer partiellement cette hypothèse, l'histogramme 9 fait ressortir plusieurs éléments :

- 168 répondants sur 407 (41,3 %) n'avaient aucune expérience préalable de la médiation ou du processus judiciaire. À lui seul, ce pourcentage est une mesure extrêmement parlante de l'utilité de la séance pour les parents en situation de rupture.
- l'expérience préalable de la médiation et du processus judiciaire a peu d'impact sur la compréhension du contenu de la partie psychosociale de la présentation et sur l'intérêt qu'elle suscite chez les répondants. De plus, c'est cette partie qui affiche les taux de compréhension les plus élevés à savoir, 98,8 et 97 %. Quant à l'intérêt exprimé par les répondants, il s'avère très élevé pour les deux sous-groupes de répondants, le sous-groupe sans expérience préalable dépassant tout de même le sous-groupe avec expérience d'un peu plus de 5 %.
- Les parties juridique et médiation affichent des taux de compréhension légèrement inférieurs à ceux de la partie psychosociale tout en demeurant plus élevés que 90 %. Ces deux parties ont toutefois moins intéressé les répondants que la partie psychosociale, la baisse d'intérêt s'établissant à environ 15 % pour le sous-groupe qui avait une expérience antérieure de la médiation et du processus judiciaire, et d'environ 10 % pour le sous-groupe sans expérience préalable.

Nonobstant ces écarts, aucun des sous-groupes n'affiche un pourcentage inférieur à 75 % au regard de l'intérêt, ce qui permet de conclure que, quelle que soit l'expérience préalable des participants au chapitre de la médiation ou du processus judiciaire, les trois parties de la séance leur ont été profitables.

Histogramme 9
Compréhension et intérêt
Point de vue des participants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire



4.5.4. Compréhension et intérêt selon le site de diffusion et les autres variables sociodémographiques

Pour ne pas alourdir le présent rapport, seuls les faits saillants de cette analyse sont présentés ci-dessous :

- Les parties juridique et médiation de la séance ont moins intéressé les **répondants de Québec que ceux de Montréal**. Pour la partie juridique, ces pourcentages s'établissent à 77,5 versus 84,6 % respectivement, l'écart de pourcentage s'établissant à 7,1 %. Quant à la partie médiation, les pourcentages correspondants sont de 76,4 et 84,9 % pour un écart de 8,5 %. Toutefois, il faut interpréter ces écarts avec prudence compte tenu de la différence de taille entre le sous-groupe de Montréal (318 personnes) et celui de Québec (89 personnes).
- Les parties juridique et médiation de la séance ont **légèrement** moins intéressé les répondants **mariés** que les **conjoints de fait**. Pour la partie juridique, ces pourcentages s'établissent à 81,0 versus 84,9 % respectivement, l'écart de pourcentage s'établissant à 3,9 %. Quant à la partie médiation, les pourcentages correspondants sont de 82,0 et 84,9 % pour un écart de 2,9 %.
- L'intérêt porté par les **hommes** à la partie psychosociale est supérieur à celui des **femmes**, les pourcentages étant de 97,2 versus 91,7 %. Il est toutefois important de noter que les deux pourcentages, celui des répondants et celui des répondantes sont **très** élevés.
- En ce qui concerne l'analyse en fonction de l'**âge des répondants**, il faut rappeler qu'elle n'a pas été faite pour les moins de 25 ans, les 55 à 64 ans et les 65 ans et plus. En effet, le nombre de répondants dans chacun de ces sous-groupes était trop faible pour permettre une analyse fiable, ces nombres s'établissant à 7, 15 et 0 respectivement (c.f. précision méthodologique 3).

Aucune tendance particulière ne peut être observée en ce qui concerne la compréhension de l'une ou l'autre des parties de la présentation en fonction de l'âge des répondants. Par contre, au chapitre de l'intérêt suscité, les pourcentages **croissent** en fonction de l'âge, l'écart le plus grand étant de 8,4 % entre le sous-groupe des 25 à 34 ans et celui des 44 à 55 ans pour la partie médiation. Le tableau suivant rend compte des pourcentages compilés.

Tableau 6 : Pourcentages d'intérêt des répondants en fonction de leur âge

Sous-groupes	Cette partie m'a beaucoup intéressé		
	Aspects psychosociaux de la rupture	Aspects juridiques	Médiation familiale
Répondants âgés de 25 à 34 ans (N = 150)	92,7 %	82,7 %	79,3 %
Répondants âgés de 35 à 44 ans (N = 167)	94,0 %	83,8 %	85,0 %
Répondants âgés de 44 à 55 ans (N = 65)	96,9 %	86,2 %	87,7 %

- Le **niveau de scolarité** des répondants n'a pas influé sur leur degré de compréhension de l'une ou l'autre des parties de la présentation. En effet, le plus faible pourcentage rapporté à cet égard est de 92,7 %, ce qui autorise à ne pas s'attarder à cet aspect des résultats.

Par contre, l'intérêt des répondants pour chacune des parties de la présentation s'est avéré en lien avec leur niveau de scolarité. Toutefois, avant d'aborder ces résultats, il est essentiel de noter que deux des sous-groupes sont de petite taille : les répondants qui ont complété des études collégiales techniques (54 personnes) et ceux qui ont terminé le collégial général (30 personnes). De plus, 6,7 % de ces 30 parents n'ont pas répondu à la question sur l'intérêt à l'égard de la partie juridique. Le pourcentage afférent à cette partie a donc été compilé à partir des réponses de 28 personnes seulement, ce qui en fait un sous-groupe de très petite taille. Ce pourcentage doit donc être interprété avec beaucoup de précautions (c.f. précision méthodologique 6). Nonobstant, le tableau suivant rend compte des pourcentages obtenus.

Tableau 7 : Pourcentages d'intérêt des répondants en fonction de leur niveau de scolarité

Sous-groupes	Cette partie m'a beaucoup intéressé		
	Aspects psychosociaux de la rupture	Aspects juridiques	Médiation familiale
Secondaire ou formation professionnelle (N=114)	91,2 %	90,4 %	90,4 %
Collégial technique (N=54)	92,6 %	83,3 %	79,6 %
Collégial général (N=30)	100,0 %	73,3 %	86,7 %
1 ^{er} cycle universitaire (N=118)	95,8 %	79,7 %	77,1 %
2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire (N=77)	97,4 %	81,8 %	81,8 %

Le tableau 7 permet de constater que les trois parties de la présentation ont grandement intéressé les 114 répondants qui ont complété des études secondaires ou professionnelles, les pourcentages d'intérêt s'établissant à 91,2 et 90,4 %.

En ce qui concerne les autres sous-groupes, on observe des écarts plus ou moins importants d'un groupe à l'autre et d'une partie à l'autre de la présentation. Là encore, c'est la partie psychosociale qui affiche les taux d'intérêt les plus élevés, les pourcentages variant entre 91,2 % et 100 %.

- Le degré de compréhension du contenu et l'intérêt que ce contenu a suscité chez les répondants ont également été analysés en fonction du **nombre d'enfants, biologiques ou adoptés** de chacun des répondants.

Toutefois, compte tenu du fait que les sous-groupes de parents de « quatre enfants » et de « plus de quatre enfants » sont petits (16 et 2 répondants respectivement), ils n'ont pas été pris en compte dans l'analyse. De plus, même les résultats obtenus pour le sous-groupe de parents de trois enfants (39 répondants) sont à interpréter avec circonspection (c.f. précisions méthodologiques 5 et 6).

Le nombre d'enfants a peu influé sur le degré de compréhension des répondants eu égard à l'une ou l'autre des parties de la présentation. En effet, le plus faible pourcentage rapporté est de 92,2 %, ce qui autorise à ne pas s'attarder à cet aspect des résultats.

Par contre, l'intérêt des répondants pour chacune des parties de la présentation s'est avéré en lien avec leur nombre d'enfants.

D'abord, à l'instar d'autres variables sociodémographiques, **l'intérêt le plus élevé a été manifesté pour la partie psychosociale**, les pourcentages se situant entre 89,7 % pour les parents de trois enfants et 96,6 % pour les parents de deux. Il est toutefois à noter que 3 parents de trois enfants n'ont pas répondu à la question concernée, ce qui implique que les pourcentages ont été calculés sur 36 personnes plutôt que sur 39.

Ce sont les parents d'un seul enfant qui ont exprimé le plus haut taux d'intérêt à l'égard de la partie juridique et de la partie médiation, ces pourcentages s'établissant à 87,0 et 85,2 % respectivement. Les pourcentages les plus faibles à ce chapitre sont de 79,5 % pour la partie juridique (parents de trois enfants) et 81,0 % pour la partie médiation (parents de deux enfants). Le tableau suivant rend compte des pourcentages obtenus.

Tableau 8 : Pourcentages d'intérêt des répondants en fonction de leur nombre d'enfants

Sous-groupes	Cette partie m'a beaucoup intéressé		
	Aspects psychosociaux de la rupture (% max.)	Aspects juridiques (% max.)	Médiation familiale (% max.)
Un enfant (N=162)	92,6 %	87,0 %	85,2 %
Deux enfants (N=179)	96,6 %	80,4 %	81,0 %
Trois enfants (N=39)	89,7 %	79,5 %	82,1 %

- À l'instar des variables sociodémographiques précédentes, le lien entre **l'âge des enfants** d'une part, et le degré de compréhension du contenu et l'intérêt que ce contenu a suscité chez les répondants d'autre part, a été exploré.

Dans ce cas, six sous-groupes ont été pris en compte malgré qu'ils soient de tailles différentes et que le nombre de non-réponses varie grandement d'une question à l'autre (c.f. précisions méthodologiques 5 et 6). L'histogramme 10 rend compte des résultats obtenus.

Au chapitre de la compréhension du contenu, tous les taux associés aux deux premières parties de la présentation (aspects psychosociaux et juridiques), dépassent les 90 %. Par contre, pour la partie médiation, les sous-groupes des parents d'enfants âgés de 10 à 13 ans et ceux de 18 ans et plus affichent des taux de 88,1 et 85,7 % respectivement.

Le taux de 88,1 % peut s'expliquer par le pourcentage de non-réponses afférent à ce sous-groupe (6,4 %), pourcentage qui s'avère le plus élevé des pourcentages de non-réponses associés aux questions de compréhension de cette partie de l'analyse.

Quant au pourcentage de 85,7 %, il peut être attribuable à la petite taille du sous-groupe concerné.

En ce qui concerne l'intérêt des parents à l'égard du contenu, si on excepte le sous-groupe de parents d'enfants de 18 ans et plus, l'intérêt le plus élevé a été manifesté pour la partie psychosociale, les pourcentages se situant entre 93,1 et 96,6 %.

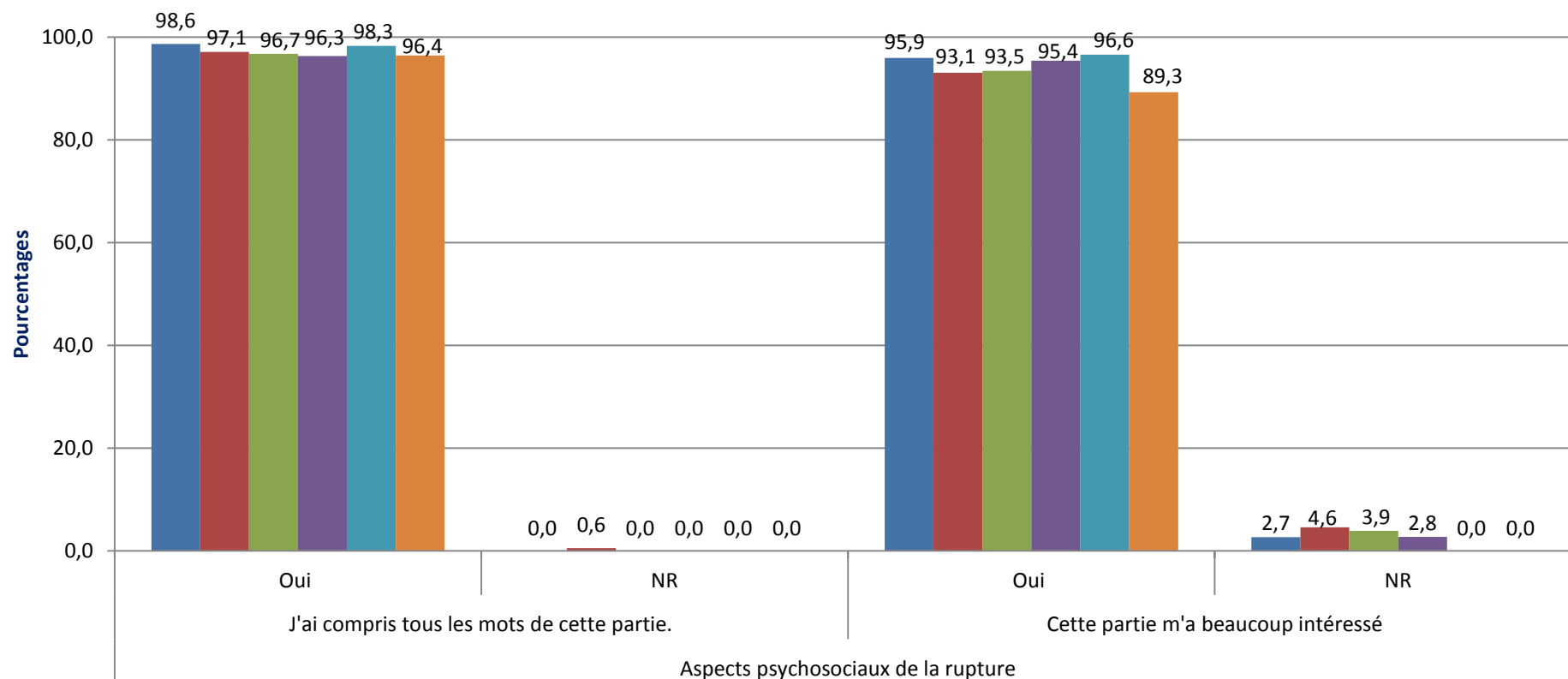
Le sous-groupe des parents d'enfants de 18 ans et plus et à charge doit encore retenir l'attention : non seulement affiche-t-il les taux d'intérêt les plus bas (89,3 %, 78,6 % et 78,6 %), mais aussi des taux de non-réponses parmi les plus élevés notamment pour les parties juridiques et médiation (10,7 et 7,1 % respectivement). Les taux d'intérêt observés peuvent s'expliquer par la taille du sous-groupe concerné mais aussi, et peut-être surtout, par les commentaires de ces parents à l'effet qu'ils auraient souhaité que la présentation s'attarde davantage aux besoins de ce groupe d'âge et aux solutions qui lui sont les plus appropriées (c.f. section 4.4.1 et annexe 6.2 du présent rapport).

À l'autre extrémité du spectre, les parents d'enfants de moins de deux ans expriment les taux d'intérêt les plus élevés pour les parties juridique et médiation. En effet, ce pourcentage s'établit à 90,5 % et 94,6 % respectivement alors que les taux suivants sont de 83,7 et 84,7 % pour les mêmes parties. **Il est à noter que, toutes variables sociodémographiques confondues, ces pourcentages sont les plus élevés observés au chapitre de l'intérêt suscité par le contenu des deux parties considérées**, si on excepte le taux de 91,7 % affiché par les répondants de langue maternelle anglaise pour la partie juridique (c.f. histogramme 8). Toutefois, il faut garder à l'esprit que, dans le cas de la langue maternelle anglaise, il s'agit d'un sous-groupe de petite taille (N=24).

Histogramme 10 a

Compréhension et intérêt (Aspects psychosociaux)

Point de vue des répondants selon l'âge de leurs enfants



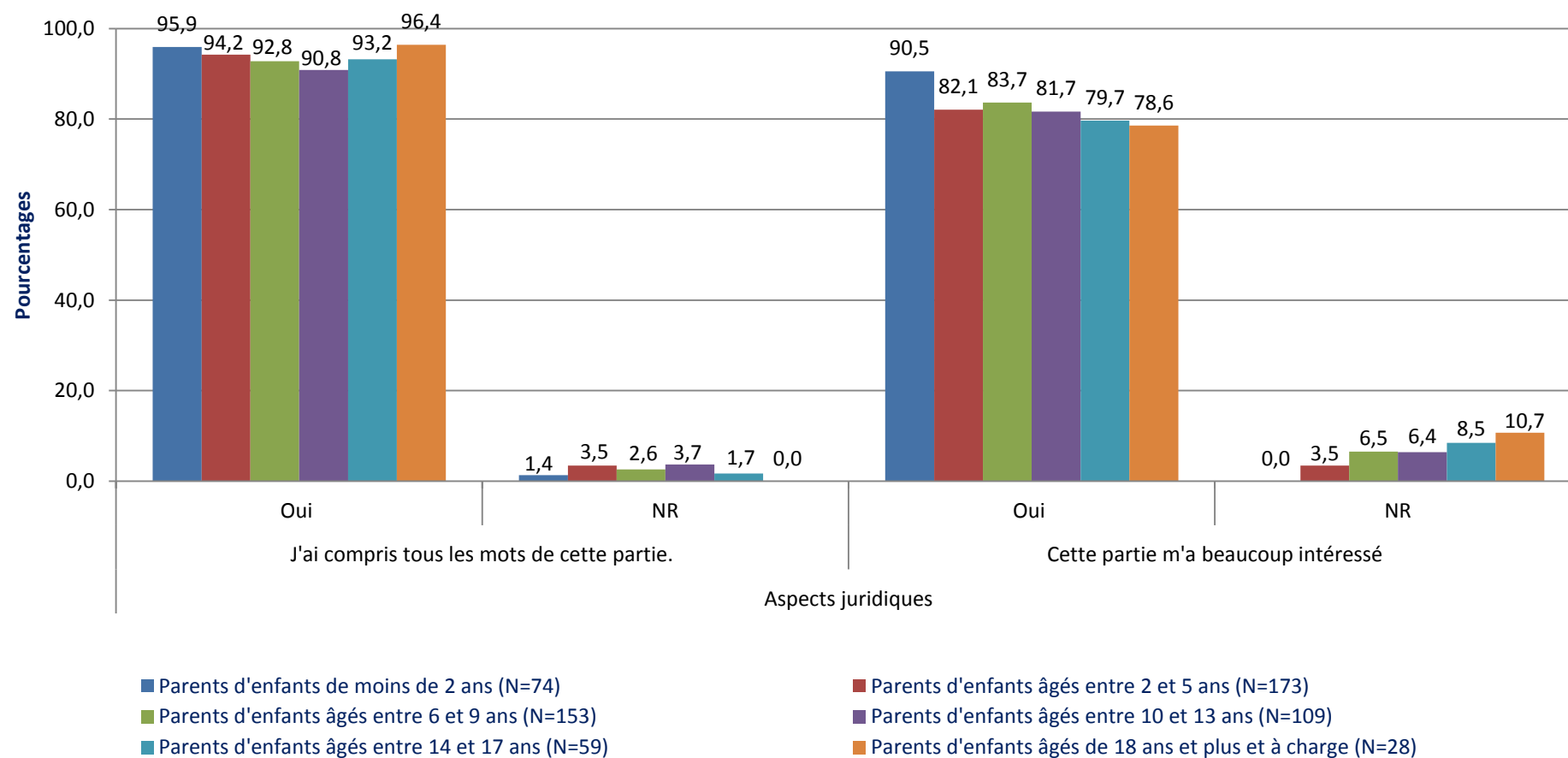
■ Parents d'enfants de moins de 2 ans (N=74)
■ Parents d'enfants âgés entre 6 et 9 ans (N=153)
■ Parents d'enfants âgés entre 14 et 17 ans (N=59)

■ Parents d'enfants âgés entre 2 et 5 ans (N=173)
■ Parents d'enfants âgés entre 10 et 13 ans (N=109)
■ Parents d'enfants âgés de 18 ans et plus et à charge (N=28)

Histogramme 10 b

Compréhension et intérêt (Aspects juridiques)

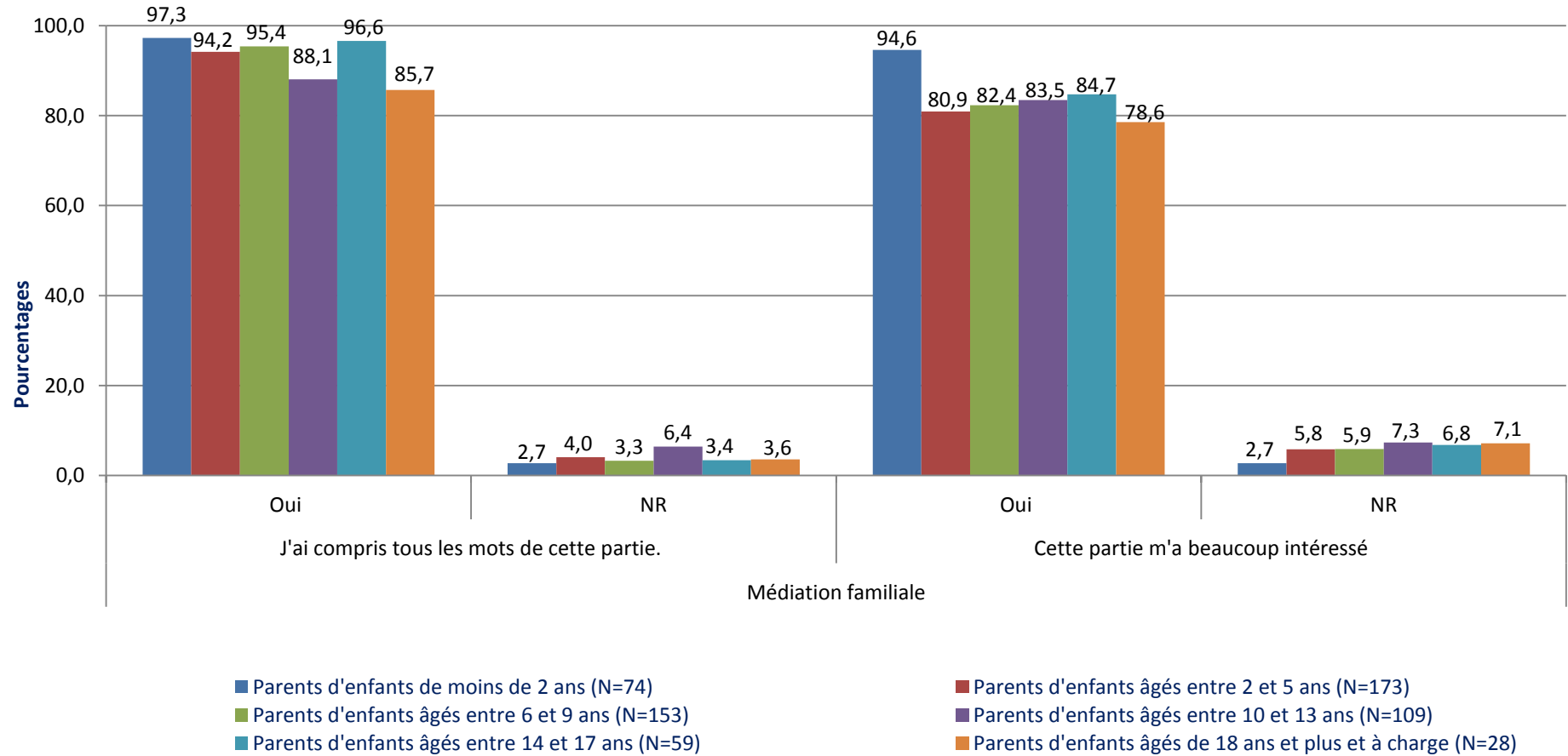
Point de vue des répondants selon l'âge de leurs enfants



Histogramme 10 c

Compréhension et intérêt (Médiation familiale)

Point de vue des répondants selon l'âge de leurs enfants



L'histogramme 11 fait ressortir le lien entre le **revenu annuel avant impôts** des répondants et leurs taux de compréhension et d'intérêt à l'égard de chacune des trois parties de la présentation.

Les six sous-groupes afférents à cette variable ont été pris en compte malgré qu'ils soient de tailles différentes, plutôt petites pour la plupart, que le nombre de non-réponses varie grandement d'une question à l'autre et qu'il soit relativement élevé notamment pour la question sur l'intérêt à l'égard de la partie médiation (c.f. précisions méthodologiques 5 et 6). L'histogramme 11 rend compte des résultats obtenus.

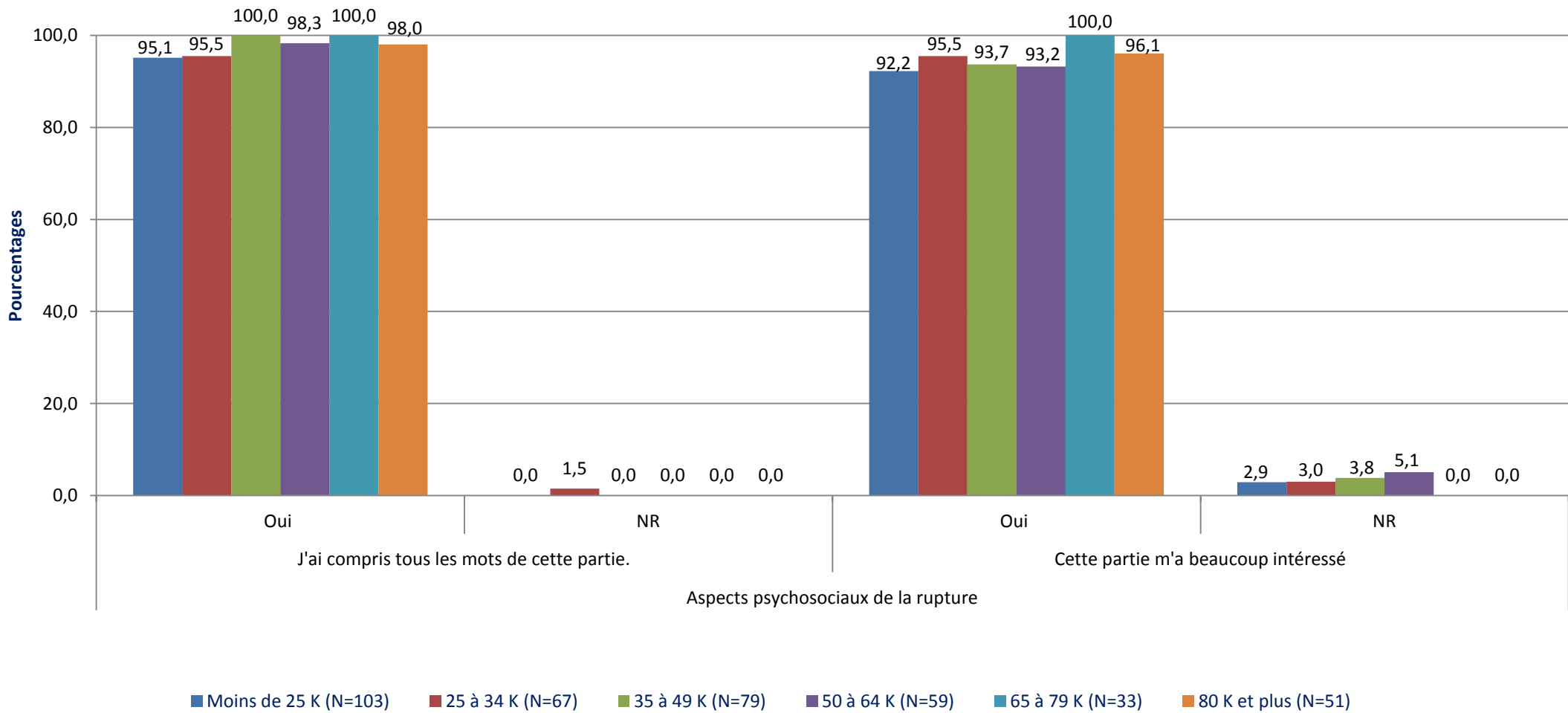
Le revenu annuel avant impôts a peu influé sur le degré de compréhension des répondants eu égard à l'une ou l'autre des parties de la présentation. En effet, le plus faible pourcentage rapporté est de 91,3 %, ce qui autorise à ne pas s'attarder à cet aspect des résultats.

Au chapitre de l'intérêt, c'est encore la partie psychosociale qui récolte les pourcentages les plus élevés, ces derniers variant entre 92,2 et 100 %.

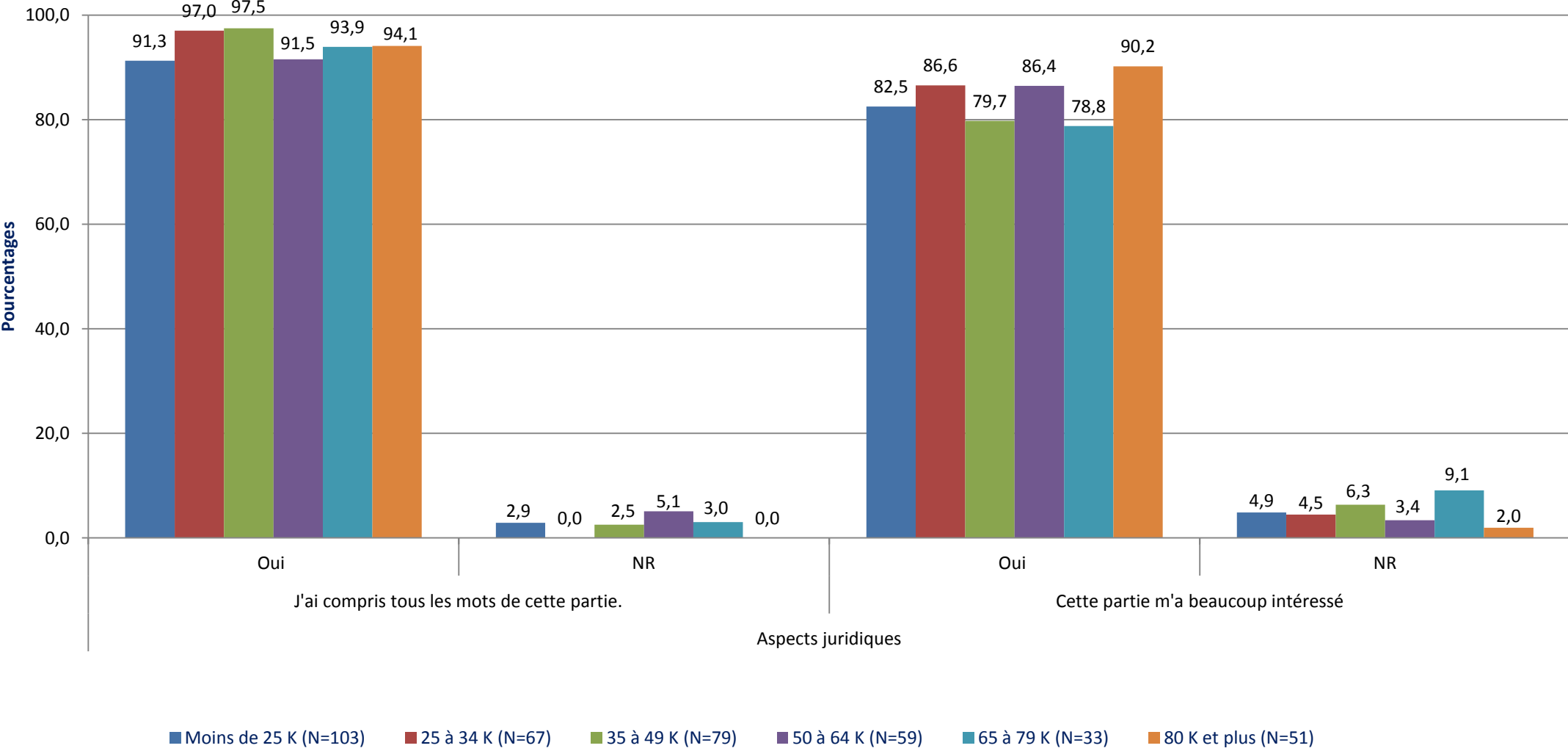
Pour les deux autres parties, le sous-groupe de revenu le plus élevé (80 K et plus) doit retenir l'attention. En effet, ces répondants expriment le taux d'intérêt le plus élevé pour les parties juridique et médiation, ce pourcentage, le même pour les deux parties, s'établissant à 90,2 % alors que le taux suivant est de 78,8 %. Dans les deux cas, le pourcentage le plus faible affiché reflète le point de vue des parents dont le revenu se situe entre 65 et 79 K. Il faut toutefois garder à l'esprit que ce sous-groupe est le plus petit (N=33) et que, de surcroît, le taux de non-réponses aux questions sur l'intérêt à l'égard des parties juridique et médiation est le plus élevé s'établissant à 9,1 % pour chacune de ces questions.

Quant à l'appréciation des autres sous-groupes au regard de l'intérêt suscité par les parties juridique et médiation, il varie entre 80 et 87 %, ce qui est comparable aux pourcentages observés pour les autres variables sociodémographiques.

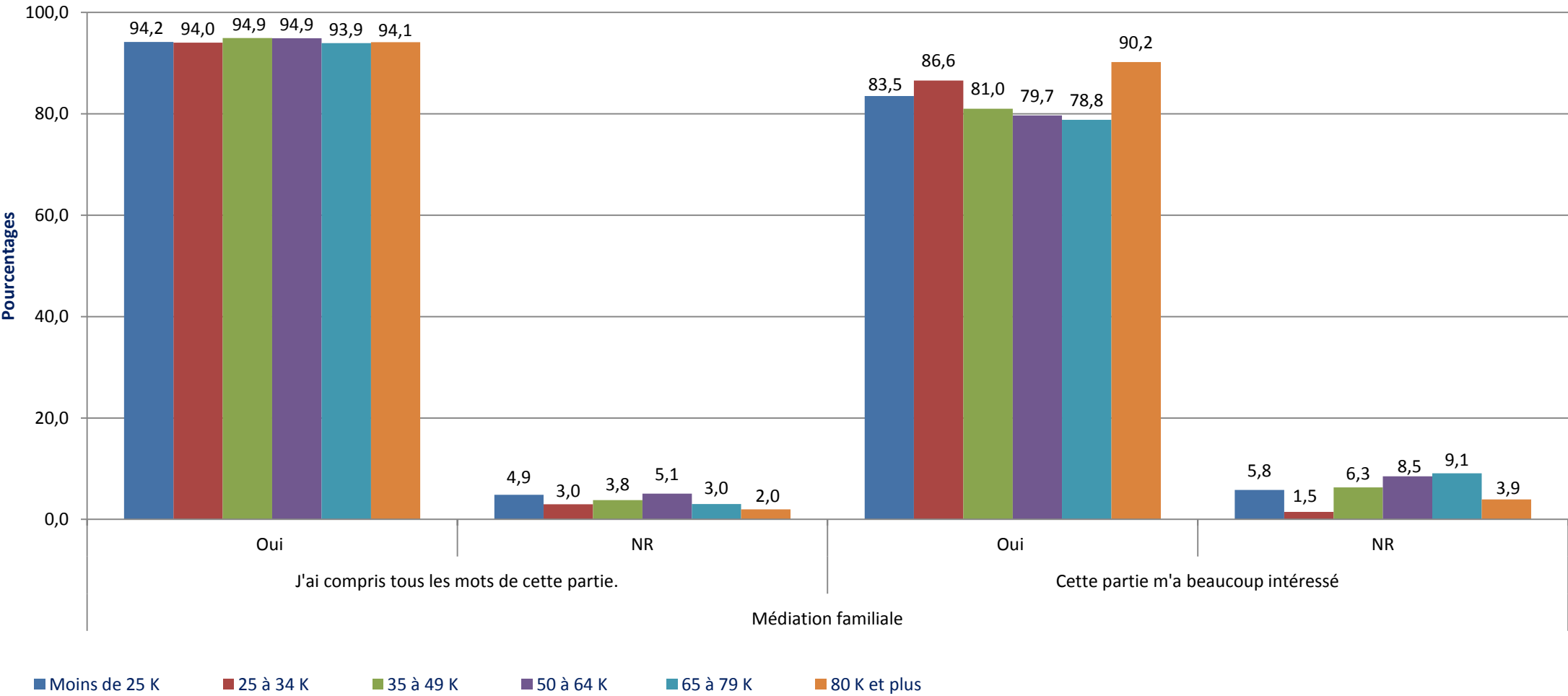
Histogramme 11a
Compréhension et intérêt (Aspects psychosociaux)
Point de vue des répondants selon revenu



Histogramme 11b
Compréhension et intérêt (Aspects juridiques)
Point de vue des répondants selon revenu



Histogramme 11c
Compréhension et intérêt (Médiation familiale)
Point de vue des répondants selon revenu



4.5.5. Sommaire : Compréhension et intérêt selon les variables sociodémographiques

Le tableau suivant résume les pourcentages les plus élevés et les plus faibles observés aux chapitres de la compréhension du contenu présenté et de l'intérêt manifesté à l'égard de ce contenu. Les données afférentes à des sous-groupes de petites tailles sont indiquées en italique et le(s) pourcentage(s) qui les suit (suivent) immédiatement sont rapportés en-dessous.

Tableau 9 : Pourcentages les plus élevés et les plus faibles de compréhension et d'intérêt

				Sous-groupe(s)
Compréhension	Aspects psychosociaux	Taux maximum	100 %	Revenu : 35 à 49 K et 65 à 79 K
		Taux minimum	95,4 %	Âge des répondants : 45 à 54 ans
	Aspects juridiques	Taux maximum	97,5 %	Revenu : 35 à 49 K
		Taux minimum	88,1 %	Langue maternelle : Autre
	Médiation familiale	Taux maximum	97,4 %	Scolarité : 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire
		Taux minimum	88,1 %	Âge des enfants : Entre 10 et 13 ans Langue maternelle : Autre
Intérêt	Aspects psychosociaux	Taux maximum	100 %	Langue maternelle : Anglais Scolarité : Collégial général Revenu : 65 à 79 K
			97,2 %	Hommes
		Taux minimum	89,3 % 89,7 %	Âge des enfants : 18 ans et plus et à charge Nombre d'enfants : trois
			91,2 %	Scolarité : secondaire ou formation professionnelle
	Aspects juridiques	Taux maximum	91,7 %	Langue maternelle : Anglais
			90,4 %	Scolarité : secondaire ou formation professionnelle
		Taux minimum	73,3 % 78,8 % 79,5 %	Scolarité : Collégial général Revenu : 65 à 79 K Nombre d'enfants : trois
			79,7 %	Scolarité : 1 ^{er} cycle universitaire Âge des enfants : 14 à 17 ans Revenu : 35 à 49 K
			Médiation familiale	Taux maximum
	Taux minimum	75,0 %		Participants ayant une expérience de la médiation et du processus judiciaire

En somme, les pourcentages rapportés dans le tableau ci-dessus permettent de conclure que, quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée, plus de 88 % des répondants ont compris les trois parties de la présentation et plus de 73,3 % affirment que le contenu proposé les a intéressés. On peut donc considérer que les objectifs du projet sont atteints à cet égard.

4.6. Ce que la séance a apporté aux participants

À l'instar de la partie sur la compréhension du contenu et l'intérêt suscité par ce dernier chez les parents, les réponses aux questions sur l'impact de la séance, (c.f. Q1 à Q13, partie 3, questionnaire aux participantes et participants, annexe 5.1), ont été analysées non seulement pour l'ensemble des répondants mais également à la lueur de toutes les variables sociodémographiques, qu'elles soient usuelles ou spécifiques à ce projet.

Avant de présenter les résultats afférents à cette partie, il importe de préciser le mode de calcul et de présentation des pourcentages qui seront rapportés.

Précision méthodologique 7	Le mode de calcul Comme on peut le constater, les réponses aux questions de cette section se déclinent, si on exclut le « Je ne sais pas », selon quatre choix : ▪ Tout à fait d'accord ▪ D'accord ▪ Plutôt en désaccord ▪ Tout à fait en désaccord Or, dans les cas semblables, la pratique d'analyse statistique des résultats veut que l'on regroupe les deux premiers choix à savoir « Tout à fait d'accord » et « D'accord » d'une part, et les choix « Plutôt en désaccord » et « Tout à fait en désaccord » d'autre part. En effet, les recherches indiquent que si le même questionnaire était soumis à plusieurs reprises et dans des circonstances variées aux mêmes personnes, leurs réponses pourraient varier entre les deux premiers choix ou entre les deux derniers, mais ne basculeraient pas d'une catégorie à l'autre. Les pourcentages afférents à cette section du questionnaire aux participants sont basés sur cette conclusion. Le mode de présentation des résultats Par ailleurs, le nombre de non-réponses s'avère beaucoup plus élevé dans cette partie du questionnaire que dans les parties précédentes. Par conséquent, pour alléger les histogrammes et les tableaux qui sont présentés mais aussi et surtout pour permettre une meilleure interprétation des résultats, deux mesures ont été prises : ▪ pour chacune des questions concernées, le pourcentage combiné des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » a été calculé sur le nombre de personnes qui se sont effectivement prononcées. Ceci implique que, pour chacune des questions concernées, les « Je ne sais pas » et les non-réponses ont été soustraits du nombre total de répondants à savoir 407. ▪ le nombre absolu des réponses sur lequel chaque pourcentage a été calculé est rapporté.
-------------------------------	---

Dans un autre ordre d'idées, il est à noter que 5 des 13 questions considérées dans cette section portent sur les connaissances et l'expérience antérieures des répondants. En effet, les énoncés des questions 1, 5, 6, 8 et 9 commencent par « Avant de suivre cette session, je... ». Les réponses à ces questions doivent donc être interprétées non pas en termes d'impact direct de la séance sur les parents mais plutôt comme toile de fond qui permet de mieux éclairer les réponses obtenues aux autres questions.

4.6.1. Ensemble des répondants

Tableau 10 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés pour l'ensemble des répondants

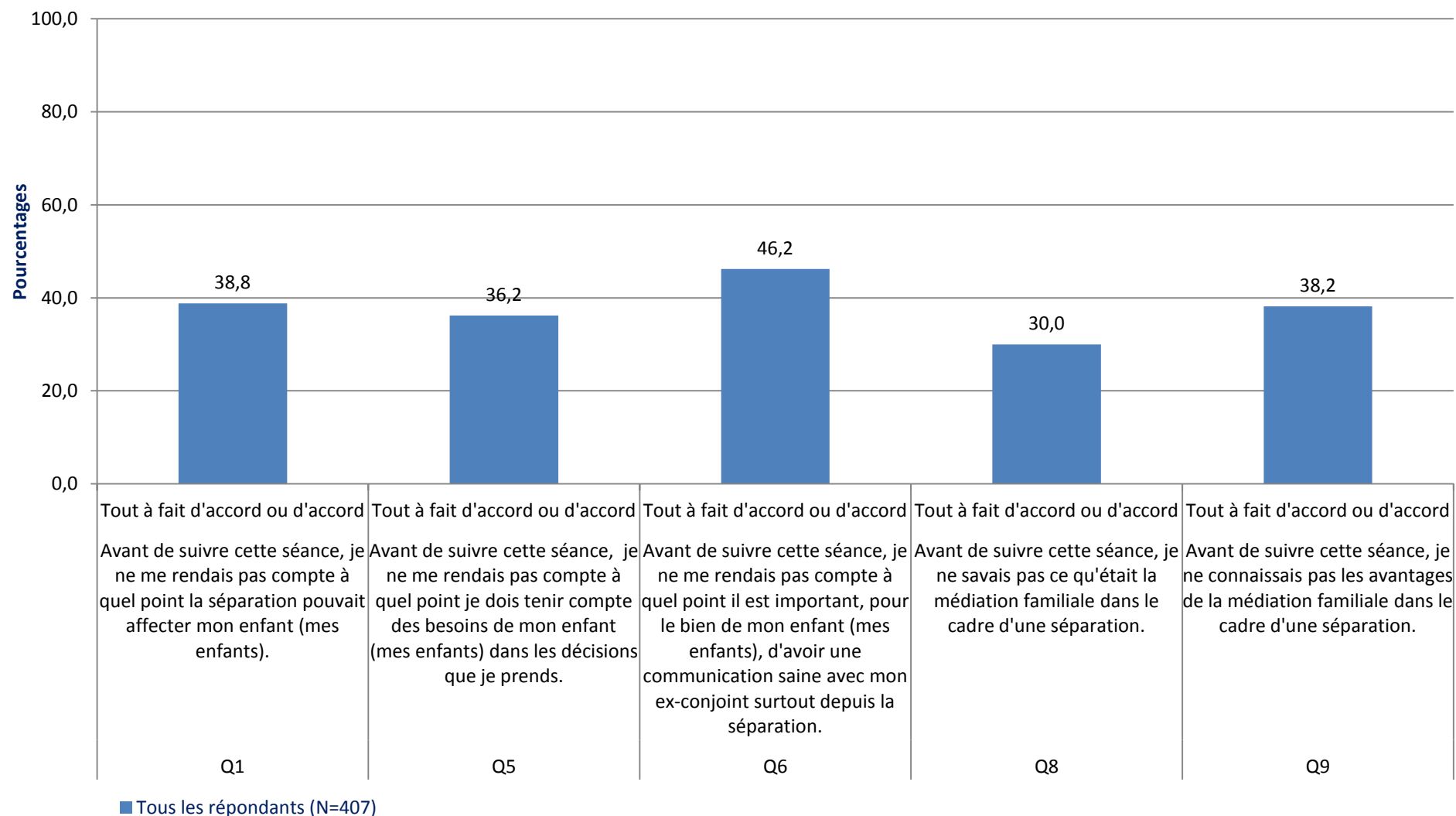
		Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants							
Question		Q1	Q5	Q6	Q8	Q9			
Nombre de réponses		358	359	353	347	351			
		Questions liées à l'impact de la séance à proprement parler							
Question		Q2	Q3	Q4	Q7	Q10	Q11	Q12	Q13
Nombre de réponses		348	358	358	348	343	343	324	335

Comme en atteste le tableau 10, le plus petit nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés pour chacune des questions concernées est 324 (en caractères gras dans le tableau) pour la question 12. Ce nombre permet de considérer que les résultats obtenus sont fiables.

Histogramme 12 a

Ce que la séance a apporté aux participants

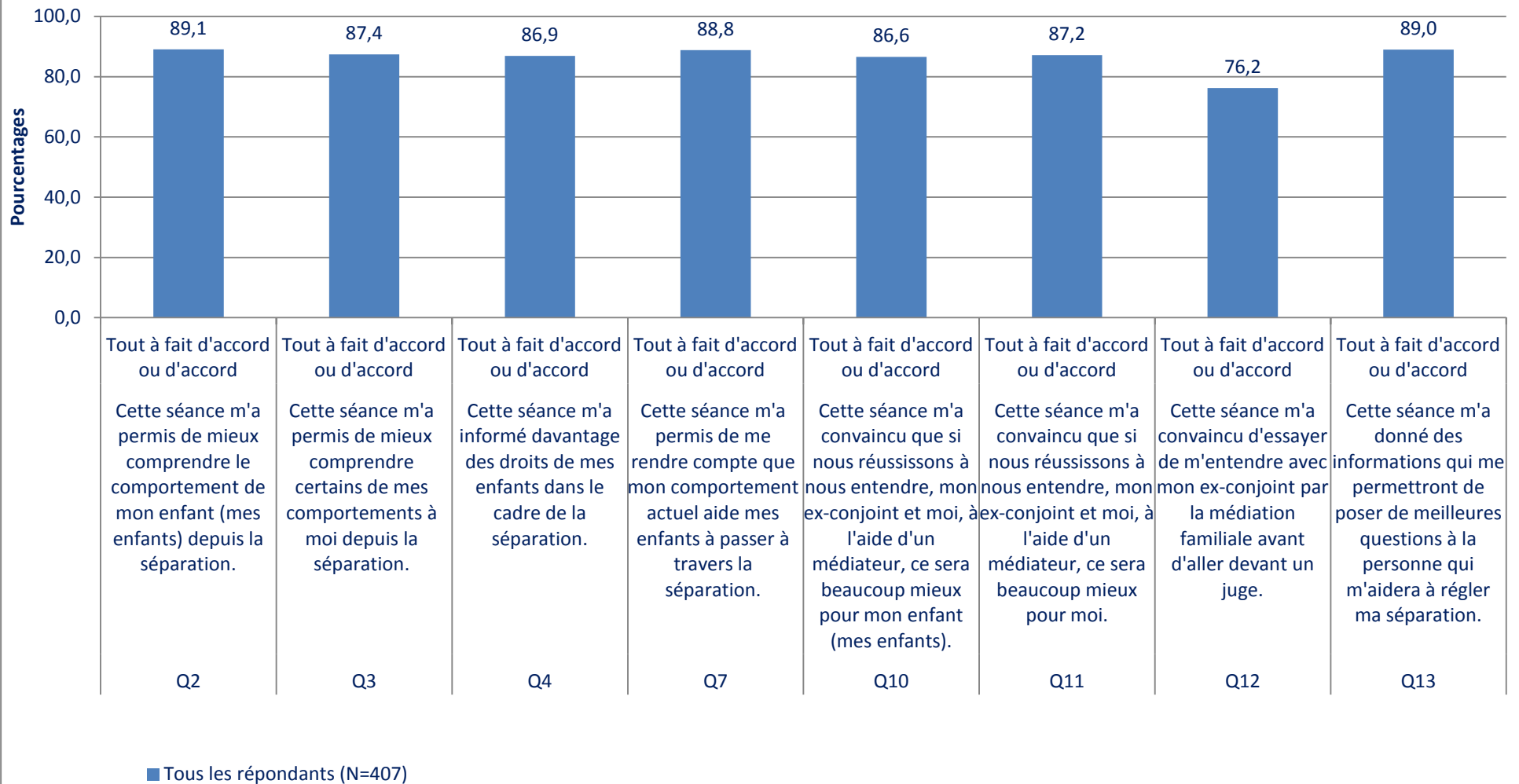
Point de vue de tous les répondants



Histogramme 12 b

Ce que la séance a apporté aux participants

Point de vue de tous les répondants



L'histogramme 12 présente les pourcentages reliés aux questions 1 à 13 de la 3^e partie du questionnaire aux participantes et participants.

Comme on peut le constater, les pourcentages afférents aux questions 1, 5, 6, 8 et 9 (histogramme 12 a), questions que nous avons regroupées dans la catégorie *Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants*, sont nettement inférieurs aux taux calculés pour les autres questions (histogramme 12 b). Selon les questions de cette catégorie, 30 à 46,2 % des répondants estiment qu'au moment de participer à la séance, ils n'étaient pas **suffisamment** conscients et informés de l'impact de la séparation sur leurs enfants.

Quant aux questions ayant trait à l'impact de la séance à proprement parler, le taux le plus faible s'établit à 76,2 % (Q12). Ce résultat autorise à penser que, **grâce à la séance**, plus des trois quarts des 324 répondants à cette question tenteront de s'entendre avec leur ex-conjoint par la médiation avant d'avoir recours à des procédures judiciaires, ce qu'ils n'auraient peut-être pas fait auparavant. **À lui seul, ce résultat exprime une retombée des plus intéressantes.**

Le pourcentage obtenu à l'énoncé 13 mérite également d'être souligné. En effet, 89 % des 335 répondants à cette question estiment que la séance les a outillés pour poser de meilleures questions à la personne qui les aidera à régler leur séparation.

Quant aux autres questions liées à l'impact de la séance à proprement parler, elles affichent toutes des taux de 86,6 % ou plus, attestant du fait même de l'atteinte des objectifs du projet (c.f. Introduction, p.1).

Par ailleurs, il est intéressant d'analyser les pourcentages obtenus aux questions liées aux connaissances antérieures des répondants et à leur expérience à la lumière des taux compilés pour les autres questions. Cet exercice autorise l'interprétation suivante : si les répondants avaient, au moment de participer à la séance, un bagage non négligeable en lien avec leur séparation et l'exercice de leur rôle parental, la séance leur a permis d'entrevoir des moyens de mieux mettre cette expérience à profit pour leur mieux-être personnel et celui de leurs enfants.

L'analyse présentée ci-dessus concernant le résultat obtenu à la question 12 ainsi que les écarts de pourcentages observés entre les deux catégories de questions peut être transposée à toutes les analyses subséquentes qui seront faites selon l'une ou l'autre des variables sociodémographiques considérées.

4.6.2. Impact de la séance selon la langue maternelle

Tableau 11 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés et ce, selon la langue maternelle. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

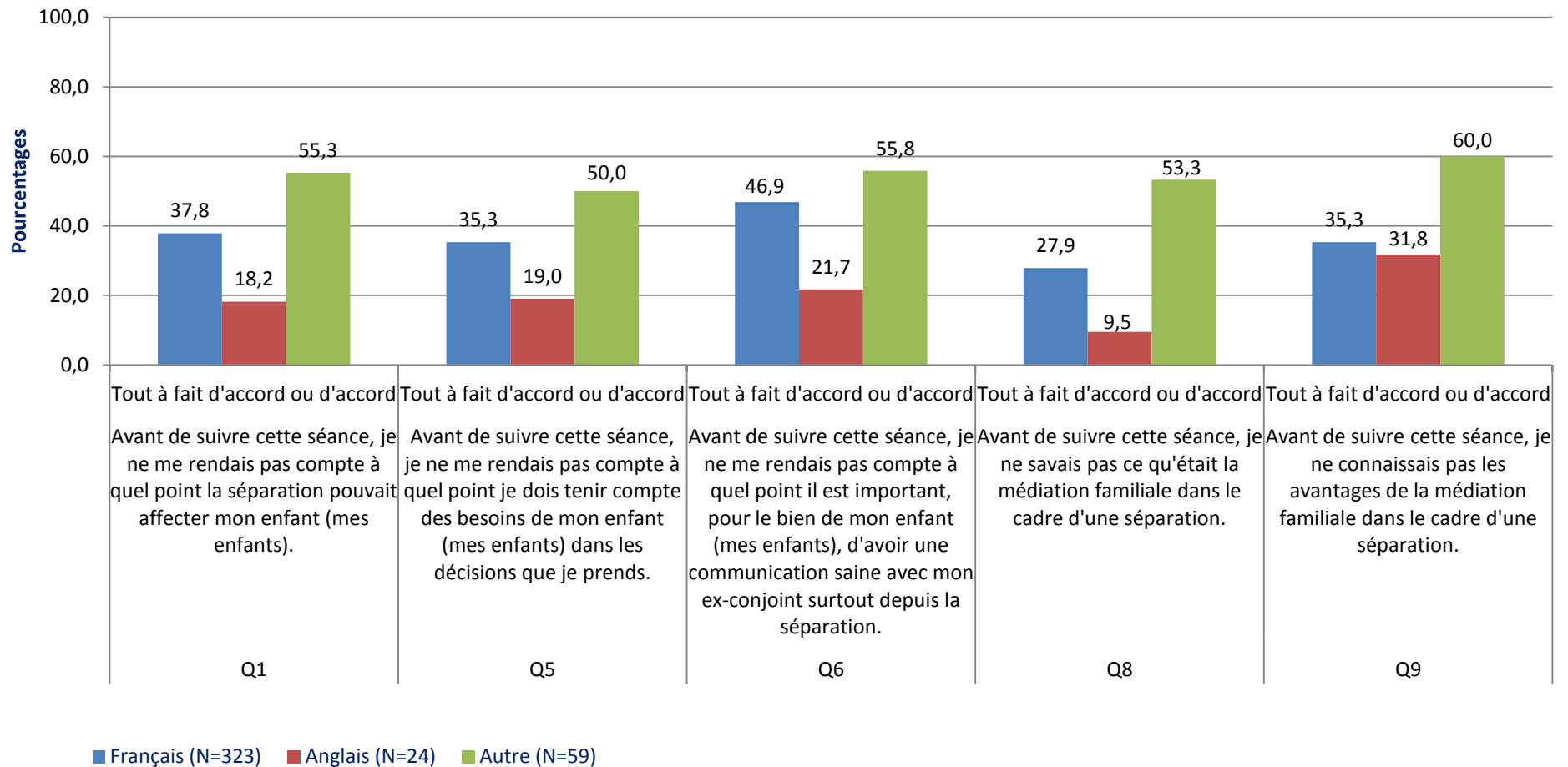
	Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants								
Nombre de réponses	Q1	Q5	Q6	Q8	Q9				
Français	288	289	286	280	283				
Anglais	22	21	23	19	22				
Autre	47	48	43	45	45				
	Questions liées à l'impact de la séance à proprement parler								
Nombre de réponses	Q2	Q3	Q4	Q7	Q10	Q11	Q12	Q13	
Français	281	291	286	281	279	278	262	269	
Anglais	21	21	23	20	20	21	18	21	
Autre	45	45	48	46	43	43	44	44	

Le tableau 11 fait ressortir le très petit nombre de réponses des parents de langue maternelle anglaise. C'est pourquoi les résultats afférents à ce sous-groupe devront être interprétés avec la plus grande prudence.

Histogramme 13 a

Ce que la séance a apporté aux participants

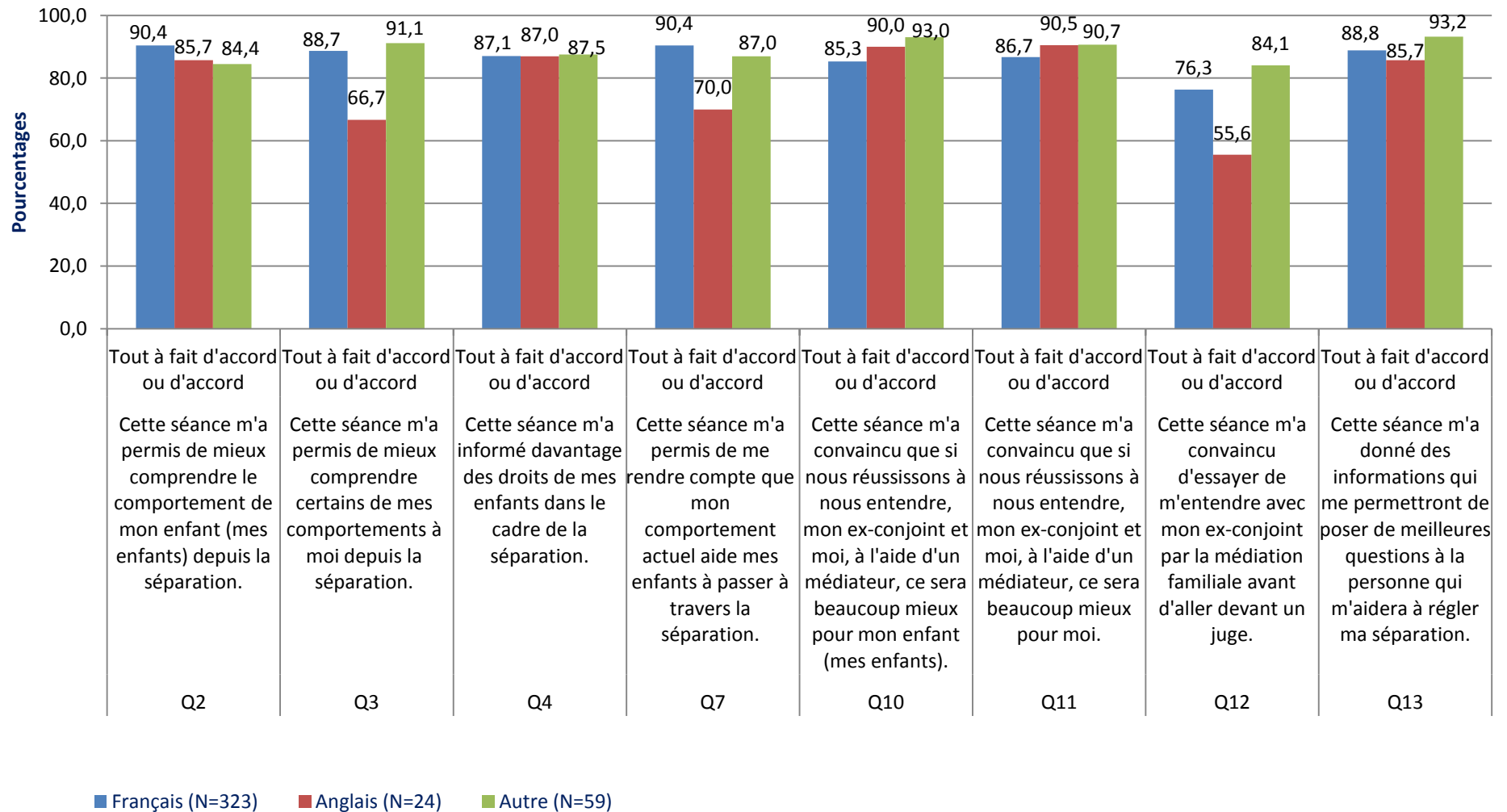
Point de vue des répondants selon langue maternelle



Histogramme 13 b

Ce que la séance a apporté aux participants

Point de vue des répondants selon langue maternelle



Un premier coup d'œil à l'histogramme 13 permet de constater que, pour le sous-groupe dont la langue maternelle est le français, les pourcentages afférents sont très semblables aux pourcentages calculés pour l'ensemble des répondants et ce, pour toutes les questions concernées (c.f. histogramme 12). Cette observation n'a toutefois rien de surprenant compte tenu de la taille du sous-groupe de langue maternelle française comparé à celle des deux autres sous-groupes. Il s'ensuit que l'analyse des données de l'histogramme 12 peut être transposée intégralement à celle du sous-groupe de langue maternelle française de l'histogramme 13.

Quant aux deux autres sous-groupes, ils présentent plusieurs éléments d'intérêt.

En ce qui concerne le sous-groupe de langue maternelle anglaise, nonobstant la mise en garde formulée ci-dessus, on observe que pour 7 questions sur 13, les pourcentages exprimés sont nettement inférieurs à ceux compilés pour les deux autres sous-groupes, tandis que pour les 6 autres questions, les taux affichés sont très élevés. Cette dichotomie autorise à penser que, au-delà des pourcentages comme tels, les résultats fournissent une indication de l'impact que la séance a eu sur les répondants concernés. Or, les 6 questions qui affichent des taux élevés concernent essentiellement les enfants, leurs besoins, et les avantages d'avoir recours à la médiation. On peut donc en conclure que, à ces égards, la séance a eu un impact positif sur les répondants de ce sous-groupe.

Quant aux répondants de langue maternelle autre, les pourcentages exprimés pour l'ensemble des 13 questions donnent à penser que, toutes proportions gardées, c'est à ce sous-groupe que la séance a bénéficié le plus. En plus des informations objectives présentées au cours de la séance, ce constat pourrait être lié à la découverte, pour ces répondants, de facteurs culturels auxquels ils étaient plus ou moins sensibilisés jusqu'alors.

Compte tenu de ce qui précède, on est autorisé à penser que, quelle que soit la langue maternelle des répondants, leur participation à la séance a eu un impact positif.

4.6.3. Impact de la séance selon l'expérience de la médiation et du processus judiciaire

Tableau 12 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés et ce, selon l'expérience de la médiation et du processus judiciaire des répondants. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

		Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants						
Nombre de réponses	Q1	Q5	Q6	Q8	Q9			
Médiation et processus de modification	73	73	72	72	74			
Ni médiation, ni processus de modification	142	145	138	137	136			
		Questions liées à l'impact de la séance à proprement parler						
Nombre de réponses	Q2	Q3	Q4	Q7	Q10	Q11	Q12	Q13
Médiation et processus de modification	77	77	72	74	72	74	67	70
Ni médiation, ni processus de modification	132	141	143	133	132	133	131	133

Avant d'amorcer l'analyse des résultats de cette section, il importe d'examiner le nombre de réponses obtenues à chacune des questions. Le tableau 12 démontre que ce nombre est suffisant pour que les résultats afférents puissent être considérés fiables.

À l'instar de l'analyse de la compréhension du contenu de la séance et de l'intérêt que ce dernier a suscité chez les parents, l'impact de la séance sur les répondants a été analysé en étudiant deux sous-groupes distincts : les répondants qui n'avaient **aucune** expérience de la médiation et du processus judiciaire d'une part, et ceux qui, au moment où ils ont participé à la séance, étaient déjà allés en médiation **et** étaient en processus de modification d'un jugement ou d'une entente d'autre part.

L'hypothèse sous-jacente à cette approche est que la séance aurait plus d'impact sur les répondants du sous-groupe qui n'avait aucune expérience préalable de la médiation et du processus judiciaire que sur les parents de l'autre sous-groupe.

Sauf pour les questions 1 et 2, l'analyse de l'histogramme 14 fait ressortir que l'hypothèse ci-dessus est largement confirmée, les taux affichés pour les questions 8 (*Avant de suivre cette séance, je ne savais pas ce qu'était la médiation familiale dans le cadre d'une séparation*) et 9 (*Avant de suivre cette séance, je ne connaissais pas les avantages de la médiation dans le cadre d'une séparation*) étant sans équivoque. Pour ce qui est des autres questions, les écarts de pourcentages varient de 3 à 16,2 %, les taux les plus élevés étant afférents au sous-groupe qui n'avait pas été en médiation familiale et qui n'était pas, au moment d'assister à la séance, en processus de modification d'un jugement ou d'une entente.

De plus, on peut affirmer que, de l'avis des répondants qui n'avaient aucune expérience antérieure de la médiation ou du processus judiciaire, la séance a eu un impact considérable sur eux puisque les pourcentages obtenus aux questions 2 à 4, 7 et 10 à 13 varient entre 89,4 et 94,0 %.

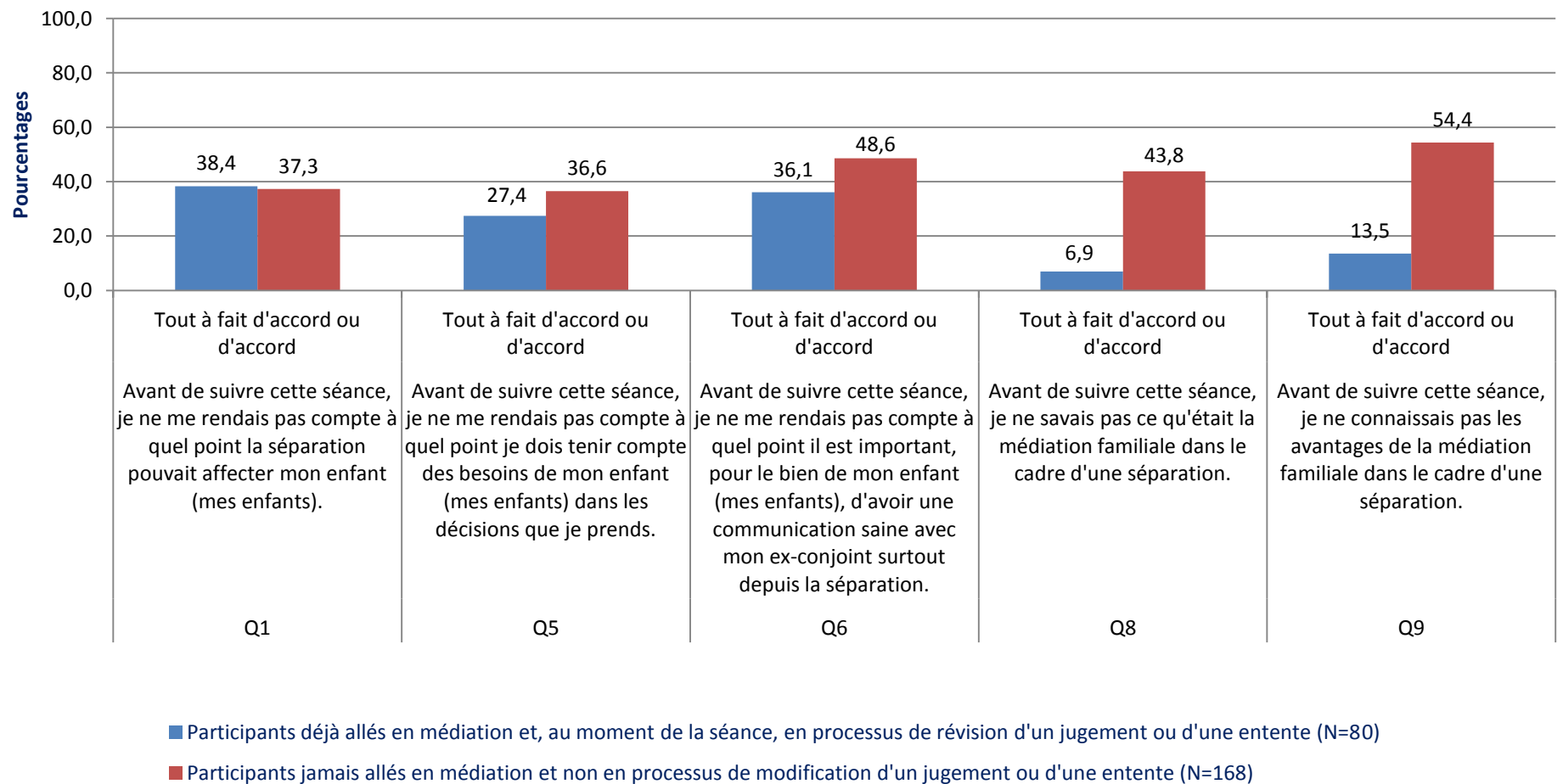
Les réponses des parents qui avaient déjà été en médiation et qui étaient en processus de modification d'un jugement ou d'une entente sont également intéressantes. En effet, il était prévisible que les questions afférentes à leur expérience antérieure, incluant une certaine capacité d'introspection qu'ils auraient pu développer à travers cette expérience, affichent des taux relativement bas (Q1, Q5, Q6, Q8 et Q9). Par contre, les taux relatifs aux autres questions indiquent que, malgré leur expérience antérieure, la séance leur a été utile. Cette conclusion mérite d'être soulignée.

En somme, l'analyse de cette section permet d'affirmer que la séance a eu un impact positif sur les répondants qu'ils aient eu ou non une expérience antérieure de la médiation ou du processus judiciaire.

Histogramme 14 a

Ce que la séance a apporté aux participants

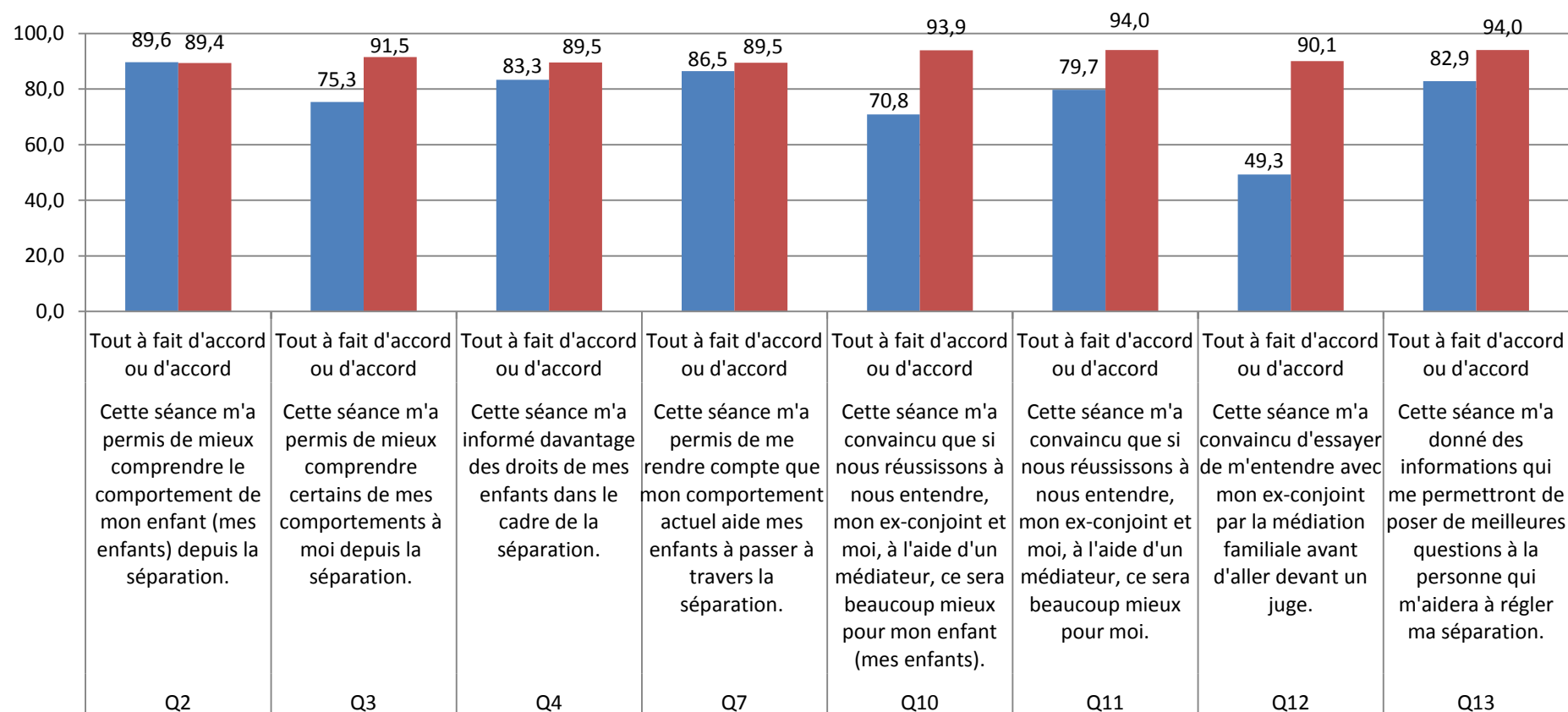
Point de vue des participants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire



Histogramme 14 b

Ce que la séance a apporté aux participants

Point de vue des participants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire



■ Participants déjà allés en médiation et, au moment de la séance, en processus de révision d'un jugement ou d'une entente (N=80)

■ Participants jamais allés en médiation et non en processus de modification d'un jugement ou d'une entente (N=168)

4.6.4. Impact de la séance selon d'autres variables sociodémographiques

L'analyse de l'impact de la séance sur les répondants a également été faite en lien avec d'autres variables sociodémographiques. Pour ne pas alourdir le présent rapport, seuls les faits saillants de cette analyse sont présentés ci-dessous :

4.6.4.1. Impact de la séance selon le site de diffusion

Tableau 13 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés et ce, selon le site de diffusion. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

	Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants								
Nombre de réponses	Q1	Q5	Q6	Q8	Q9				
Répondants à Montréal	277	278	272	266	270				
Répondants à Québec	81	81	81	81	81				
	Questions liées à l'impact de la séance à proprement parler								
Nombre de réponses	Q2	Q3	Q4	Q7	Q10	Q11	Q12	Q13	
Répondants à Montréal	268	277	280	270	267	265	250	261	
Répondants à Québec	80	81	78	78	76	78	74	74	

L'examen du tableau 13 indique que les pourcentages calculés pour cette section sont basés sur au moins 250 réponses (Q12) pour les répondants de Montréal, et 74 (Q12) pour les répondants de Québec.

Ces nombres font ressortir que le nombre de réponses dans chacun des deux sous-groupes est convenable même s'il n'est pas semblable. En effet, les réponses du sous-groupe de Montréal sont environ trois fois plus nombreuses que celles du sous-groupe de Québec.

Considérant ces deux éléments, les pourcentages calculés (c.f. annexe 15, histogrammes Aa et Ab) autorisent à conclure que **la séance a eu un impact positif sur les répondants des deux sous-groupes.**

4.6.4.2. Impact de la séance selon le statut (mariés versus conjoints de fait)

Les pourcentages calculés pour cette section sont basés sur au moins 148 réponses (Q12) pour les répondants mariés, et 167 (Q12) pour les répondants conjoints de fait. Ces nombres font ressortir que la taille de chacun des deux sous-groupes est convenable d'une part, et que les deux sous-groupes sont de tailles comparables d'autre part. Par conséquent, les résultats obtenus à ce chapitre sont fiables.

L'examen des histogrammes afférents à cette partie de l'analyse (c.f. annexe 15, histogrammes Ba et Bb) permet de conclure que, dans l'ensemble, **la séance a eu un impact plus grand sur les répondants mariés que sur les conjoints de fait**, l'écart le plus grand s'établissant à 12,4 % pour la question 12. Ces résultats autorisent à penser que, au moment de participer à la séance, les répondants conjoints de fait étaient plus sensibilisés que les répondants mariés à l'impact de la séparation sur leurs enfants et aux besoins de ces derniers. Nonobstant, les pourcentages calculés pour la question 9 indiquent que 3,2 % plus de répondants conjoints de fait que de répondants mariés ont appris, à travers la séance, les avantages de la médiation familiale dans le cadre d'une séparation.

De plus, si on excepte la question 12 dont les pourcentages s'établissent à 83,1 % pour les répondants mariés versus 70,7 pour les répondants conjoints de fait, le plus faible pourcentage afférent aux questions liées à l'impact de la séance à proprement parler est de 84,1 % et ce, quel que soit le sous-groupe. **On est donc autorisé à conclure que, dans l'ensemble, la séance a eu un impact positif tant sur les répondants mariés que sur les conjoints de fait.**

4.6.4.3. Impact de la séance selon le sexe

Les pourcentages calculés pour cette section sont basés sur au moins 186 réponses (Q12) pour les répondantes et 145 (Q13) pour les répondants. Ces nombres indiquent que la taille de chacun des deux sous-groupes est assez grande pour que les résultats puissent être considérés fiables.

L'examen des histogrammes afférents à cette partie de l'analyse (c.f. annexe 15, histogrammes Ca et Cb) permet de conclure que, **dans l'ensemble, la séance a eu un impact plus grand sur les hommes que sur les femmes**, l'écart le plus grand s'établissant à 12 % pour la question 1. Il est intéressant de rappeler le libellé de cette question : *Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point la séparation pouvait affecter mon enfant (mes enfants).*

Une seule question affiche un pourcentage de 1 % supérieur pour les femmes (38,7 versus 37,7 % pour les hommes), question dont l'énoncé était : *Avant de suivre cette séance, je ne connaissais pas les avantages de la médiation familiale dans le cadre d'une séparation.*

Par ailleurs, si on excepte la question 12 dont les pourcentages s'établissent à 74,7 % pour les femmes versus 78,3 % pour les hommes, le plus faible pourcentage afférent aux questions liées à l'impact de la séance à proprement parler est de 84,3 % pour les femmes et de 88,1 % pour les hommes. **On est donc autorisé à conclure que, dans l'ensemble, la séance a eu un impact positif tant sur les répondantes que sur les répondants.**

4.6.4.4. Impact de la séance selon l'âge des répondants

En ce qui concerne l'analyse en fonction de l'**âge des répondants**, il faut rappeler qu'elle n'a pas été faite pour les moins de 25 ans, les 55 à 64 ans et les 65 ans et plus. En effet, le nombre de répondants dans chacun de ces sous-groupes était trop faible pour permettre une analyse fiable, ces nombres s'établissant à 7, 15 et 0 respectivement (c.f. précision méthodologique 3).

Les pourcentages calculés pour cette section sont basés sur au moins 117 réponses (Q12) pour les répondants de 25 à 34 ans, 138 réponses (Q12) pour les 35 à 44 ans et 47 réponses (Q13) pour les 45 à 54 ans. Ces nombres font ressortir que la taille des deux premiers sous-groupes est comparable. Quant à la taille du troisième, bien que nettement plus petite que celle des deux autres, elle permet quand même de présenter des résultats intéressants. Toutefois, la prudence s'impose lors de la comparaison des trois sous-groupes.

Dans l'ensemble, aucune tendance précise ne permet de distinguer les trois sous-groupes l'un de l'autre.

Parmi les cinq questions qui traitent des connaissances et de l'expérience antérieures des répondants, c'est la question 6 (*Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point il est important, pour le bien de mon enfant (mes enfants) d'avoir une communication saine entre mon ex-conjoint et moi, surtout depuis la séparation*) qui affiche les pourcentages les plus élevés, à savoir 46,6, 40,7 et 54,6 % pour les 25 à 34, 35 à 44 et 45 à 54 ans respectivement.

Quant aux questions qui visaient à évaluer l'impact à proprement parler de la séance sur les répondants, si on excepte la question 12 pour laquelle les taux se situent entre 72,6 et 79,2 %, les pourcentages affichés varient de 84,8 à 93,3 %.

Compte tenu de ce qui précède, on est autorisé à conclure que, dans l'ensemble, la séance a eu un impact positif comparable sur les répondants des trois sous-groupes analysés, c'est-à-dire sur les parents âgés de 25 à 54 ans.

4.6.4.5. Impact de la séance selon le niveau de scolarité

Les pourcentages calculés pour cette section sont basés sur au moins 87 réponses (Q12) pour les répondants qui ont complété un secondaire ou une formation professionnelle, 44 réponses (Q8 à Q11) pour le sous-groupe *Collégial technique*, 21 réponses (Q7 et Q11) pour le *Collégial général*, 100 réponses (Q12) pour le 1^{er} cycle universitaire et 61 réponses (Q12 et Q13) pour les 2^e ou 3^e cycles universitaires. Ces nombres font ressortir que le nombre de réponses varie considérablement d'un sous-groupe à l'autre, le sous-groupe *Collégial général* étant particulièrement petit. La prudence s'impose donc dans l'interprétation des résultats pour ce sous-groupe. L'histogramme 15 présente les résultats obtenus pour cette section.

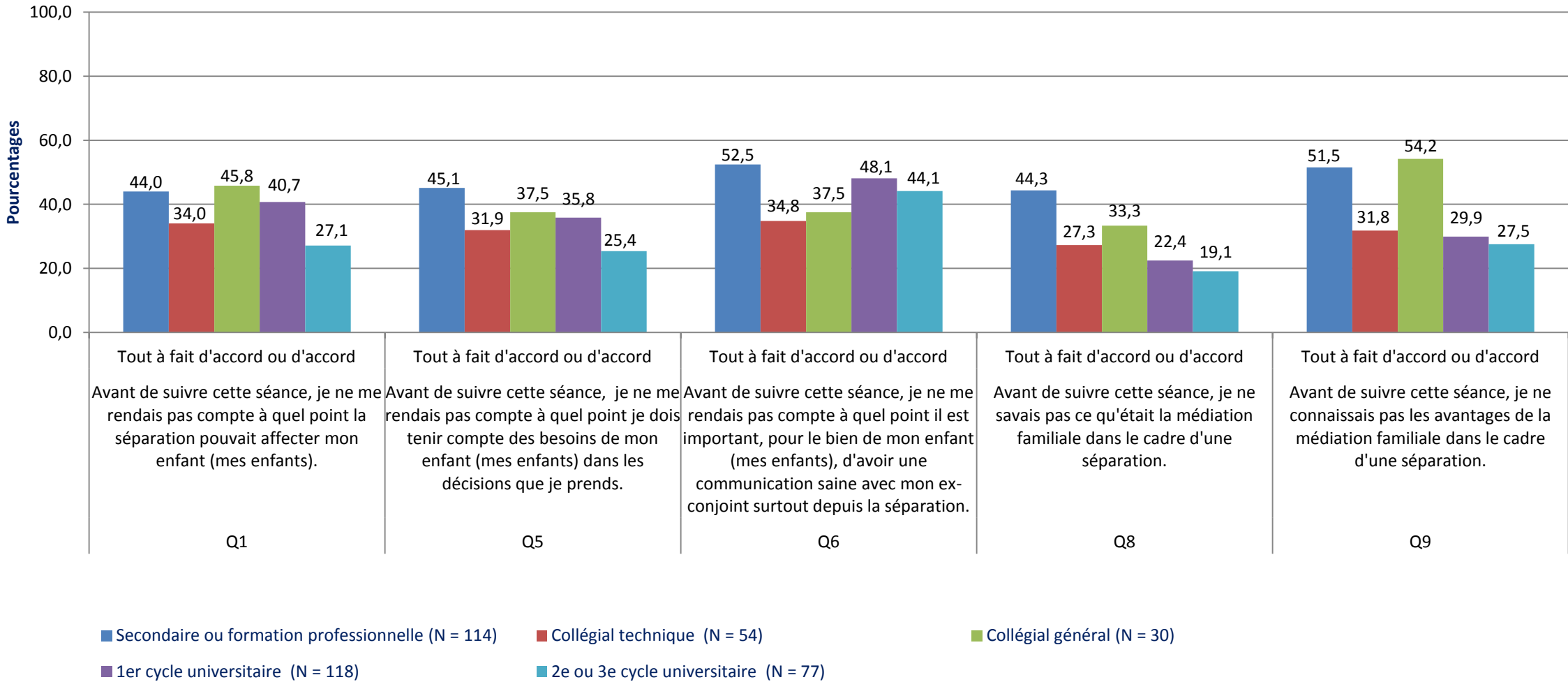
Si on considère les cinq questions qui traitent des connaissances et de l'expérience antérieures des répondants, on constate que, mis à part le sous-groupe *Collégial général*, c'est le sous-groupe *Secondaire ou formation professionnelle* qui a bénéficié le plus de la séance avec des pourcentages variant entre 44,0 (Q1) et 52,5 % (Q6), cette dernière question affichant, par ailleurs, les pourcentages les plus élevés pour cette série de questions.

Quant aux huit énoncés qui visaient à évaluer l'impact de la séance à proprement parler, aucune tendance précise ne permet de distinguer les cinq sous-groupes l'un de l'autre même si, pour une même question, on peut observer des variations relativement grandes d'un sous-groupe à l'autre. Ainsi, par exemple, pour la question 12 (*Cette séance m'a convaincu d'essayer de m'entendre avec mon ex-conjoint par la médiation familiale avant d'aller devant un juge*), le pourcentage compilé pour le sous-groupe *Secondaire ou formation professionnelle* est de 70,1 %, tandis que celui calculé pour le sous-groupe 2^e ou 3^e cycle universitaire s'établit 83,6 %. L'écart entre ces deux groupes de répondants de tailles relativement comparables est donc de 13,5 %.

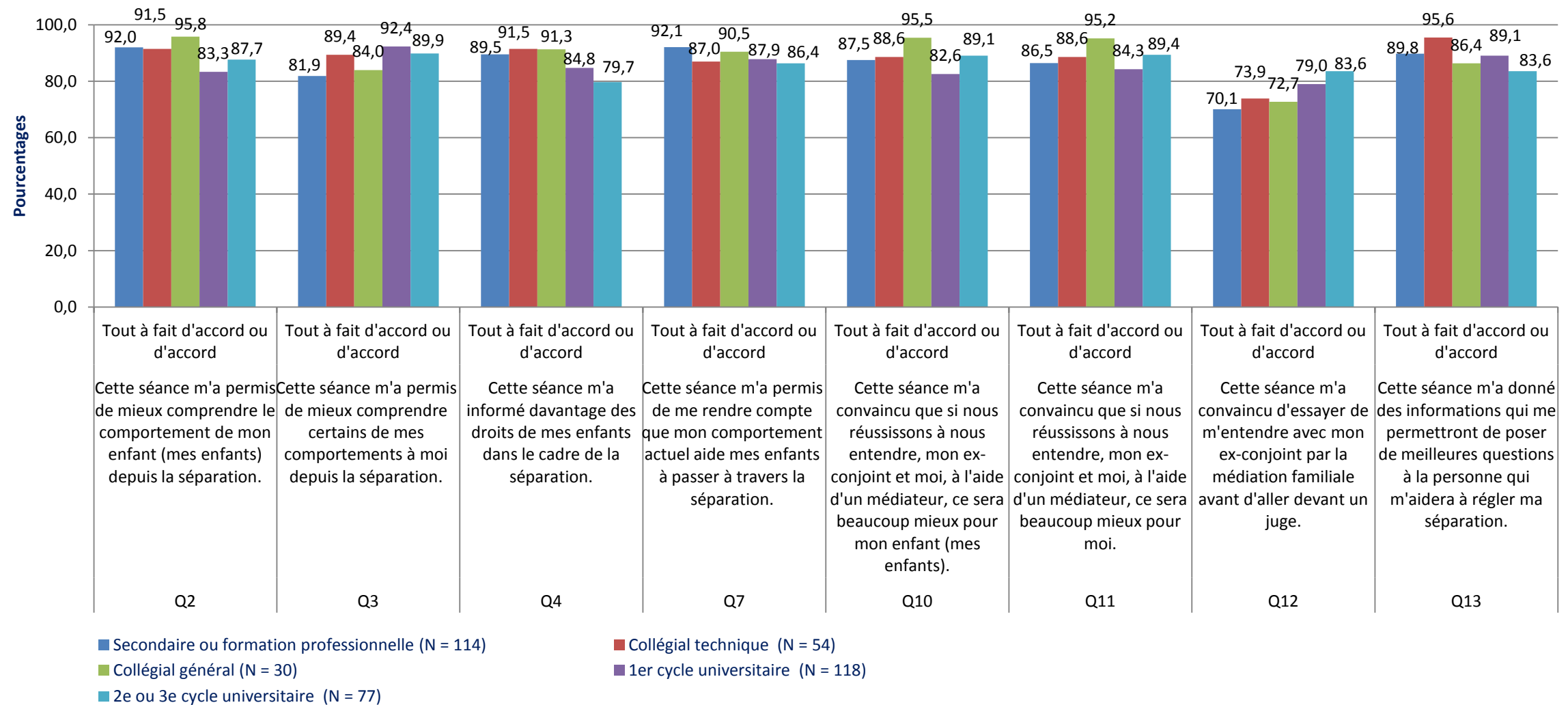
Considérés dans leur ensemble, si on excepte la question 12, les pourcentages affichés pour les sept autres questions liées à l'impact de la séance à proprement parler varient de 79,7 % (Q4) à 95,6 % (Q13).

Compte tenu de ce qui précède, on est autorisé à conclure que la séance a eu un impact positif sur les répondants quel que soit leur niveau de scolarité, notamment sur les répondants qui ont complété le secondaire ou une formation professionnelle.

Histogramme 15 a
Ce que la séance a apporté aux participants
Point de vue des répondants selon leur niveau de scolarité



Histogramme 15 b
Ce que la séance a apporté aux participants
Point de vue des répondants selon leur niveau de scolarité



4.6.4.6. Impact de la séance selon le nombre d'enfants

Rappelons d'abord que l'analyse de cette section ne prend en compte que les parents de trois enfants ou moins puisque le nombre de parents de quatre enfants et de plus de quatre enfants était trop petit (16 et 2 respectivement) (c.f. précision méthodologique 5).

Les pourcentages calculés pour cette section sont basés sur au moins 133 réponses (Q12) pour les répondants qui n'ont qu'un seul enfant, 146 réponses (Q12) pour le sous-groupe de parents de deux enfants et 29 réponses (Q12) pour les parents de trois enfants. Ces données font ressortir que le nombre de réponses est comparable pour les deux premiers sous-groupes alors qu'il est nettement plus petit pour le troisième. La prudence s'impose donc dans l'interprétation des résultats de ce dernier.

L'histogramme 16 rend compte des résultats obtenus pour cette section. En ce qui concerne les questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants, mis à part les parents de trois enfants, les pourcentages observés permettent d'affirmer que ce sont les parents d'un seul enfant qui ont bénéficié le plus de la séance.

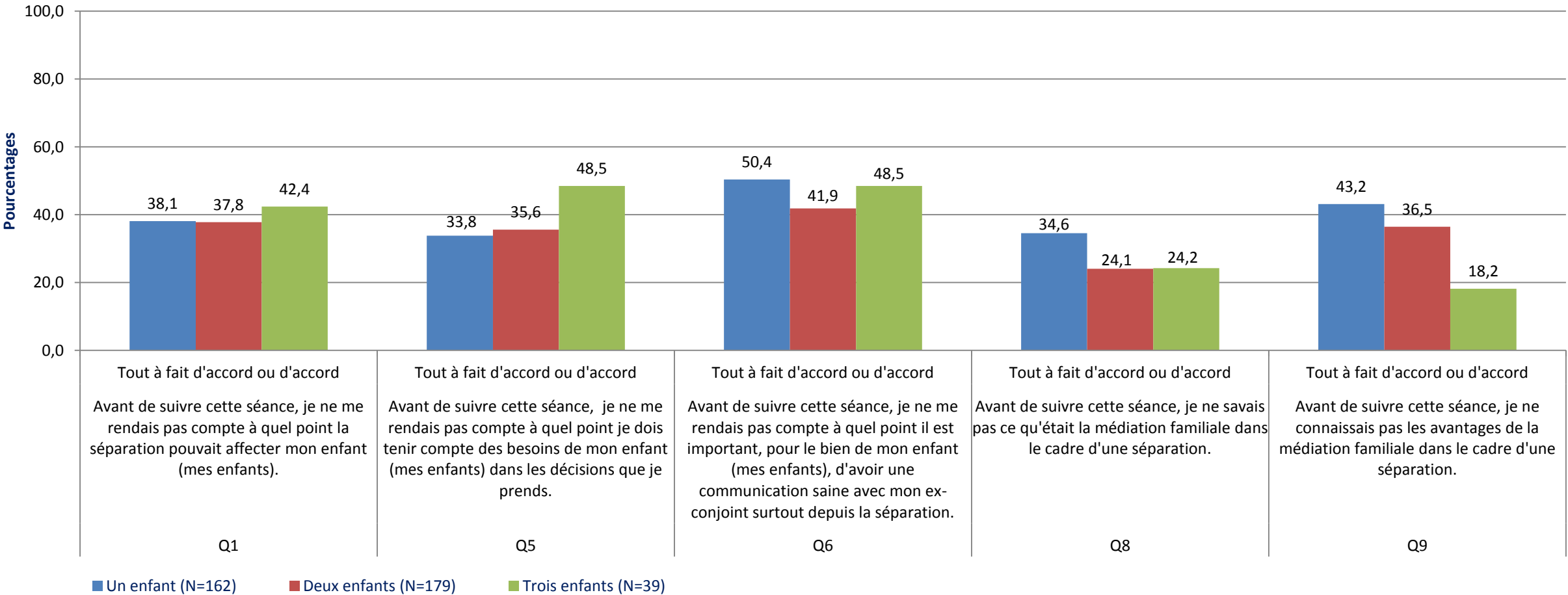
En effet, les pourcentages affichés pour les deux premières questions (Q1 et Q5), sont fort similaires pour les parents d'un seul enfant et pour ceux de deux, tandis que, pour les trois autres questions (Q6, Q8 et Q9), les pourcentages affichés indiquent que les parents d'un seul enfant ont bénéficié davantage de la séance, les écarts entre les deux sous-groupes s'établissant à 8,5, 10,5 et 6,7 % respectivement. D'ailleurs les 50,4 % de la question 6 méritent d'être soulignés.

Quant aux questions qui visaient à évaluer l'impact de la séance à proprement parler, si on excepte la question 12, les pourcentages observés varient de 84,9 % (Q10) à 97 % (Q13). De plus, les taux associés à cinq des huit questions concernées sont plus élevés pour les parents d'un seul enfant que pour ceux de deux. Pour les trois autres questions, les écarts observés entre les pourcentages afférents aux deux sous-groupes sont faibles, le plus grand s'établissant à 2,7 % pour la question 2.

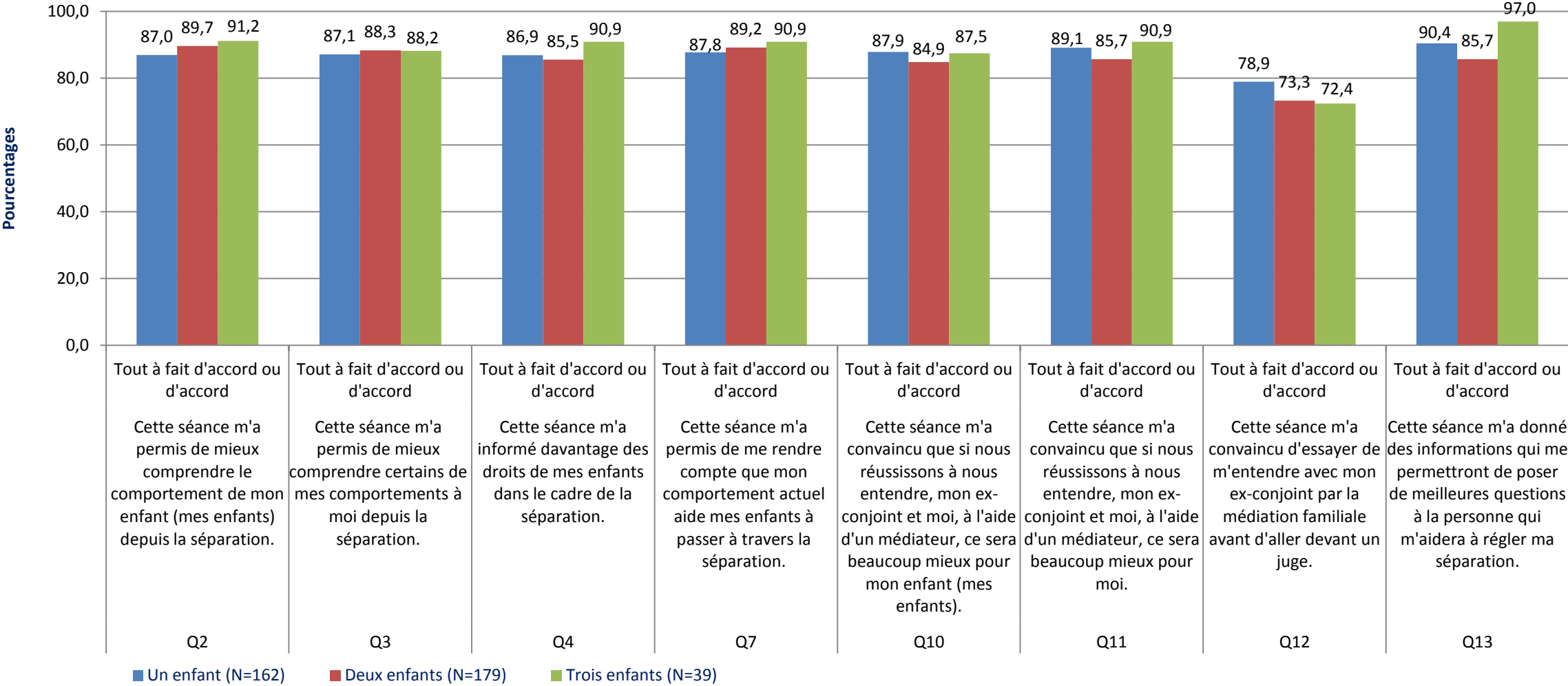
Par ailleurs, pris dans leur ensemble, les pourcentages affichés pour les parents de trois enfants démontrent que ces derniers considèrent que la séance leur a été très profitable, ces pourcentages étant les plus élevés pour la plupart des questions de cette section. Toutefois, considérant la taille de ce sous-groupe, toute comparaison directe avec les deux autres s'avère hasardeuse.

Compte tenu de ce qui précède, on est autorisé à conclure que la séance a eu un impact positif sur les répondants quel que soit leur nombre d'enfants biologiques ou adoptés, notamment sur les parents d'un seul enfant.

Histogramme 16 a
Ce que la séance a apporté aux participants
Point de vue des répondants selon leur nombre d'enfants



Histogramme 16 b
Ce que la séance a apporté aux participants
Point de vue des répondants selon leur nombre d'enfants



4.6.4.7. Impact de la séance selon l'âge des enfants

Le nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés pour cette section sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions est affiché en caractères gras.

Tableau 14 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés et ce, selon l'âge des enfants. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

	Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants								
Nombre de réponses des parents d'enfants âgés de	Q1	Q5	Q6	Q8	Q9				
moins de 2 ans	66	68	68	62	63				
2 à 5 ans	158	158	153	152	156				
6 à 9 ans	137	138	139	135	139				
10 à 13 ans	97	95	92	94	92				
14 à 17 ans	47	49	49	49	50				
18 ans et plus et à charge	24	25	21	21	20				
	Questions liées à l'impact de la séance à proprement parler								
Nombre de réponses des parents d'enfants âgés de	Q2	Q3	Q4	Q7	Q10	Q11	Q12	Q13	
moins de 2 ans	63	69	69	65	65	63	62	65	
2 à 5 ans	158	156	156	154	149	150	140	144	
6 à 9 ans	138	140	134	139	134	134	123	128	
10 à 13 ans	88	94	93	91	86	88	81	90	
14 à 17 ans	47	52	50	45	48	47	47	47	
18 ans et plus et à charge	23	23	25	20	22	22	22	21	

L'examen du tableau 14 permet de conclure que, pour tous les sous-groupes sauf celui des parents d'enfants de 18 ans et plus et à charge, le nombre de réponses recueillies est suffisant pour que les résultats puissent être considérés fiables. Néanmoins, les sous-groupes en présence ne sont pas de tailles comparables, ce qui impose la prudence dans l'interprétation. Quant au sous-groupe des 18 ans et plus, les résultats obtenus devront être traités avec une grande circonspection.

Les histogrammes Da et Db (c.f. annexe 15) rendent compte des résultats obtenus pour cette section. En ce qui concerne les questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants, mis à part les parents d'enfants de 18 ans et plus, le pourcentage le plus faible observé est de 27,4 % (Q8) pour les parents d'enfants de 6 à 9 ans tandis que le plus élevé s'élève à 53,3 % (Q6) pour les parents d'enfants de 10 à 13 ans. D'ailleurs, les pourcentages compilés pour cette question (*Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point il est important, pour le bien de mon enfant, d'avoir une communication saine avec mon ex-conjoint surtout depuis la séparation*) sont, dans l'ensemble, supérieurs aux pourcentages affichés pour les quatre autres questions de cette série.

En ce qui concerne les parents d'enfants de 18 ans et plus, les pourcentages minimum et maximum afférents à leurs réponses pour les 5 questions considérées sont de 30,0 % (Q9) et 58,3 % (Q1) respectivement. Ces pourcentages sont du même ordre de grandeur que les pourcentages rapportés pour les autres sous-groupes.

Quant aux questions qui visaient à évaluer l'impact de la séance à proprement parler, si on excepte la question 12 et les réponses des parents d'enfants de 18 ans et plus, les pourcentages observés varient de 84,6 % (Q3) à 93,8 % (Q13).

Enfin, pour le sous-groupe de parents d'enfants de 18 ans et plus, les pourcentages minimum et maximum afférents à leurs réponses pour les mêmes sept questions considérées dans le paragraphe ci-dessus sont de 72,7 % (Q10 et Q11) et 90,5 % (Q13).

Compte tenu de ce qui précède et nonobstant les différences de tailles des sous-groupes en présence, on est autorisé à conclure que la séance a eu un impact positif sur les répondants quel que soit l'âge de leurs enfants.

4.6.4.8. Impact de la séance selon le revenu annuel avant impôts

Le nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés pour cette section sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés et ce, selon le revenu. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

Nombre de réponses des parents dont le revenu est	Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants				
	Q1	Q5	Q6	Q8	Q9
moins de 25 K	87	86	86	84	88
25 à 34 K	55	58	56	53	53
35 à 49 K	76	75	74	71	72
50 à 64 K	49	51	53	54	54
65 à 79 K	30	30	28	28	27
80 K et plus	50	50	47	48	48

	Questions liées à l'impact de la séance à proprement parler							
Nombre de réponses des parents dont le revenu est	Q2	Q3	Q4	Q7	Q10	Q11	Q12	Q13
moins de 25 K	85	88	89	85	84	83	78	87
25 à 34 K	55	57	58	53	53	53	52	53
35 à 49 K	72	75	75	73	75	75	71	67
50 à 64 K	52	52	51	54	50	51	46	49
65 à 79 K	29	30	26	27	26	25	25	24
80 K et plus	45	48	50	47	47	48	45	46

L'examen du tableau 15 permet de conclure que, pour tous les sous-groupes **sauf celui des parents dont le revenu se situe entre 65 et 79 K**, le nombre de réponses recueillies est suffisant pour que les résultats puissent être considérés fiables. Quant au sous-groupe de 65 à 79 K, les résultats devront être interprétés avec prudence.

L'histogramme 17 rend compte des résultats obtenus pour cette section.

Comme on peut le constater, de tous les histogrammes présentés jusqu'ici pour illustrer l'impact de la séance sur les répondants, l'histogramme 17 est celui qui affiche les variations les plus grandes d'un sous-groupe et d'une question à l'autre et ce, même si on excepte le sous-groupe dont le revenu se situe entre 65 et 79 K.

Le tableau 16 rend compte des écarts les plus grands de pourcentages compilés pour chacune des questions, tous les sous-groupes étant pris en compte sauf celui dont le revenu annuel se situe entre 65 et 79 K.

Comme on peut le constater, ces écarts sont **considérables** pour les questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants, l'écart le plus notable étant de 30,1 %. Ce pourcentage atteste de la très grande diversité de l'expérience antérieure des sous-groupes les uns par rapport aux autres, notamment selon leur revenu annuel.

Les écarts les plus grands observés pour les questions liées à l'impact de la séance à proprement parler sont, dans l'ensemble, beaucoup plus restreints que ceux observés pour les questions afférentes aux connaissances et à l'expérience antérieures, les plus élevés étant de 17,5 % (Q12) et 14,1 % (Q13).

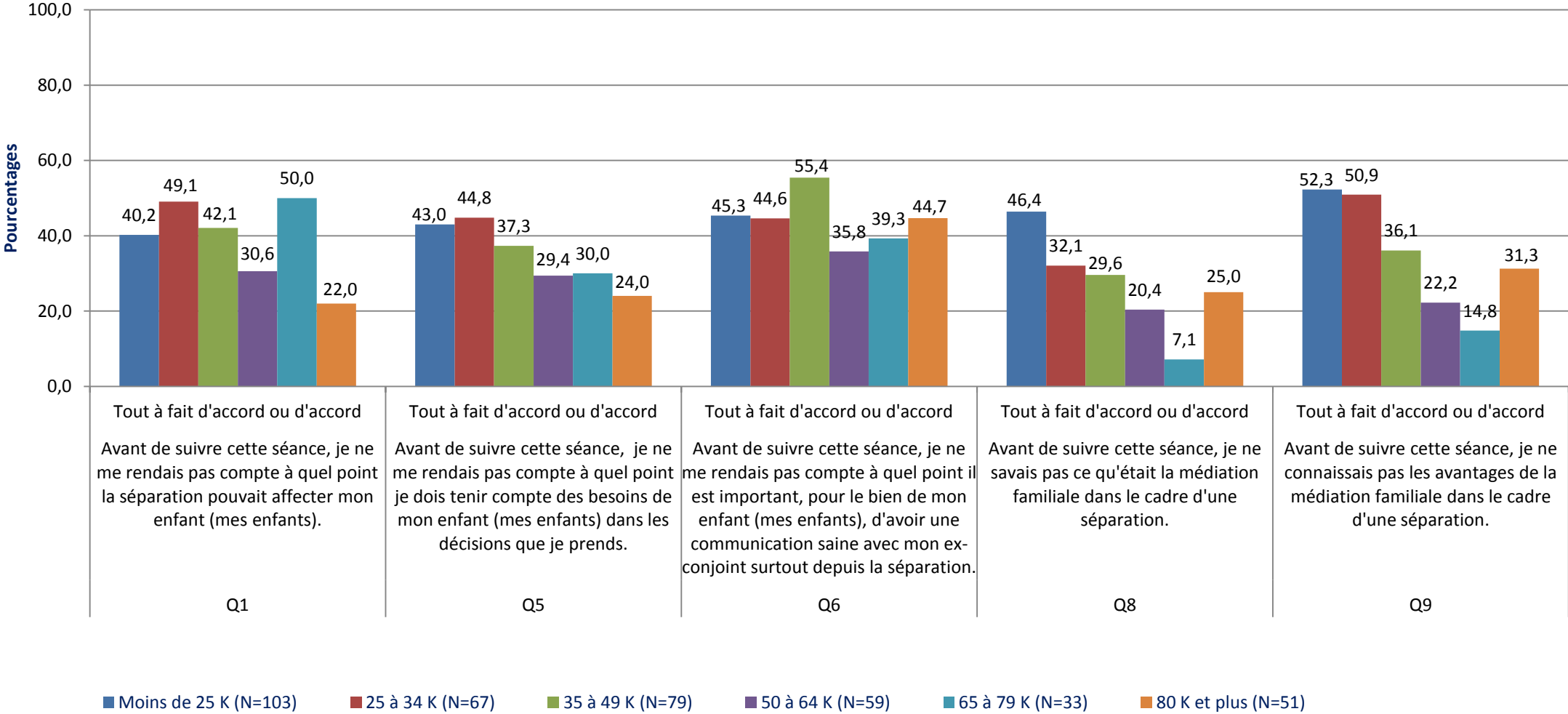
De plus, pour la moitié des questions concernées (Q3, Q4, Q7 et Q10), on observe un écart inférieur à 10 %.

Par ailleurs, mise à part la question 12, le pourcentage le plus petit observé pour les questions liées à l'impact de la séance à proprement parler est de 79,2 % et ce, incluant les réponses du sous-groupe dont le revenu se situe entre 65 et 79 K. Ce constat autorise à conclure que la séance a eu un impact positif sur les répondants quel que soit leur revenu annuel avant impôts.

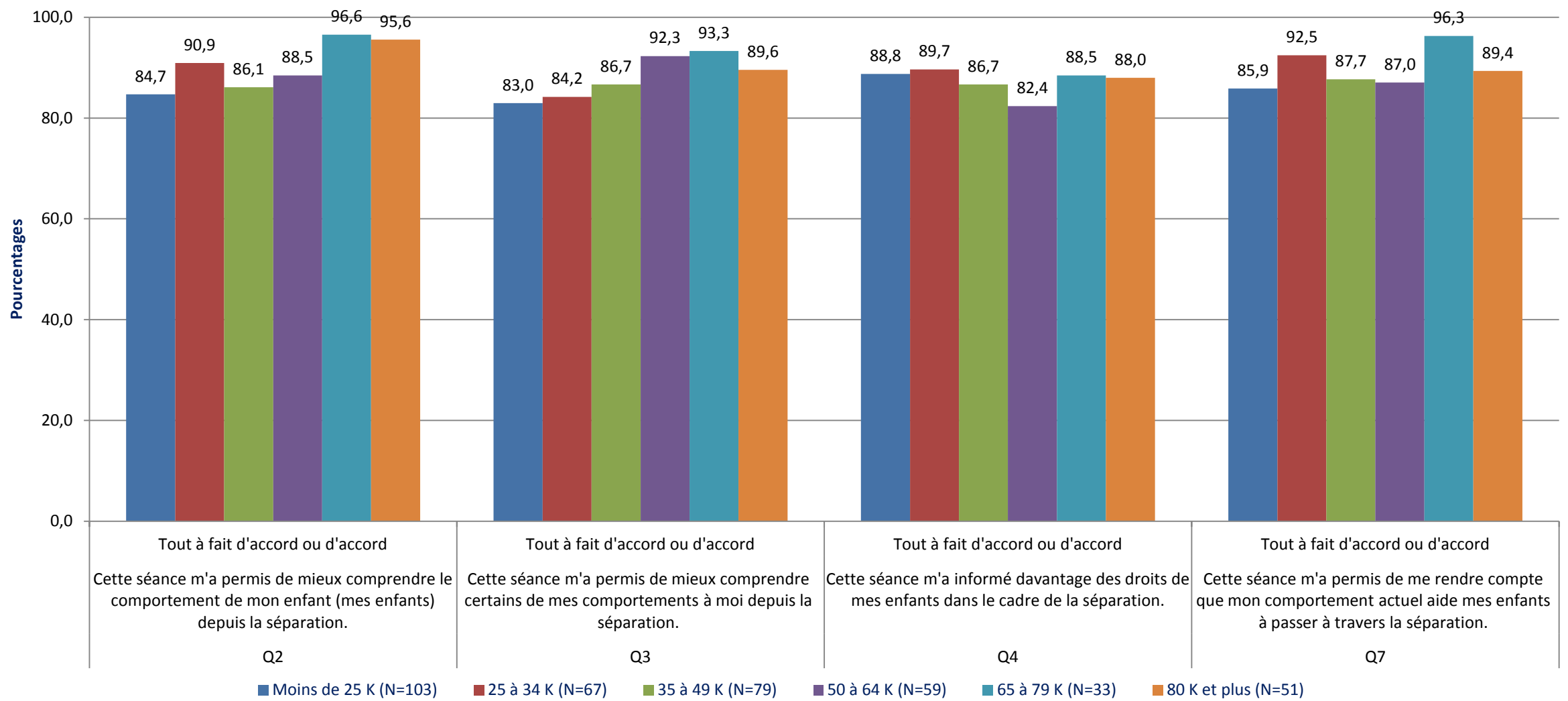
Tableau 16 : Écarts les plus grands de pourcentages compilés à partir des réponses des différents sous-groupes à une question donnée. Dû à sa petite taille, le sous-groupe dont le revenu annuel se situe entre 65 et 79 K n'est pas pris en compte ici.

Écart le plus grand de pourcentage pour une question donnée												
Questions liées aux connaissances et à l'expérience antérieures des répondants					Questions liées à l'impact de la séance à proprement parler							
Q1	Q5	Q6	Q8	Q9	Q2	Q3	Q4	Q7	Q10	Q11	Q12	Q13
27,1	20,8	19,6	26,0	30,1	10,9	9,3	7,3	6,6	9,9	11,4	17,5	14,1

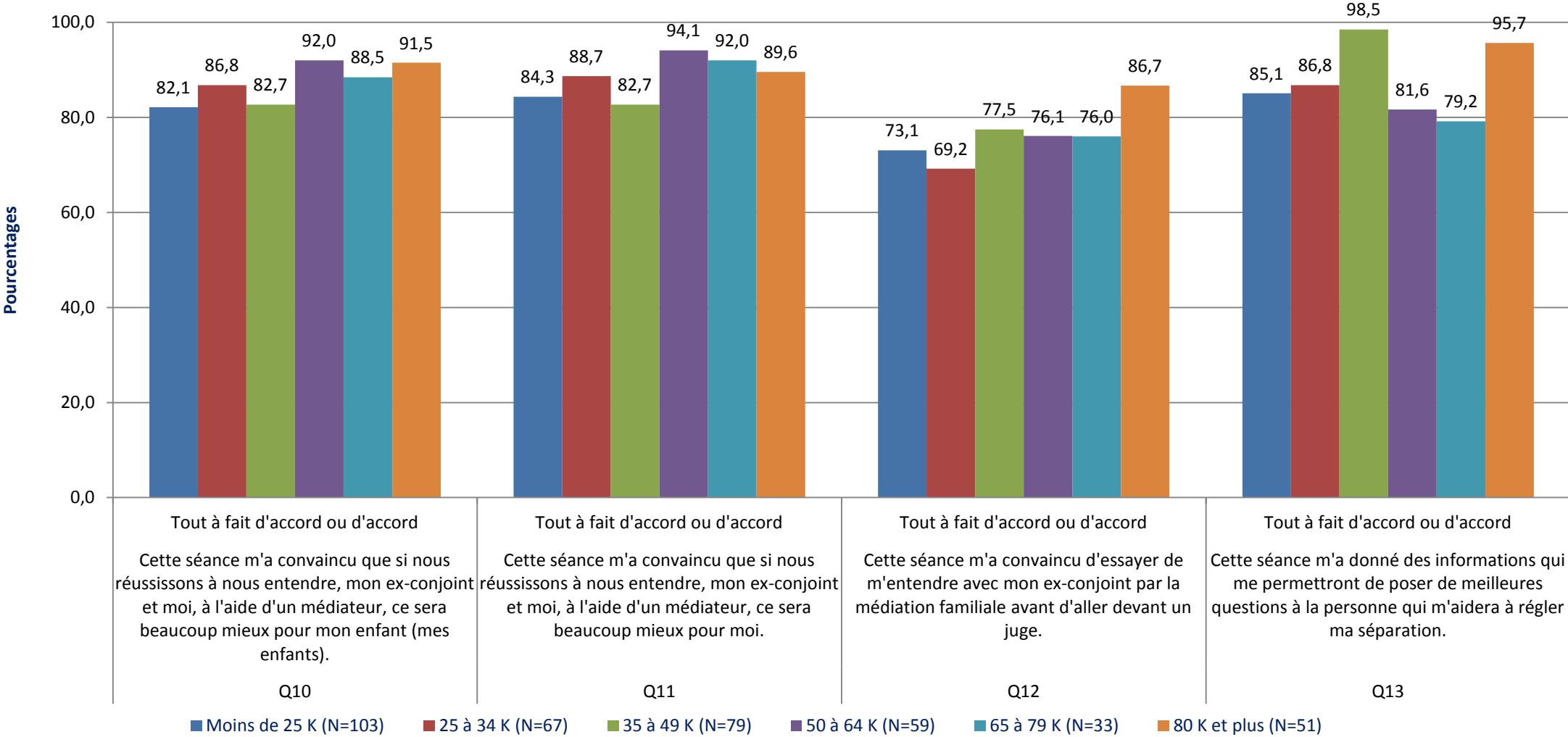
Histogramme 17 a
Ce que la séance a apporté aux participants
Point de vue des répondants selon leur revenu



Histogramme 17 b
Ce que la séance a apporté aux participants
Point de vue des répondants selon leur revenu



Histogramme 17 b (suite)
Ce que la séance a apporté aux participants
Point de vue des répondants selon leur revenu



4.7. Appréciation générale de la séance

À l'instar des deux parties précédentes, les réponses aux questions sur l'appréciation générale de la séance, (c.f. Q14 à Q16, partie 3, questionnaire aux participantes et participants, annexe 5.1), ont été analysées non seulement pour l'ensemble des répondants mais également à la lueur de toutes les variables sociodémographiques, qu'elles soient usuelles ou spécifiques à ce projet. De plus, le mode de calcul appliqué à cette section et la présentation des résultats sont en tous points conformes à la précision méthodologique 7.

4.7.1. Ensemble des répondants

Tableau 17 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés pour l'ensemble des répondants.

Question	Q14	Q15	Q16
Nombre de réponses	359	360	357

Comme en atteste le tableau 17, dans cette section, les pourcentages des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés sur au moins 357 réponses. Ce nombre permet de considérer que les résultats obtenus sont fiables.

L'histogramme 18 fait ressortir que, dans l'ensemble, les répondants ont grandement apprécié la séance, le pourcentage le plus faible étant 97,5 %.

Nonobstant ce fort taux d'appréciation générale exprimé par les répondants toutes caractéristiques confondues, il est intéressant d'analyser les variations observables selon les diverses variables sociodémographiques des répondants.

4.7.2. Appréciation générale de la séance selon la langue maternelle

Tableau 18 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés pour les répondants selon leur langue maternelle. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

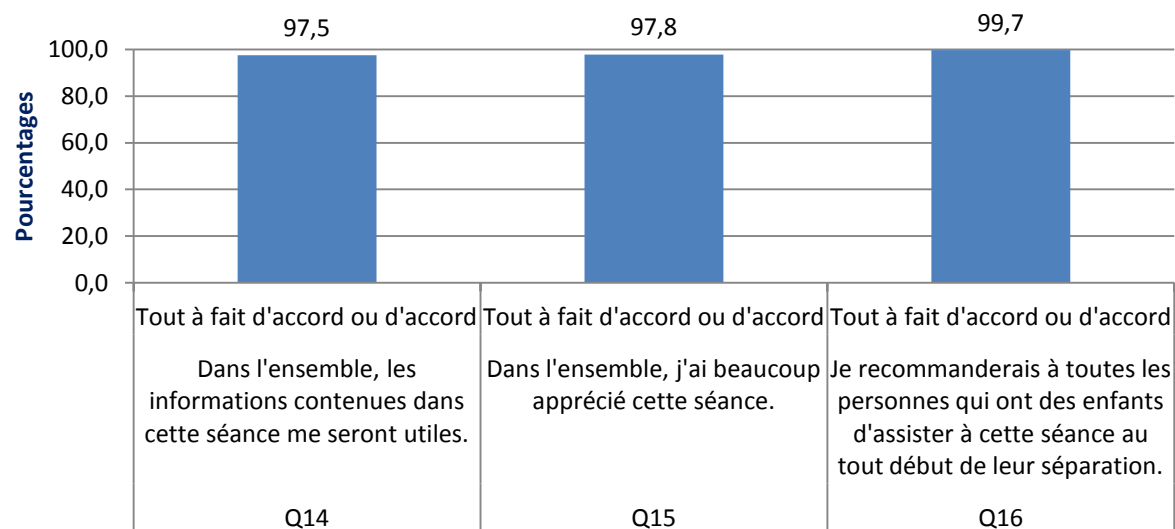
Nombre de réponses	Questions		
	Q14	Q15	Q16
Français	290	290	287
Anglais	22	22	22
Autre	46	47	47

Le tableau 18 fait ressortir le très petit nombre de réponses des parents de langue maternelle anglaise. C'est pourquoi les résultats afférents à ce sous-groupe devront être interprétés avec la plus grande prudence.

Histogramme 18

Appréciation générale de la séance

Point de vue de tous les répondants

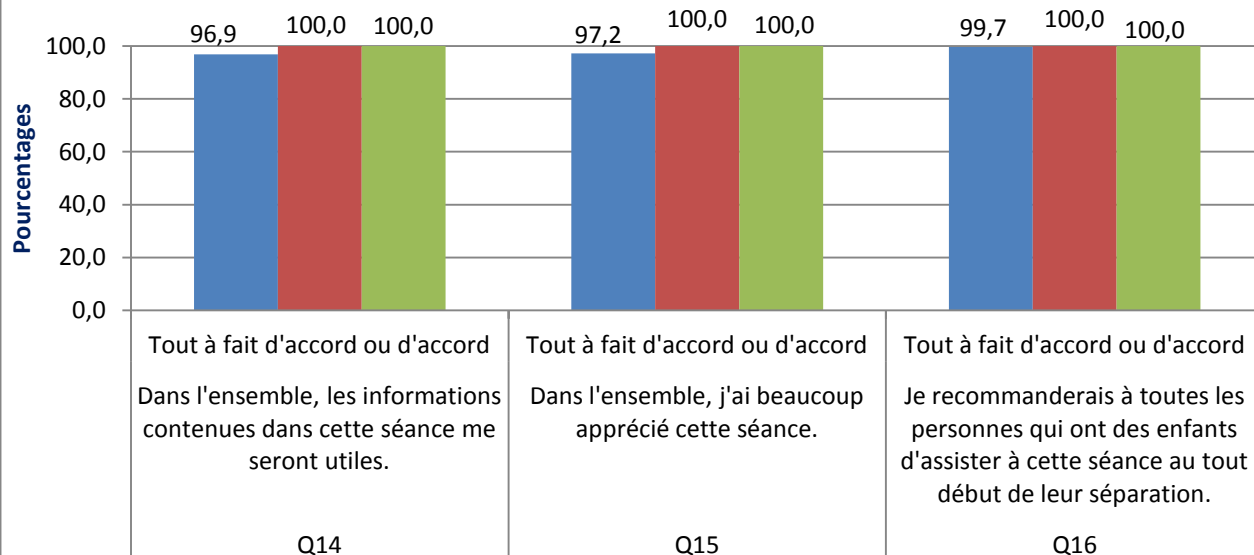


■ Tous les répondants (N=407)

Histogramme 19

Appréciation générale de la séance

Point de vue des répondants selon leur langue maternelle



■ Français (N=323)

■ Anglais (N=24)

■ Autre (N=59)

L'histogramme 19 indique que, malgré la différence considérable entre les tailles des sous-groupes en présence, les écarts de pourcentages pour une même question ne dépassent pas 3,1 % d'un sous-groupe à l'autre. Compte tenu du fait que le plus faible pourcentage compilé dans cet histogramme s'établit à 96,9 %, ces écarts relativement faibles donnent à penser que, même si les trois sous-groupes avaient été de tailles comparables, les pourcentages d'appréciation afférents à chacun de ces trois sous-groupes seraient demeurés très élevés.

Compte tenu de ce qui précède, on est autorisé à conclure que, quelle que soit leur langue maternelle, les répondants ont grandement apprécié la séance dans son ensemble.

4.7.3. Appréciation générale de la séance selon l'expérience de la médiation familiale et du processus judiciaire

Tableau 19 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés et ce, selon l'expérience de la médiation et du processus judiciaire des répondants. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

Nombre de réponses	Questions		
	Q14	Q15	Q16
Médiation et processus de modification	74	74	75
Ni médiation, ni processus de modification	142	143	140

Le tableau 19 démontre que le nombre de réponses aux trois questions concernées est suffisant pour que les résultats afférents puissent être considérés fiables.

À l'instar de l'analyse de l'impact de la séance sur les répondants, l'appréciation générale de la séance a été analysée en étudiant deux sous-groupes distincts : les répondants qui n'avaient **aucune** expérience de la médiation et du processus judiciaire d'une part, et ceux qui, au moment où ils ont participé à la séance, étaient déjà allés en médiation **et** étaient en processus de modification d'un jugement ou d'une entente d'autre part.

L'hypothèse sous-jacente à cette approche est que la séance dans son ensemble serait davantage appréciée par les répondants du sous-groupe qui n'avait aucune expérience préalable de la médiation et du processus judiciaire que par les parents de l'autre sous-groupe.

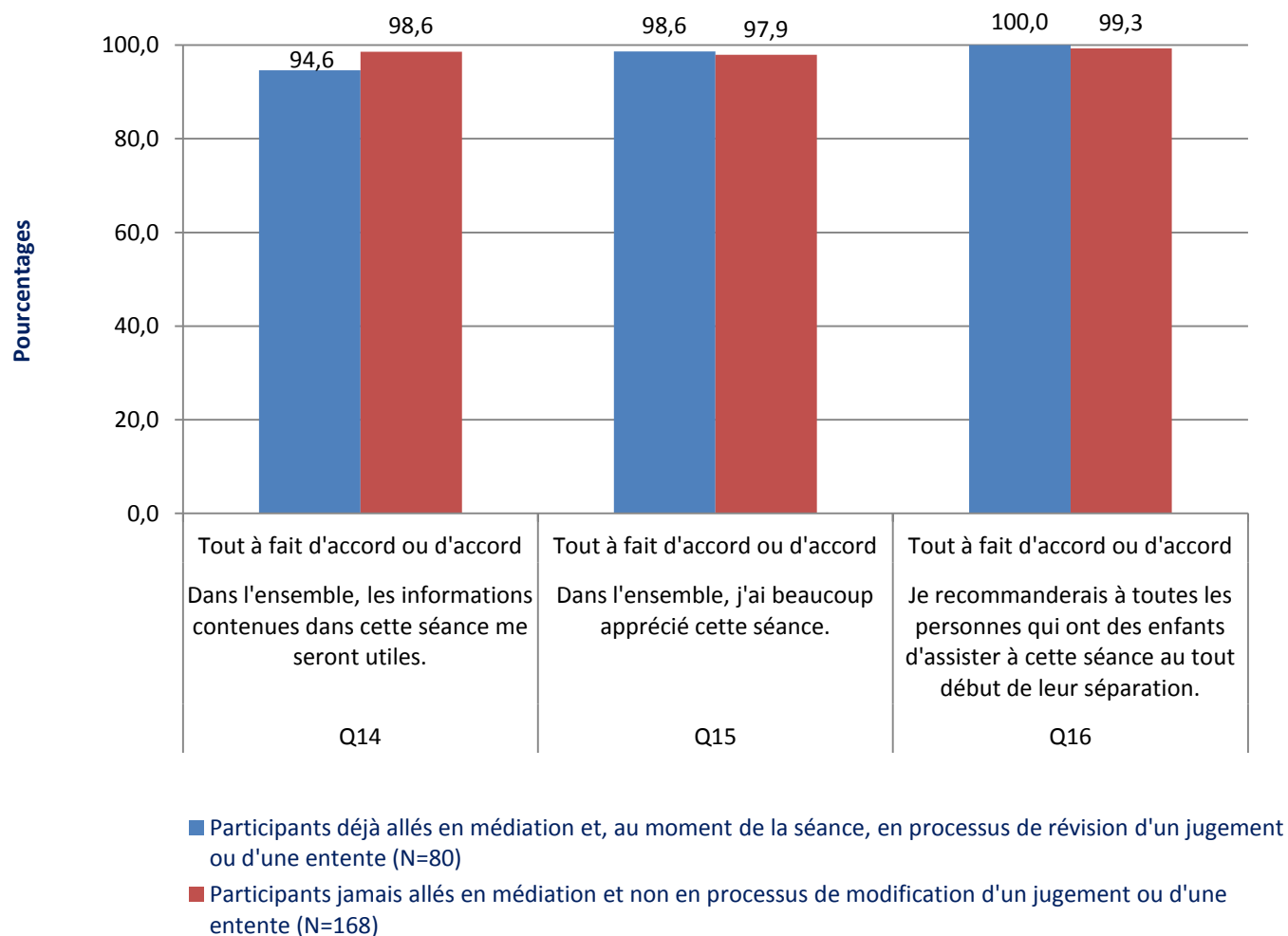
L'examen de l'histogramme 20 permet de confirmer l'hypothèse ci-dessus mais seulement pour la question 14. En effet, les pourcentages compilés pour les questions 15 et 16 sont plus élevés pour le sous-groupe qui avait déjà une expérience de la médiation et de la révision que pour celui qui n'en avait pas. Toutefois, il est important de souligner que, pour les trois questions, les deux sous-groupes affichent des pourcentages **très élevés**, le plus faible s'établissant à 94,6 pour la question 14.

Par conséquent, il s'avère que la séance, dans son ensemble, a été grandement appréciée quelle que soit l'expérience antérieure des répondants en matière de médiation ou de révision.

Histogramme 20

Appréciation générale de la séance

Point de vue des participants selon leur expérience de la médiation et du processus judiciaire



4.7.4. Appréciation générale de la séance selon d'autres variables sociodémographiques

L'analyse de l'appréciation générale de la séance a également été faite en lien avec d'autres variables sociodémographiques. Pour ne pas alourdir le présent rapport, seuls les faits saillants de cette analyse sont présentés ci-dessous :

4.7.4.1. Appréciation générale de la séance selon le site de diffusion

Tableau 20 : Nombre de réponses sur lesquelles les pourcentages combinés des « Tout à fait d'accord » et des « D'accord » ont été calculés et ce, selon le site de diffusion. Le plus petit nombre de réponses pour chacune des questions et chacun des sous-groupes est affiché en caractères gras.

Nombre de réponses	Questions		
	Q14	Q15	Q16
Répondants ayant participé à la séance à Montréal	279	281	279
Répondants ayant participé à la séance à Québec	80	79	78

L'examen du tableau 20 indique que les pourcentages calculés pour cette section sont basés sur au moins 279 réponses (Q14 et Q16) pour les répondants de Montréal, et 78 (Q16) pour les répondants de Québec.

Même si les réponses du sous-groupe de Montréal sont presque trois fois et demie plus nombreuses que celles du sous-groupe de Québec, le nombre de réponses dans chacun des deux sous-groupes est assez grand pour que les résultats puissent être considérés fiables.

Compte tenu du mode de diffusion de la séance, l'hypothèse afférente à cette partie de l'analyse était que le taux d'appréciation générale des répondants de Montréal serait plus élevé que celui des répondants de Québec.

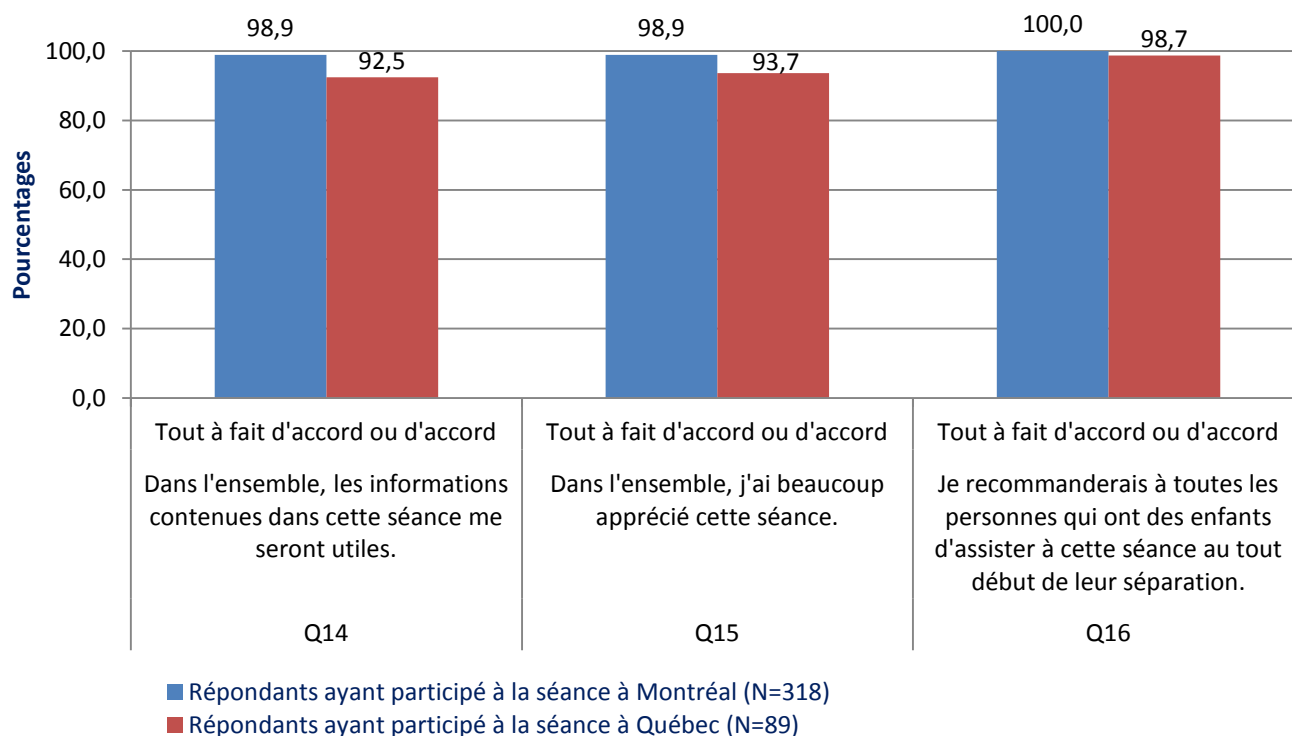
L'examen de l'histogramme 21 confirme cette hypothèse. En effet, les pourcentages compilés sont plus élevés pour le sous-groupe de Montréal que pour celui de Québec. Toutefois, il est important de souligner que, pour les trois questions, le sous-groupe de Québec affiche des pourcentages d'appréciation **supérieurs à 90 %**, le plus faible s'établissant à 92,5 % pour la question 14.

Par conséquent, on peut conclure que, dans son ensemble, la séance a été grandement appréciée quel qu'en soit le site de diffusion.

Histogramme 21

Appréciation générale de la séance

Point de vue des répondants de Montréal versus ceux de Québec



4.7.4.2. Appréciation générale de la séance selon toutes les autres variables sociodémographiques

Une analyse semblable aux précédentes a été faite pour toutes les autres variables sociodémographiques. Afin de ne pas alourdir davantage le présent rapport, les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant. Celui-ci présente, pour chacune des variables considérées, le nombre minimum de réponses sur lesquelles les pourcentages ont été calculés ainsi que les résultats obtenus.

Tableau 21 : Nombre minimum de réponses et pourcentages d'appréciation générale de la séance selon les variables sociodémographiques considérées

			Pourcentages		
		Nombre minimum de questions	Q14	Q15	Q16
Langue maternelle	Français (N=323)	287	96,9 %	97,2 %	99,7 %
	Anglais (N=24)	22	100 %	100 %	100 %
	Autre (N=59)	46	100 %	100 %	100 %
Expérience antérieure de la médiation et du processus judiciaire	Médiation et révision (N=80)	74	94,6 %	98,6 %	100 %
	Ni médiation ni révision (N=168)	140	98,6 %	97,9 %	99,3 %
Site	Montréal (N=318)	279	98,9 %	98,9 %	100 %
	Québec (N=89)	78	92,5 %	93,7 %	98,7 %
Statut	Mariés (N=189)	163	98,2 %	100 %	100 %
	Conjoints de fait (N=205)	183	96,7 %	96,2 %	99,5 %
Sexe	Femmes (N=230)	204	97,1 %	97,6 %	99,5 %
	Hommes (N=176)	153	98,1 %	98,1 %	100 %
Âge des répondants	25 à 34 ans (N=150)	131	98,5 %	96,2 %	100 %
	35 à 44 ans (N=167)	151	98,0 %	98,7 %	100 %
	45 à 54 ans (N=65)	51	94,1 %	100 %	100 %
Scolarité	Sec. ou formation prof. (N=114)	102	96,1 %	95,1 %	99,0 %
	Collégial technique (N=54)	48	97,9 %	100 %	100 %
	Collégial général (N=30)	23	95,8 %	95,8 %	100 %
	1 ^{er} cycle universitaire. (N=118)	107	99,1 %	99,1 %	100 %
	2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire (N=77)	67	97,1 %	98,6 %	100 %
Nombre d'enfants	Un (N=162)	143	96,5 %	96,6 %	99,3 %
	Deux (N=179)	160	97,5 %	98,8 %	100 %
	Trois (N=39)	33	100 %	100 %	100 %

Tableau 21 (suite) : Nombre minimum de réponses et pourcentages d’appréciation générale de la séance selon les variables sociodémographiques considérées

			Pourcentages		
		Nombre minimum de questions	Q14	Q15	Q16
Parents d'enfants âgés de	moins de 2 ans (N=74)	68	100 %	100 %	100 %
	entre 2 et 5 ans (N=173)	152	97,4 %	96,8 %	99,3 %
	entre 6 et 9 ans (N=153)	138	97,9 %	97,9 %	100 %
	entre 10 et 13 ans (N=109)	93	98,9 %	98,9 %	100 %
	entre 14 et 17 ans (N=59)	48	95,9 %	100 %	100 %
	18 ans et plus et à charge (N=28)	23	95,7 %	100 %	100 %
Revenu annuel avant impôt	Moins de 25 K (N=103)	86	96,6 %	95,5 %	98,8 %
	25 à 34 K (N=67)	57	96,5 %	100 %	100 %
	35 à 49 K (N=79)	77	100 %	97,4 %	100 %
	50 à 64 K (N=59)	52	96,2 %	98,1 %	100 %
	65 à 79 (N=33)	26	92,6 %	96,3 %	100 %
	80 K et plus (N=51)	48	100 %	100 %	100 %

L’examen du tableau 21 permet de constater que les taux d’appréciation générale de la séance établis à partir des réponses aux questions Q14, Q15 et Q16, varient entre 92,5 % (répondants de Québec, Q14) et 100 %.

Par ailleurs, si on considère séparément les réponses à chacune des questions concernées, le taux minimum obtenu pour la question 15 (*Dans l’ensemble, j’ai beaucoup apprécié cette séance*) s’établit à 93,7 % tandis que celui afférent à la question 16 (*Je recommanderais à toutes les personnes qui ont des enfants d’assister à cette séance au tout début de leur séparation*) est de 98,7 %. Il est à noter que, pour les trois questions, le taux le plus faible est associé aux répondants du sous-groupe qui a participé à la séance à Québec.

En somme, les pourcentages rapportés dans le tableau ci-dessus permettent de conclure que, quelle que soit la variable considérée, les répondants ont grandement apprécié la séance dans son ensemble et estiment à plus de 98,5 % que tous les parents devraient assister à cette séance au tout début de leur séparation.

5. RÉSULTATS OBTENUS À PARTIR DU QUESTIONNAIRE AUX RÉFÉRENTS

La section précédente a permis d'établir que, **du point de vue des répondants qui ont participé à la séance**, cette dernière leur a été très profitable et qu'ils estiment que tous les parents devraient y assister, le cas échéant, au début de leur séparation.

Mais qu'en est-il du point de vue des médiateurs qui ont invité les parents à s'inscrire à la séance sur la parentalité après la rupture? Considèrent-ils que la participation à cette séance a eu un impact positif sur leurs clients? Observent-ils des changements dans leurs comportements ou attitudes suite à cette participation? Le questionnaire aux référents visait à répondre, entre autres, à ces préoccupations.

Des quelque 475 médiateurs qui ont été sollicités pour répondre au questionnaire, 135 l'ont complété pour un taux de réponse de 30 %. Toutefois, dû à la nature des questions posées (c.f. questionnaire aux référents, annexe 5.4), plusieurs données statistiques sont basées sur environ 66 réponses, ce qui autorise à considérer les résultats fiables d'autant plus que les réponses à ce questionnaire donnent souvent lieu à des analyses qualitatives.

5.1. Deux caractéristiques des répondants

Les deux premières questions visaient à établir de quel ordre professionnel les répondants faisaient partie, s'ils étaient membres d'un centre jeunesse et s'ils étaient médiateurs familiaux. L'histogramme 22 rend compte des résultats obtenus.

Comme on peut le constater, près de 70,9 % des 135 répondants sont membres du Barreau du Québec. De plus, une personne est à la fois membre du barreau du Québec et de l'ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, une autre cumule l'appartenance à l'ordre des conseillers et conseillères d'orientation et à l'ordre des psychologues du Québec tandis que deux autres sont membres de l'ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec et employées d'un centre jeunesse. Une cinquième et une sixième personne sont à la fois membre de l'ordre des psychologues du Québec et employées d'un centre jeunesse.

À la question *Êtes-vous médiateur familial*, 72,6 % répondent par l'affirmative.

5.2. Taux de référence et participation à la séance

L'histogramme 23 permet de constater que près de la moitié des 135 répondants au questionnaire (49,6 %) ont invité leurs clients à participer à la séance (Q3). Cette donnée est cruciale dans la mesure où elle justifie que, pour plusieurs des questions suivantes, les pourcentages soient compilés sur environ 66 répondants plutôt que sur 135 et quelquefois même, sur beaucoup moins.

En marge de l'histogramme 23, il est intéressant d'examiner les nombres de médiateurs qui ont référé des parents à la séance versus le nombre de personnes référées (Q4). Le tableau 22 présente ces données. Il est à noter qu'à cette question, un(e) référent(e) a répondu qu'il (elle) avait référé **tous** ses clients et un(e) autre, 30 couples. À l'autre extrémité du spectre, un répondant a indiqué qu'il n'avait référé aucun client dans le cadre de la médiation mais plusieurs dans le cadre de ses dossiers en litige.

Tableau 22 : Nombre de référents versus nombre de personnes référées

	Nombre de personnes référées								
	0 à 4	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 29	30 à 49	50 à 74	75 à 99	200 et plus
Nombre de référents	19	9	13	4	11	3	5	1	1

De plus, les réponses à la question 4 (*Approximativement combien de personnes avez-vous invitées à participer à la séance sur la parentalité après la rupture*) ont permis d'établir à environ 1100 le nombre total de parents référés par les répondants au questionnaire.

L'histogramme 23 illustre également le pourcentage estimé de participation réelle des parents référés (Q5). Là encore, il est intéressant de s'attarder aux nombres plutôt qu'aux pourcentages de référents qui ont répondu à cette question. Le tableau 23 en fait état.

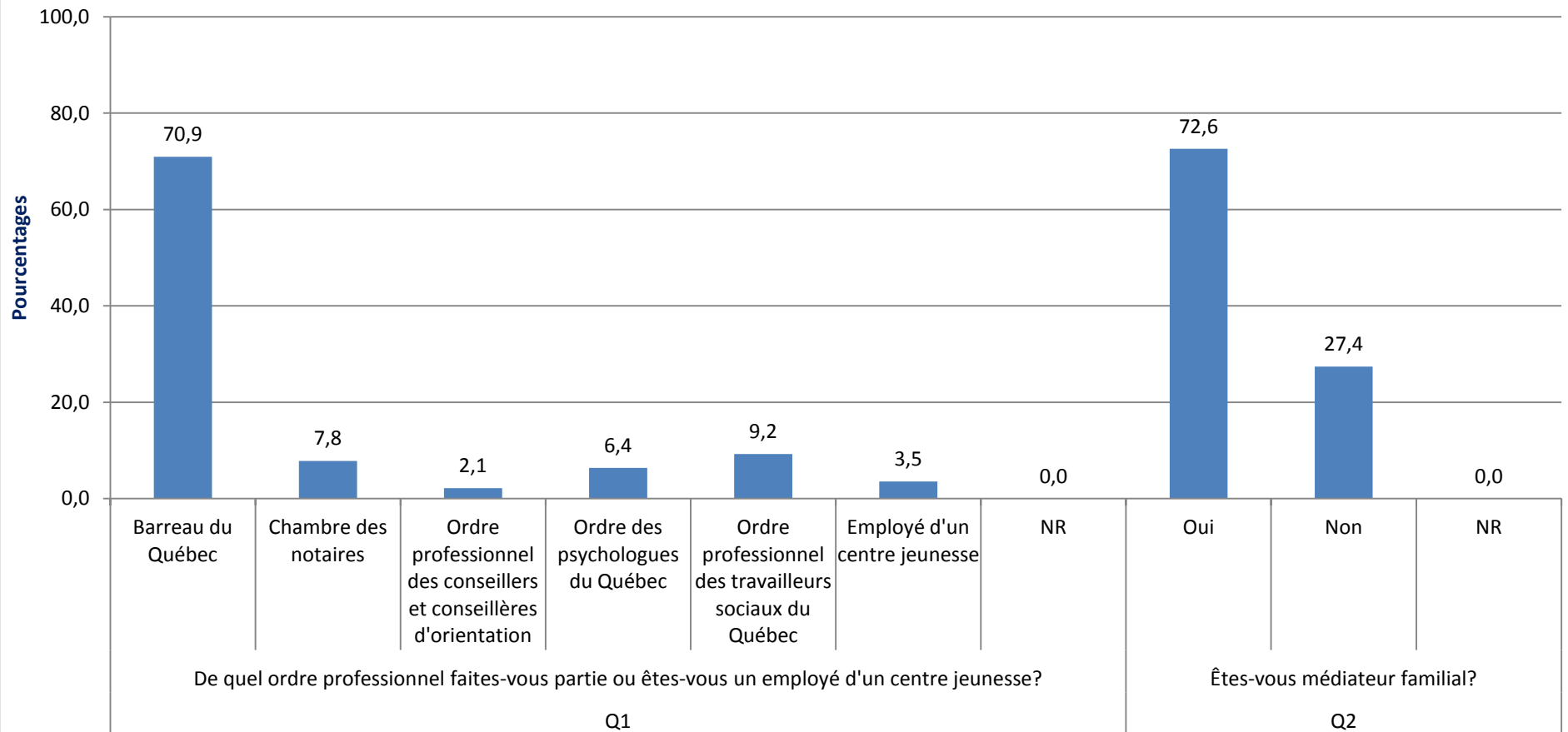
Tableau 23 : Pourcentages estimés de parents qui ont effectivement participé à la séance

	Pourcentage estimé de parents qui ont effectivement participé à la séance						
	0 %	1 à 25 %	26 à 49 %	50 %	51 à 75 %	76 à 99 %	100 %
Nombre de répondants	6	7	7	21	5	3	10

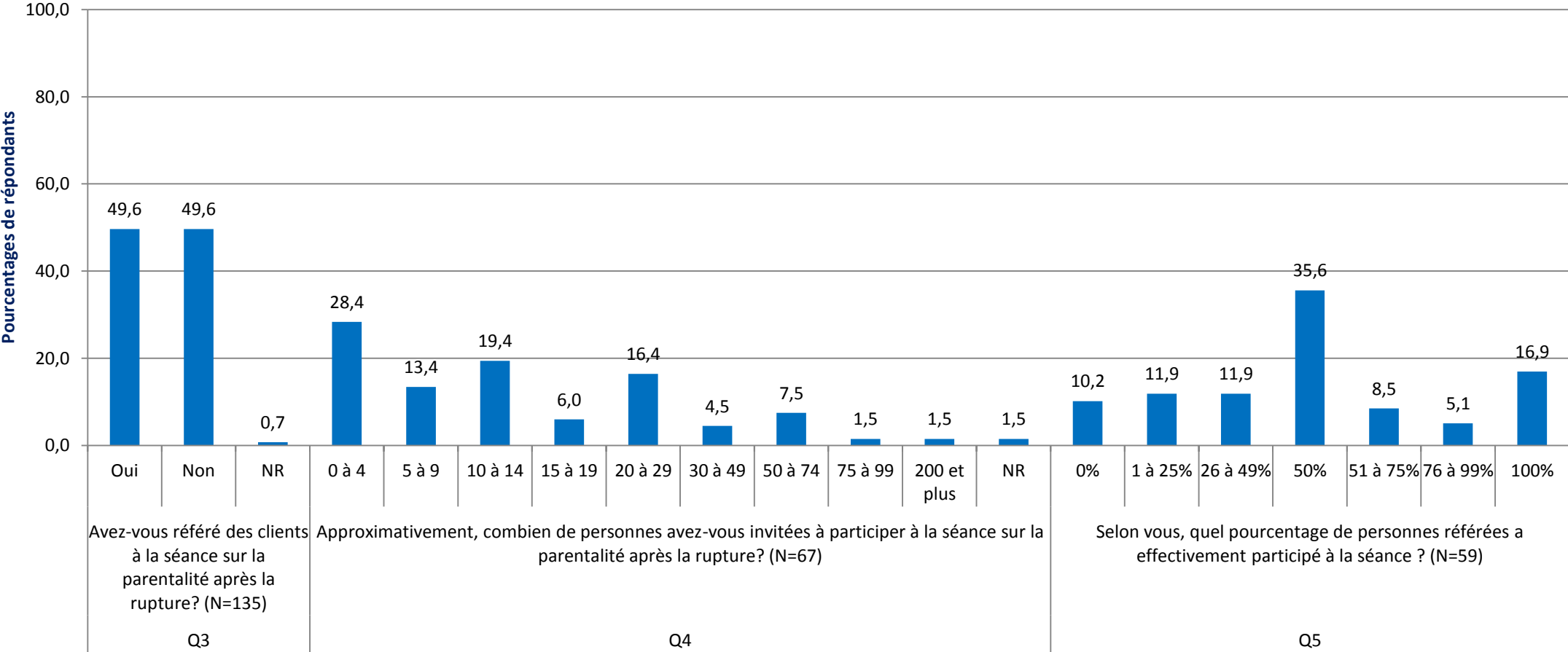
Comme on peut le constater, des 59 médiateurs qui ont répondu à la question 5, 21 estiment que la moitié des parents qu'ils ont référés à la séance y ont effectivement participé. Dix référents affirment même que tous les clients qu'ils ont référés (100 %) y ont assisté. En termes bruts et globaux, les médiateurs référents ont estimé que quelque 500 parents des 1100 qu'ils ont invités à assister à la séance l'ont fait, ce qui impliquerait un taux moyen de participation de 40 %.

Par ailleurs, l'analyse plus fine des réponses ne permet pas de dégager de lien entre le nombre de personnes référées à la séance par un médiateur donné et le pourcentage estimé des parents qui y ont effectivement participé.

Histogramme 22
Deux caractéristiques des référents répondants (N=135)



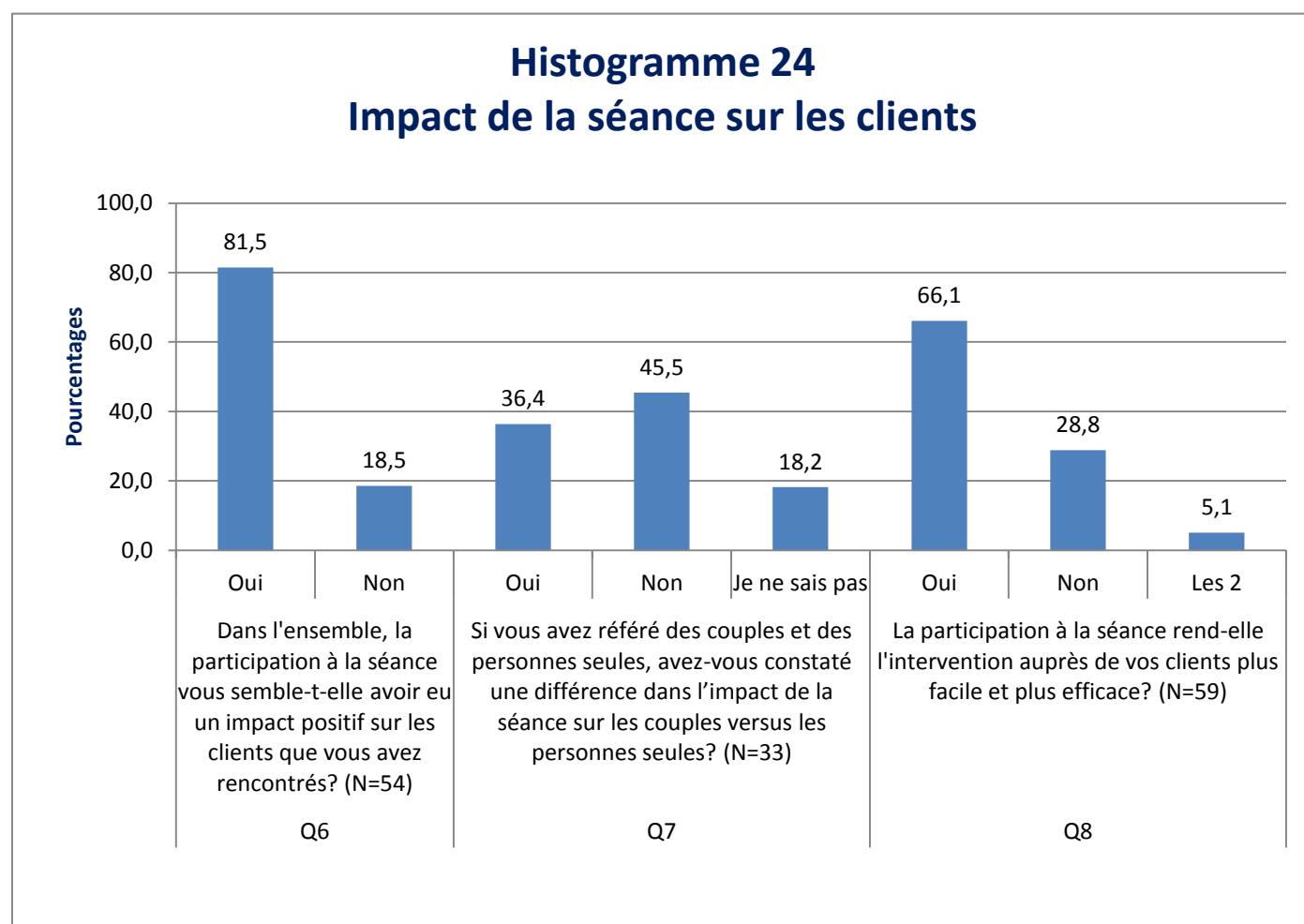
Histogramme 23
Taux de référence et participation à la séance



5.3. Impact de la séance sur les clients

L'histogramme 24 permet d'examiner le point de vue des médiateurs référents quant aux bénéfices que leurs clients ont pu retirer de leur participation à la séance. Trois questions visaient à colliger des données à cet égard (c.f. questions 6, 7 et 8, questionnaire aux référents, annexe 5.4). D'entrée de jeu, il est à noter que le nombre de référents auxquels ces questions s'adressaient et qui y ont répondu s'établit à 54, 33 et 59 respectivement.

Nonobstant ces nombres relativement petits, les résultats obtenus sont des plus intéressants : 44 des 54 médiateurs concernés (81,5 %) concluent que la participation à la séance a eu un impact bénéfique sur leurs clients tandis que 42 des 59 répondants à la question 8 (71,2 %) estiment que le fait que leurs clients ont assisté à la séance a rendu leur intervention auprès de ces derniers plus facile et efficace. Toutefois, 3 de ces 59 médiateurs (5,1 %) estiment que, même si la participation à la séance a eu des retombées positives sur leurs clients, elle a quand même comporté certaines lacunes. Les commentaires **positifs et négatifs** de ces trois référents sont rapportés à l'annexe 12.



Par contre, l'impact de la séance sur les couples versus les personnes seules (Q7) est moins clair et il serait intéressant d'explorer davantage cette question.

Par ailleurs, tel que demandé dans le questionnaire, les médiateurs répondants ont fait des commentaires en marge des questions 7 et 8, notamment en explicitant leur réponse à la question 8. Incluant le choix «Autre», dix choix de réponses leur étaient proposés pour préciser en quoi la participation de leurs clients à la séance avait facilité leur intervention. L'histogramme 25 rend compte des résultats obtenus à ce chapitre. Il est à noter que seuls sept répondants ont sélectionné le choix «Autre» et ce, **en plus** d'autres choix de réponses. La liste de leurs énoncés est intégrée à l'annexe 12.

L'histogramme 25 fait ressortir que la plupart des répondants ont retenu, chacun, plusieurs des choix de réponses proposés. Le tableau 24 rend compte de ce fait.

Tableau 24 : Nombre de choix de réponses retenus par chacun des médiateurs répondants

	Nombre de retombées positives retenues			
	Une	Deux	Trois	Quatre
Nombre de répondants	5	17	14	6

Ainsi, 17 des 42 médiateurs répondants (40,5 %) affirment que deux des neuf retombées proposées (pas les mêmes pour tous bien sûr) ont facilité leur intervention tandis qu'un tiers (14 sur 42) en retiennent trois.

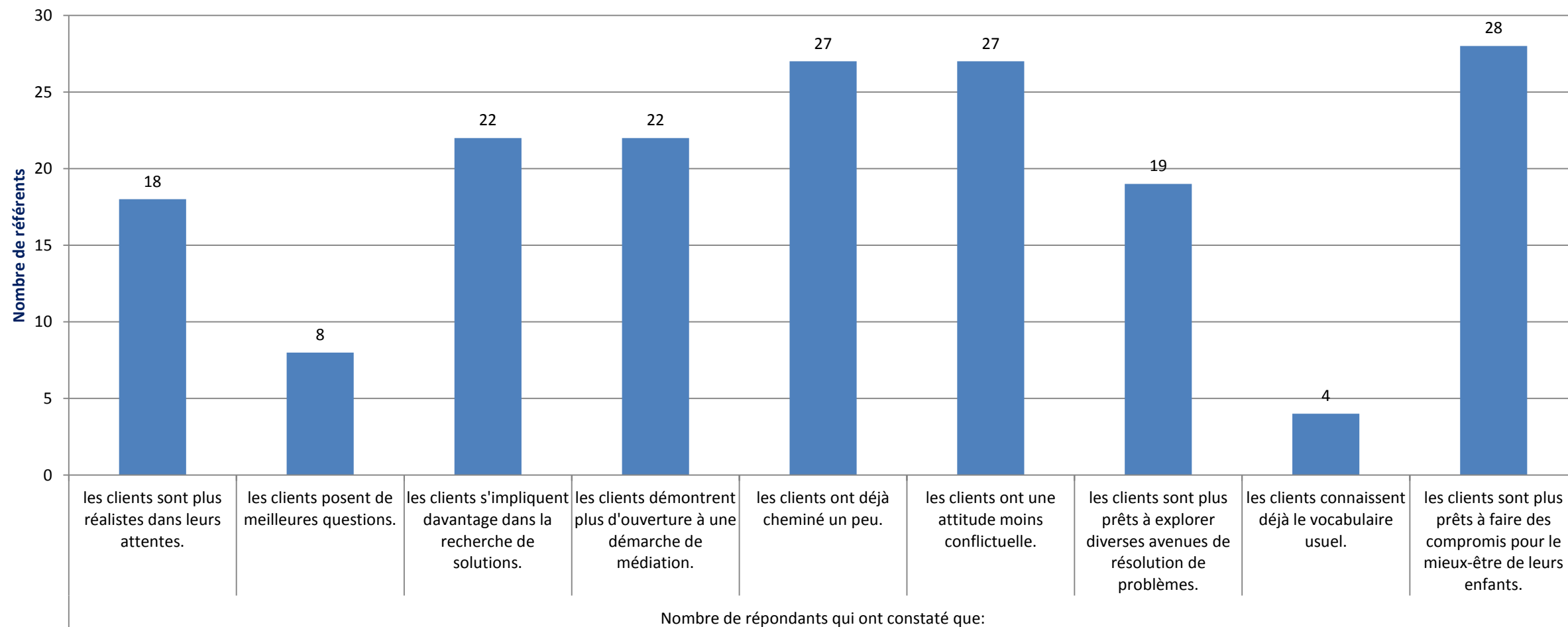
Dans quelle mesure ces réponses sont-elles fondées sur un nombre de cas suffisamment grand pour justifier que l'on en tire des conclusions fiables? Pour répondre à cette question, une série de données parmi les plus parlantes ont été sélectionnées et sont présentées dans le tableau 25.

Tableau 25 : Lien entre le nombre de personnes référées, le pourcentage de celles qui ont effectivement participé à la séance et les retombées de cette dernière sur l'intervention du référent répondant

Référent répondant	Nombre de personnes référées	Estimé du pourcentage des personnes référées qui ont participé à la séance	Nombre de retombées positives sélectionnées par le référent
1	200	50 %	3
2	75	50 %	1
3	50	50 %	4
4	50	76 %	3
5	50	6 %	3
6	40	30 %	4
7	40	50 %	3
8	40	90 %	Aucune
9	30 couples ³	5 %	Aucune

³ Dans ce cas, le référent répondant a souligné que les couples référés avaient assisté à la séance après que lui-même ait donné sa propre séance information.

Histogramme 25
**Pourquoi la participation à la séance a rendu l'intervention
du médiateur plus facile et plus efficace (N=42)**



L'examen du tableau 25 fait clairement ressortir que les résultats afférents à l'impact de la participation à la séance sur les parents sont fondés sur un nombre de cas suffisamment grand pour être considérés fiables.

En somme, selon la majorité des médiateurs référents, la participation à la séance a facilité leur intervention auprès de leurs clients et l'a rendue plus efficace. Cette conclusion, jointe au fort taux d'appréciation générale des participants à la séance (c.f. section 4.7.4.2 du présent rapport), impose le maintien et même la consolidation de l'offre de la *Séance sur la parentalité après la rupture*.

5.4. Commentaires et suggestions des médiateurs répondants en lien avec la référence de clients et l'amélioration de la séance

Le questionnaire aux référents visait également à découvrir d'une part pourquoi certains médiateurs n'avaient pas référé ou ne référeraient pas de clients à la séance et, d'autre part, à recueillir leurs suggestions en vue de l'amélioration de cette séance.

Compte tenu de l'importance, de l'intérêt et de la spécificité de chacun des commentaires formulés, les réponses aux questions 9 et 10 sont rapportées dans leur intégralité aux annexes 13 et 14 respectivement.

Toutefois, il importe de faire ici un résumé des **principaux** motifs pour lesquels les répondants n'ont pas référé de clients ou en ont référé peu (Q9).

Des 37 médiateurs qui ont répondu à cette question :

- 14 ont invoqué le nombre ou la nature des dossiers qu'ils ont eus à traiter;
- 8 le manque d'information sur la séance;
- 5 ont déclaré que leurs clients ne voulaient pas ou n'éprouvaient pas le besoin d'assister à ce genre de séance;
- 4 ont avoué n'y avoir tout simplement pas pensé ou n'avoir pas encore développé le réflexe de référer leurs clients;
- 3 ont déploré le fait que la séance soit donnée uniquement en français, leurs clients étant anglophones.

Quant à la question 10 (*Commentaires et suggestions*), la majorité des répondants affirment leur appréciation positive de la séance et insistent sur la nécessité de la rendre accessible dans tous les districts et de la publiciser davantage. Plusieurs répondants réitérent la nécessité de l'offrir également en anglais. Plusieurs suggestions sont également faites en lien avec l'organisation et le mode de diffusion de la séance sans toutefois qu'une tendance majoritaire ne se dégage de l'ensemble des commentaires à cet égard.

CONCLUSION

Le projet pilote sur la *Séance sur la parentalité après la rupture* avait pour objectifs de vérifier la faisabilité et la pertinence de remplacer la séance d'information de groupe de 1 h 30 alors offerte à Montréal, par une présentation sur la parentalité de 2 heures qui serait disponible à des fréquences accrues partout au Québec.

Pour ce faire, la séance a été mise en place, pré-expérimentée puis expérimentée à proprement parler, à Montréal en présence des animateurs, et à Québec en visioconférence.

Le contenu, l'horaire et le mode d'organisation et de diffusion de la séance ont été évalués tout au long de l'expérimentation. De plus, l'impact de la séance sur les participants a été évalué tant du point de vue des parents répondants que du point de vue des médiateurs référents.

L'évaluation de l'ensemble du projet-pilote a été faite à l'aide de quatre questionnaires :

- le questionnaire aux animateurs;
- le questionnaire aux préposés à l'accueil;
- le questionnaire aux participantes et participants;
- le questionnaire aux référents.

La compilation des réponses aux questionnaires aux animateurs et aux préposés à l'accueil a permis de dégager que :

- 558 parents ont participé à 27 séances offertes, en moyenne à intervalles de 2 semaines, entre le 27 janvier 2010 et le 22 mars 2011;
- 407 parents ont rempli le questionnaire d'évaluation à la fin de la séance pour un taux de réponse de 72,9 %.

La compilation et l'analyse des réponses des parents qui ont participé à la séance et qui ont rempli le questionnaire d'évaluation a permis de dégager que :

- **Plus de 97,5 % des répondants ont grandement apprécié la séance;**
- **99,7 % des répondants recommanderaient à toutes les personnes qui ont des enfants d'assister à cette séance au tout début de leur séparation;**
- **La séance a fourni à 97,5 % des répondants des informations qui leur seront utiles;**
- **La séance a outillé 89 % des répondants pour poser de meilleures questions à la personne qui va les aider à régler leur séparation;**
- **Plus de 86,6 % des répondants ont affirmé que la séance leur avait permis;**
 - ✓ de recevoir de l'information en lien avec le choc psychologique de la rupture tant sur le couple que sur les enfants;
 - ✓ de recevoir l'information appropriée relativement à l'exercice du rôle parental après la rupture du couple;
 - ✓ d'acquérir la connaissance légale appropriée;
 - ✓ de voir la médiation présentée comme un des modèles de résolution de conflit et un moyen de mettre en place un nouveau modèle pour exercer la parentalité après la rupture.
- **Grâce à la séance, 76,2 % des répondants tenteront de s'entendre avec leur ex-conjoint par la médiation avant d'avoir recours à des procédures judiciaires;**
- **Selon la question considérée, 30 à 46,2 % des répondants estiment qu'au moment de participer à la séance, ils n'étaient pas suffisamment conscients de l'impact de la séparation sur leurs enfants.**

De manière plus spécifique,

- Environ 40 % des participants répondants ont entendu parler de la séance par leur avocat ou médiateur;
- L'heure de la séance (18 h 00 à 20 h 00) convenait à 90 % des répondants et 84,5 % n'auraient pas préféré un autre moment;
- 97 % des répondants ont compris tous les mots de la partie psychosociale de la présentation et 94 % ont été intéressés par cette dernière;
- 94 % des répondants ont compris tous les mots de la partie juridique de la présentation et 83 % ont été intéressés par cette dernière;
- 94 % des répondants ont compris tous les mots de la partie «Médiation familiale» de la présentation et 83 % ont été intéressés par cette dernière;
- Plus de 86 % des répondants estiment que la séance leur a permis d'être mieux informés et de mieux comprendre plusieurs aspects de la parentalité après la rupture notamment la communication;
- Plus de 76 % des répondants affirment que la séance les a convaincus d'essayer de s'entendre avec leur ex-conjoint(e) avant d'aller devant le juge;
- Plus de 97 % des parents répondants considèrent que les informations contenues dans la séance leur seront utiles, que, dans l'ensemble, ils ont beaucoup apprécié la séance et qu'ils recommanderaient à tous les parents de participer à cette séance au tout début de leur séparation.

La compilation et l'analyse des réponses des médiateurs référents qui ont rempli le questionnaire d'évaluation a permis de dégager que :

- 135 des quelque 450 médiateurs qui ont reçu le questionnaire l'ont complété pour un taux de réponse de 30 %;
- 67 des 135 médiateurs qui ont répondu au questionnaire ont invité, au total, environ 1100 parents à participer à la séance;
- Au total, environ 50 % des parents invités à participer à la séance y sont effectivement allés;
- 44 des 54 médiateurs concernés estiment que la séance semble avoir eu un impact positif sur leurs clients;
- 42 des 59 médiateurs concernés estiment que le fait d'avoir participé à la séance a rendu leur intervention auprès de leurs clients plus facile et plus efficace.

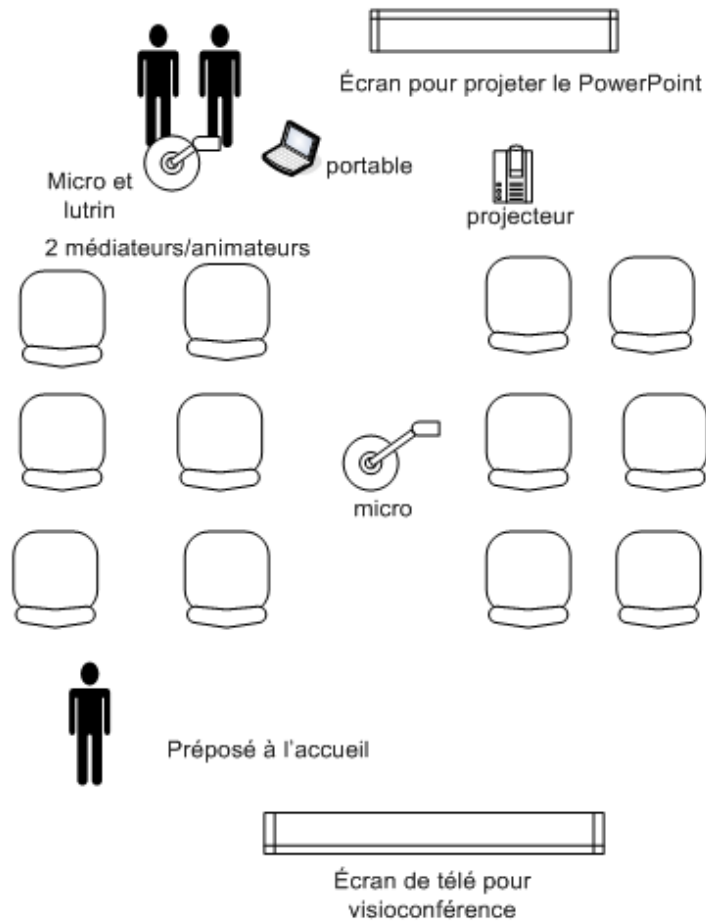
Compte tenu des éléments dégagés ci-dessus on peut conclure que, même si grâce aux commentaires et suggestions des animateurs eux-mêmes, des préposés à l'accueil, des participants et surtout des médiateurs référents la séance est perfectible, elle répond déjà très bien, sous sa forme actuelle, c'est-à-dire entre autres en visioconférence dans les sites de diffusion secondaires, aux objectifs qui étaient visés par le projet pilote.

ANNEXE 1A

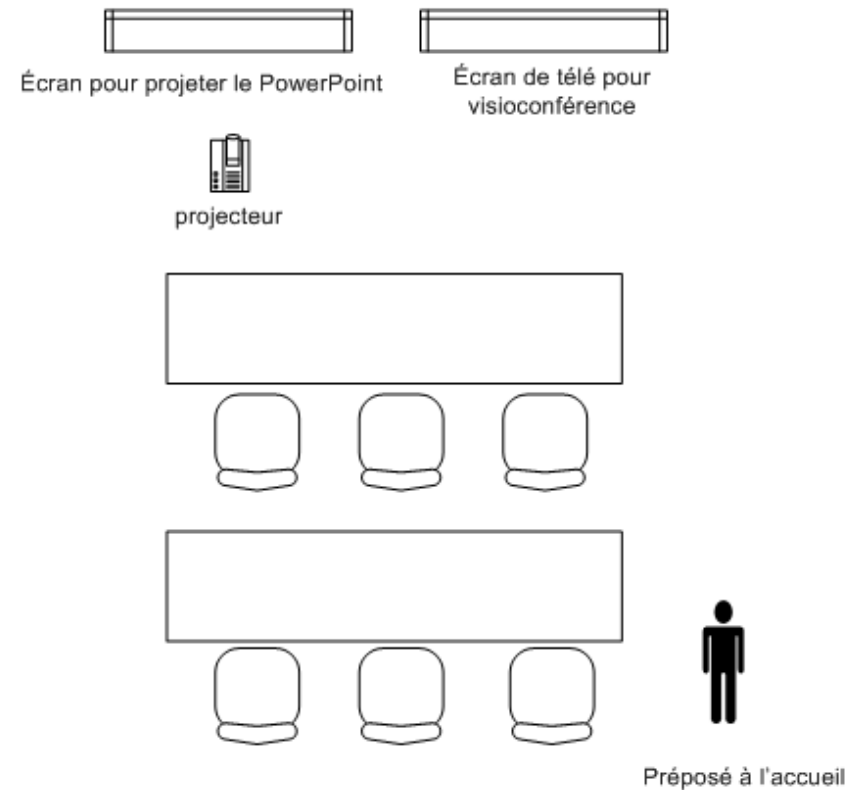
Schéma de diffusion de la séance

Schéma des sites

À Montréal



À Québec



Les médiateurs/animateurs sont à Montréal devant le groupe de parents et l'écran de visioconférence est placé au fond derrière eux pour que les médiateurs/animateurs puissent voir les gens dans les autres sites de diffusion. Afin de rendre la présentation plus intéressante, un PowerPoint est projeté sur une toile et retransmis via la connexion de visioconférence.

La personne responsable de l'accueil est chargée de distribuer les questionnaires et d'aider les parents à les remplir. Il distribuera également les rapports du médiateur à compléter, en plus de donner les brochures d'information. Il est à noter qu'à Montréal, le préposé à l'accueil ne sera nécessaire que pour la période du projet pilote pour gérer les questionnaires.

DOP 2010-05-17

ANNEXE 1B

Papillon publicitaire

SÉANCE D'INFORMATION

GRATUITE

SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE



Couple un jour, parent toujours!

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC VOUS OFFRE LA POSSIBILITÉ D'ASSISTER **GRATUITEMENT** À UNE SÉANCE D'INFORMATION DE GROUPE SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE AU **PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL** ET AU **PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC**.

CONTENU DE LA SÉANCE

- Les aspects psychosociaux de la rupture (choc psychologique, besoins et réactions des enfants, communication).
- La médiation familiale avec quelques renseignements juridiques.
- Une période de questions, auxquelles répondront des animateurs qui ont des formations professionnelles dans le domaine psychosocial et juridique.

La séance est d'une durée d'environ deux heures quinze minutes.

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour connaître les dates des séances, rendez-vous sur le site Internet du Ministère, justice.gouv.qc.ca

INSCRIPTION

SÉANCES DE MONTRÉAL	514 393-2327
SÉANCES DE QUÉBEC	418 649-3541, option 5

Ces séances d'information s'inscrivent dans le cadre d'un projet pilote du ministère de la Justice. Déjà, plusieurs séances ont été présentées et l'appréciation générale des participants est très positive.

Alors, profitez-en!

Justice
Québec 

ANNEXE 2

Questionnaire visant à dégager des indicateurs de succès du Séminaire

**Questionnaire visant à dégager des indicateurs de succès du Séminaire
et à recueillir les préoccupations des personnes directement
impliquées dans le projet en lien avec les différentes dimensions
de l'évaluation**

Indicateurs relatifs au contenu

Le Séminaire aura atteint pleinement ses objectifs si, à la fin des deux heures, les participants :
(cochez autant d'éléments que vous le souhaitez)

- ☐ sont mieux informés de l'impact d'une séparation sur les enfants
- ☐ estiment que le fait d'avoir participé au Séminaire les a amenés à mieux comprendre les réactions de leurs enfants face à la séparation
- ☐ ont saisi l'importance de se centrer prioritairement sur les besoins des enfants et de subordonner leurs décisions à ces besoins
- ☐ estiment que le fait d'avoir participé au Séminaire les a amenés à mieux comprendre l'importance de maintenir ou de développer une saine communication avec leurs enfants
- ☐ estiment que le fait d'avoir participé au Séminaire les a amenés à mieux comprendre l'importance de maintenir ou de développer une saine communication entre les conjoints
- ☐ sont mieux informés de leurs droits et responsabilités parentales
- ☐ distinguent mieux les objectifs d'une démarche de médiation de ceux d'une démarche judiciaire
- ☐ sont mieux informés du déroulement d'une démarche de médiation vs une démarche judiciaire
- ☐ ont une idée plus juste des avantages et inconvénients (psychologiques, financiers, sociaux, temporels, ...) d'une démarche de médiation vs une démarche judiciaire pour
 - les enfants
 - chacun des parents
- ☐ se sentent plus outillés pour poursuivre le processus de séparation en
 - s'adressant aux personnes les plus susceptibles de répondre à leurs besoins
 - posant de meilleures questions
- ☐ estiment que le fait d'avoir participé au Séminaire leur permettra de prendre de meilleures décisions et de faire de meilleurs choix en ce qui concerne la qualité de la relation à entretenir avec leurs enfants
- ☐ démontrent une ouverture à considérer la voie de la médiation avant de procéder au plan judiciaire
- ☐ autres

Indicateurs relatifs au mode diffusion

Le Séminaire aura atteint pleinement ses objectifs si :

(cochez autant d'éléments que vous le souhaitez)

- ☐ le nombre de participants est comparable, en présentiel et à distance
- ☐ le taux de satisfaction globale des participants est comparable, en présentiel et à distance
- ☐ le patron de réponses des participants est comparable, en présentiel et à distance (voir les indicateurs de contenu)
- ☐ le nombre de questions posées par les participants est comparable, en présentiel et à distance
- ☐ les participants se sont sentis aussi à l'aise de poser des questions en présentiel qu'à distance
- ☐ les participants à distance ont posé eux-mêmes leurs questions plutôt que de demander à la personne ressource de les poser
- ☐ le degré d'attention des participants tel qu'observé par la personne ressource était satisfaisant
- ☐ les participants se sont dits satisfaits de la qualité technique (son et image) de la présentation
- ☐ le climat dans la salle à distance était agréable
- ☐ le matériel technique (micro, caméra, ...) n'a pas eu de défaillances
- ☐ le soutien technique était adéquat
- ☐ autres

Préoccupations en lien avec le contenu

Préoccupations en lien avec le mode de diffusion

ANNEXE 3

Version initiale du questionnaire aux participants

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE SÉANCE SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE PARTIE 1

CETTE PARTIE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉE AVANT LE DÉBUT DE LA SÉANCE

QUESTIONNAIRE AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
SÉANCE DU _____ (DATE) À :

☐ Montréal

☐ Québec

Madame, Monsieur,

Pour nous aider à mieux répondre à vos besoins et à améliorer la séance à laquelle vous allez participer, nous vous demandons de remplir les questionnaires suivants.

TOUTES VOS RÉPONSES SERONT TRAITÉES CONFIDENTIELLEMENT.
VOUS ÊTES LIBRE DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS.

Merci beaucoup pour votre aide. Et s.v.p., ne pas débrocher le questionnaire.

POUR NOS STATISTIQUES

1. Au moment de votre rupture, vous étiez:

- ☐ Marié
☐ Conjoint de fait

2. Votre sexe

- ☐ Femme
☐ Homme

3. Votre langue maternelle

- ☐ Français
☐ Anglais
☐ Autre, précisez _____

4. Votre âge

- | | |
|---|---|
| ☐ Moins de 25 ans | ☐ Entre 45 et 54 ans |
| ☐ Entre 25 et 34 ans | ☐ Entre 55 et 64 ans |
| ☐ Entre 35 et 44 ans | ☐ 65 ans ou plus |

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

5. Votre plus haut niveau de scolarité complété

- | | |
|--|---|
| ☐ Primaire | ☐ Collégial général |
| ☐ Secondaire ou formation professionnelle | ☐ 1 ^{er} cycle universitaire |
| ☐ Collégial technique | ☐ 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire |

6. Le nombre d'enfants que vous avez personnellement (biologique ou adopté)

- ☐ 1
- ☐ 2
- ☐ 3
- ☐ 4
- ☐ Plus de quatre

7. L'âge de vos enfants

8. Le sexe de vos enfants

(Inscrire le nombre dans chacune des cases qui s'applique à votre situation)

- | | | |
|---|-----------|--------|
| ☐ Moins de 2 ans | Garçon(s) | Filles |
| ☐ Entre 2 et 5 ans | Garçon(s) | Filles |
| ☐ Entre 6 et 9 ans | Garçon(s) | Filles |
| ☐ Entre 10 et 13 ans | Garçon(s) | Filles |
| ☐ Entre 14 et 17 ans | Garçon(s) | Filles |
| ☐ Plus de 18 ans et à charge | Garçon(s) | Filles |

9. Votre revenu annuel avant impôts

10. Par qui ou comment avez-vous entendu parler de cette séance

- ☐ Moins de 25 000 \$
- ☐ Entre 25 000 \$ et 34 000 \$
- ☐ Entre 35 000 \$ et 49 000 \$
- ☐ Entre 50 000 \$ et 64 000 \$
- ☐ Entre 65 000 \$ et 79 000 \$
- ☐ 80 000 \$ et plus

- ☐ Mon avocat
- ☐ Mon médiateur
- ☐ Des amis
- ☐ De la publicité, précisez : _____
- ☐ Autre, précisez : _____

11. L'heure de la séance vous convient-elle (18 h à 20 h) ?

- ☐ Oui ☐ Non

12. Auriez-vous préféré un autre moment ? Lequel ? _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

CLARTÉ ET CONTENU DE LA PRÉSENTATION PARTIE 2

CETTE PARTIE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉE APRÈS LA SÉANCE

1. J'ai compris tous les mots de la première partie sur les aspects psychosociaux de la rupture.

- ☐ Oui
☐ Non

2. La partie sur les aspects psychosociaux de la rupture m'a beaucoup intéressé(e).

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

3. J'ai compris tous les mots de la deuxième partie sur les aspects juridiques.

- ☐ Oui
☐ Non

4. La partie sur les aspects juridiques m'a beaucoup intéressé(e).

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

5. J'ai compris tous les mots de la dernière partie sur la médiation familiale.

- ☐ Oui
☐ Non

6. La partie sur la médiation familiale m'a beaucoup intéressé(e).

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

7. Dans l'ensemble, je trouve qu'il y avait trop d'informations dans cette séance.

- ☐ Pas d'accord
☐ D'accord, précisez : _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

8. J'aurais aimé avoir plus d'information sur :

9. J'aurais aimé qu'il y ait une période de discussion en groupe.

- ☐ Oui
☐ Non

10. J'aurais préféré participer à deux séances plutôt qu'une avec, dans chaque séance, moins d'information et plus de discussion.

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Précisez : _____

11. J'ai eu de la difficulté à me concentrer à cause de la présence de l'équipement technique de visioconférence.

- ☐ D'accord
☐ Pas d'accord

12. La présence de l'équipement technique de visioconférence m'a gêné(e) pour poser des questions.

- ☐ D'accord
☐ Pas d'accord

13. Les diapositives m'ont aidé(e) à mieux comprendre la présentation.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

14. Grâce à la personne qui était responsable de la salle (l'animateur ou l'animatrice), la séance s'est bien déroulée.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

15. Le climat dans la salle était agréable.

- ☐ Oui
- ☐ Non, précisez : _____

16. Est-ce que ça vous a dérangé de compléter la 1^{re} partie du questionnaire avant le début de la séance ?

- ☐ Non
- ☐ Oui, précisez : _____

17. Ce que j'ai le plus aimé de cette séance :

18. Ce que j'ai le moins aimé de cette séance :

19. Commentaires et suggestions d'amélioration :

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

APPRÉCIATION DE LA SÉANCE PARTIE 3

CETTE PARTIE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉE APRÈS LA SÉANCE

Pour nous aider à mieux répondre à vos besoins et à améliorer cette séance, nous vous demandons, pour chacune des phrases suivantes, d'écrire un X dans la case qui correspond le mieux à votre opinion ou à votre situation.

À la fin du questionnaire vous pourrez écrire vos commentaires ou suggestions. Vous pouvez les exprimer à la personne responsable de la salle également.

TOUTES VOS RÉPONSES SERONT TRAITÉES CONFIDENTIELLEMENT.
VOUS ÊTES LIBRE DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS.

Ce que cette séance m'a apporté :		Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt en désaccord Tout à fait en désaccord Je ne sais pas				
		A	B	C	D	E
1.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point la séparation pouvait affecter mon enfant (mes enfants) .					
2.	Cette séance m'a permis de mieux comprendre le comportement de mon enfant (mes enfants) depuis la séparation.					
3.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point la séparation pouvait m'affecter moi-même .					
4.	Cette séance m'a permis de mieux comprendre certains de mes comportements à moi depuis la séparation.					

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

Tout à fait d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt en désaccord
Tout à fait en désaccord
Je ne sais pas

Ce que cette séance m'a apporté :

		A	B	C	D	E
5.	Cette séance m'a informé(e) davantage des droits de mon enfant (mes enfants) dans le cadre de la séparation.					
6.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point je dois tenir compte des besoins de mon enfant (mes enfants) dans les décisions que je prends.					
7.	Maintenant que j'ai suivi cette séance, je sais plus quoi faire si je choisis la procédure devant le tribunal.					
8.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point il est important, pour le bien de mon enfant (mes enfants), d'avoir une communication saine avec mon ex-conjoint (ex-conjointe) , surtout depuis la séparation.					
9.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point la manière dont mon enfant va (mes enfants vont) traverser cette crise dépend de moi .					
10.	Avant de suivre cette séance, je ne savais pas à quoi peut servir la médiation familiale dans le cadre d'une séparation.					
11.	Avant de suivre cette séance, je ne savais pas comment se déroule la médiation familiale dans le cadre d'une séparation.					

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

Tout à fait d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt en désaccord
Tout à fait en désaccord
Je ne sais pas

Ce que cette séance m'a apporté :

		A	B	C	D	E
12.	Avant de suivre cette séance, je ne connaissais pas les avantages de la médiation familiale dans le cadre d'une séparation.					
13.	Avant de suivre cette séance, je ne savais pas comment se déroule le processus judiciaire dans le cadre d'une séparation.					
14.	Avant de suivre cette séance, je ne connaissais pas le rôle de l'avocat dans le processus judiciaire lié à une séparation.					
15.	Cette séance m'a convaincu(e) que si nous réussissons à nous entendre, mon ex-conjoint(e) et moi , avec l'aide d'un médiateur ou d'une médiatrice, ce sera beaucoup mieux pour mon enfant (mes enfants) .					
16.	Cette séance m'a convaincu(e) que si nous réussissons à nous entendre , mon ex-conjoint(e) et moi, avec l'aide d'un médiateur ou d'une médiatrice, ce sera beaucoup mieux pour moi .					
17.	Cette séance m'a convaincu(e) d'essayer de m'entendre avec mon ex-conjoint(e) par la médiation familiale avant d'aller devant un juge .					
18.	Cette séance m'a donné des informations qui me permettront de mieux choisir la personne qui m'aidera à bien régler ma séparation .					

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

Tout à fait d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt en désaccord
Tout à fait en désaccord
Je ne sais pas

Ce que cette séance m'a apporté :

		A	B	C	D	E
19.	Cette séance m'a donné des informations qui me permettront de poser de meilleures questions à la personne qui m'aidera à régler ma séparation.					
20.	Cette séance m'a permis de me rendre compte que mon comportement actuel aide mon enfant (mes enfants) à passer à travers la séparation.					
21.	Dans l'ensemble, les informations contenues dans cette séance me seront utiles.					
22.	Dans l'ensemble, j'ai beaucoup apprécié cette séance.					
23.	Je recommanderais à toutes les personnes qui ont des enfants d'assister à cette séance au tout début de leur séparation.					

Commentaires et suggestions :

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

ANNEXE 4

Taux d'inscription, de participation et de réponse au questionnaire aux participants

Nombre de parents inscrits, présents et nombre de ceux qui ont répondu au questionnaire par séance et par site de diffusion

Séance	Site	Nombre de parents inscrits	Nombre de parents présents	Nombre de questionnaires validés complétés
2010-01-27	Montréal	30	29	18
2010-01-27	Québec	2	2	2
2010-02-10	Montréal	22	18	1
2010-02-10	Québec	1	1	1
2010-02-24	Montréal	15	8	6
2010-02-24	Québec	16	12	1
2010-03-10	Montréal	14	11	7
2010-03-10	Québec	6	5	2
2010-03-24	Montréal	20	17	12
2010-03-24	Québec	4	1	1
2010-04-07	Montréal	15	13	11
2010-04-07	Québec	5	4	4
2010-04-28	Montréal	26	17	14
2010-04-28	Québec	5	4	2
2010-05-12	Montréal	21	15	11
2010-05-12	Québec	7	4	3
2010-05-19	Montréal	18	16	13
2010-05-19	Québec	6	1	0
2010-06-02	Montréal	16	12	10
2010-06-16	Québec	6	3	3
2010-06-16	Montréal	18	12	3
2010-07-07	Québec	3	2	2
2010-07-07	Montréal	27	19	13
2010-08-25	Québec	7	4	4
2010-08-25	Montréal	39	20	17
2010-09-08	Québec	8	6	4
2010-09-08	Montréal	24	19	15
	Sous-total	381	275	180

Nombre de parents inscrits, présents et nombre de ceux qui ont répondu au questionnaire par séance et par site de diffusion (suite)

Séance	Site	Nombre de parents inscrits	Nombre de parents présents	Nombre de questionnaires validés complétés
2010-09-21	Québec	4	1	1
2010-09-21	Montréal	28	14	10
2010-10-06	Québec	8	8	5
2010-10-06	Montréal	16	12	11
2010-10-19	Québec	4	2	1
2010-10-19	Montréal	19	16	11
2010-11-03	Québec	2	0	0
2010-11-03	Montréal	16	12	9
2010-11-16	Québec	7	6	5
2010-11-16	Montréal	30	18	15
2010-12-01	Québec	17	13	7
2010-12-01	Montréal	19	13	9
2010-12-14	Québec	11	8	6
2010-12-14	Montréal	29	22	16
2011-01-12	Québec	11	9	8
2011-01-12	Montréal	27	18	16
2011-01-25	Québec	5	5	5
2011-01-25	Montréal	19	15	12
2011-02-09	Québec	8	7	7
2011-02-09	Montréal	22	20	18
2011-02-22	Québec	5	7	6
2011-02-22	Montréal	21	16	15
2011-03-09	Québec	5	5	5
2011-03-09	Montréal	19	14	13
2011-03-22	Québec	4	4	4
2011-03-22	Montréal	21	18	12
	Sous-total	377	283	227
	Grand total	758	558	407

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRES

ANNEXE 5.1

Version validée du questionnaire aux participants

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE LA SÉANCE SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE PARTIE 1

CETTE PARTIE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉE AVANT LE DÉBUT DE LA SÉANCE

QUESTIONNAIRE AUX PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
SÉANCE DU _____ (DATE) À :

- ☐ Montréal
☐ Québec

Madame, Monsieur,

Pour nous aider à mieux répondre à vos besoins et à améliorer la séance à laquelle vous allez participer, nous vous demandons de remplir les questionnaires suivants.

TOUTES VOS RÉPONSES SERONT TRAITÉES CONFIDENTIELLEMENT.
VOUS ÊTES LIBRE DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS.

Merci beaucoup pour votre aide. Et s.v.p., ne débrochez pas le questionnaire.

POUR NOS STATISTIQUES

1. Au moment de votre rupture, vous étiez:

- ☐ Marié
☐ Conjoint de fait

2. Votre sexe

- ☐ Femme
☐ Homme

3. Votre langue maternelle

- ☐ Français
☐ Anglais
☐ Autre, précisez _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

4. Votre âge

- | | |
|---|---|
| ☐ Moins de 25 ans | ☐ Entre 45 et 54 ans |
| ☐ Entre 25 et 34 ans | ☐ Entre 55 et 64 ans |
| ☐ Entre 35 et 44 ans | ☐ 65 ans ou plus |

5. Votre plus haut niveau de scolarité complété

- | | |
|--|---|
| ☐ Primaire | ☐ Collégial général |
| ☐ Secondaire ou formation professionnelle | ☐ 1 ^{er} cycle universitaire |
| ☐ Collégial technique | ☐ 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire |

6. Le nombre et l'âge des enfants que vous avez personnellement (biologiques ou adoptés)

(Inscrivez, sur chaque ligne, le nombre d'enfants qui s'applique à votre situation)

_____ de moins de 2 ans
 _____ entre 2 et 5 ans
 _____ entre 6 et 9 ans
 _____ entre 10 et 13 ans
 _____ entre 14 et 17 ans
 _____ de plus de 18 ans et à charge

7. Votre revenu annuel avant impôts

- ☐ Moins de 25 000 \$
☐ Entre 25 000 \$ et 34 000 \$
☐ Entre 35 000 \$ et 49 000 \$
☐ Entre 50 000 \$ et 64 000 \$
☐ Entre 65 000 \$ et 79 000 \$
☐ 80 000 \$ et plus

8. Par qui ou comment avez-vous entendu parler de cette séance

- ☐ Mon avocat
☐ Mon médiateur
☐ Des amis
☐ De la publicité, précisez : _____
☐ Autre, précisez : _____

9. L'heure de la séance vous convient-elle (18 h à 20 h) ?

- ☐ Oui ☐ Non

10. Auriez-vous préféré un autre moment ? Lequel ? _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

CLARTÉ ET CONTENU DE LA PRÉSENTATION PARTIE 2

CETTE PARTIE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉE APRÈS LA SÉANCE

1. Êtes-vous déjà allé en médiation familiale?

- ☐ Oui
☐ Non

2. Êtes-vous présentement en processus de modification d'un jugement ou d'une entente?

- ☐ Oui
☐ Non

ASPECTS PSYCHOSOCIAUX DE LA RUPTURE

3. J'ai compris tous les mots de cette partie.

- ☐ Oui
☐ Non

4. Cette partie m'a beaucoup intéressé.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

ASPECTS JURIDIQUES

5. J'ai compris tous les mots de cette partie.

- ☐ Oui
☐ Non

6. Cette partie m'a beaucoup intéressé.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

MÉDIATION FAMILIALE

7. J'ai compris tous les mots de cette partie.

- ☐ Oui
☐ Non

8. Cette partie m'a beaucoup intéressé.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

9. Dans l'ensemble, je trouve qu'il y avait trop d'informations dans cette séance.

- ☐ Pas d'accord
☐ D'accord, précisez : _____

10. J'aurais aimé avoir plus d'information sur :

11. J'aurais aimé qu'il y ait une période de discussion en groupe.

- ☐ Oui
☐ Non

12. J'aurais préféré participer à deux séances plutôt qu'une avec, dans chaque séance, moins d'information et plus de discussion.

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Précisez : _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

13. J'ai eu de la difficulté à me concentrer à cause de la présence de l'équipement technique de visioconférence.

- ☐ D'accord
☐ Pas d'accord

14. La présence de l'équipement technique de visioconférence m'a gêné pour poser des questions.

- ☐ D'accord
☐ Pas d'accord

15. Les diapositives m'ont aidé à mieux comprendre la présentation.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

16. Grâce à la personne qui était responsable de la salle (l'animateur ou l'animatrice), la séance s'est bien déroulée.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

17. Le climat dans la salle était agréable.

- ☐ Oui
☐ Non, précisez : _____

18. Ce que j'ai le plus aimé de cette séance :

19. Ce que j'ai le moins aimé de cette séance :

20. Commentaires et suggestions d'amélioration :

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

APPRÉCIATION DE LA SÉANCE PARTIE 3

CETTE PARTIE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉE APRÈS LA SÉANCE

Pour nous aider à mieux répondre à vos besoins et à améliorer cette séance, nous vous demandons, pour chacune des phrases suivantes, d'écrire un X dans la case qui correspond le mieux à votre opinion.

À la fin du questionnaire vous pourrez écrire vos commentaires ou suggestions.

Ce que cette séance m'a apporté :		Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt en désaccord Tout à fait en désaccord Je ne sais pas				
		A	B	C	D	E
1.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point la séparation pouvait affecter mon enfant (mes enfants) .					
2.	Cette séance m'a permis de mieux comprendre le comportement de mon enfant (mes enfants) depuis la séparation.					
3.	Cette séance m'a permis de mieux comprendre certains de mes comportements à moi depuis la séparation.					
4.	Cette séance m'a informé davantage des droits de mon enfant (mes enfants) dans le cadre de la séparation.					
5.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point je dois tenir compte des besoins de mon enfant (mes enfants) dans les décisions que je prends.					

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

Tout à fait d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt en désaccord
Tout à fait en désaccord
Je ne sais pas

Ce que cette séance m'a apporté :

		A	B	C	D	E
6.	Avant de suivre cette séance, je ne me rendais pas compte à quel point il est important, pour le bien de mon enfant (mes enfants), d'avoir une communication saine avec mon ex-conjoint (ex-conjointe) , surtout depuis la séparation.					
7.	Cette séance m'a permis de me rendre compte que mon comportement actuel aide mon enfant (mes enfants) à passer à travers la séparation.					
8.	Avant de suivre cette séance, je ne savais pas ce qu'était la médiation familiale dans le cadre d'une séparation.					
9.	Avant de suivre cette séance, je ne connaissais pas les avantages de la médiation familiale dans le cadre d'une séparation.					
10.	Cette séance m'a convaincu que si nous réussissons à nous entendre, mon ex-conjoint et moi , avec l'aide d'un médiateur ou d'une médiatrice, ce sera beaucoup mieux pour mon enfant (mes enfants) .					
11.	Cette séance m'a convaincu que si nous réussissons à nous entendre , mon ex-conjoint et moi, avec l'aide d'un médiateur ou d'une médiatrice, ce sera beaucoup mieux pour moi .					

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

Tout à fait d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt en désaccord
Tout à fait en désaccord
Je ne sais pas

Ce que cette séance m'a apporté :

		A	B	C	D	E
12.	Cette séance m'a convaincu d'essayer de m'entendre avec mon ex-conjoint par la médiation familiale avant d'aller devant un juge.					
13.	Cette séance m'a donné des informations qui me permettront de poser de meilleures questions à la personne qui m'aidera à régler ma séparation.					
14.	Dans l'ensemble, les informations contenues dans cette séance me seront utiles.					
15.	Dans l'ensemble, j'ai beaucoup apprécié cette séance.					
16.	Je recommanderais à toutes les personnes qui ont des enfants d'assister à cette séance au tout début de leur séparation.					

Commentaires et suggestions :

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

ANNEXE 5.2

Questionnaire aux animateurs

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE SÉANCE SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE

QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX MÉDIATEURS/ANIMATEURS

DATE DE LA SÉANCE : _____

À : ☐ Montréal
☐ Québec

Répondez, s'il vous plaît, à chacune des questions suivantes, en enrichissant chacune de vos réponses de tout commentaire qui pourrait nous aider à faire mieux ou à procéder à une évaluation plus approfondie de la séance dans toutes ses dimensions.

1. Nombre de personnes inscrites _____

2. Nombre de personnes présentes _____

3. Les participants sont-ils tous arrivés à l'heure?

☐ Oui ☐ Non

4. La séance a-t-elle commencé à l'heure?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

5. La salle elle-même, incluant sa disposition et le matériel technique, était-elle adéquate? Étiez-vous à l'aise pour animer? Le matériel informatique a-t-il bien fonctionné? Avez-vous bénéficié de tout le soutien technique dont vous aviez besoin? Tous les participants pouvaient-ils bien voir? Bien entendre?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

6. La gestion de plusieurs sites de diffusion vous a-t-elle posé des problèmes lors de votre animation?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pourquoi? _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

7. La gestion de plusieurs sites de diffusion vous a-t-elle posé des problèmes pour répondre aux questions?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pourquoi? _____

8. Le climat dans lequel la séance s'est déroulée était-il agréable?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

9. Les participants semblaient-ils à l'aise de poser des questions?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

10. Au total, _____ (nombre) questions ont été posées.

11. Les participants ont-ils été très attentifs tout au long de la présentation?

☐ Oui ☐ Non

Si non, précisez svp. _____

12. Les participants ont-ils beaucoup échangé entre eux et avec le formateur durant la pause et après la séance?

☐ Oui ☐ Non

Autres commentaires et suggestions d'amélioration.

Merci de votre collaboration.

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

ANNEXE 5.3

Questionnaire aux personnes préposées à l'accueil

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE SÉANCE SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE

QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AU MÉDIATEUR EN FORMATION OU PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL

DATE DE LA SÉANCE : _____

À : ☐ Montréal
☐ Québec

Répondez, s'il vous plaît, à chacune des questions suivantes, en enrichissant chacune de vos réponses de tout commentaire qui pourrait nous aider à faire mieux ou à procéder à une évaluation plus approfondie de la séance dans toutes ses dimensions.

1. Nombre de personnes inscrites _____

2. Nombre de personnes présentes _____

3. Les participants sont-ils tous arrivés à l'heure?

☐ Oui ☐ Non

4. La séance a-t-elle commencé à l'heure?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

5. La disposition de la salle, incluant le matériel technique était-elle adéquate? Tous les participants pouvaient-ils bien voir? Bien entendre?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

6. Le climat dans lequel la séance s'est déroulée était-il agréable?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

7. Les participants semblaient-ils à l'aise de poser des questions?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

8. Au total, le nombre de questions posées aux formateurs et à vous était de ____.

De ce nombre, ____ vous ont été posées et ____ ont été posées aux formateurs?

9. Selon vous, y avait-il une différence qualitative entre les questions qui vous ont été posées et celles posées aux formateurs?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez svp. _____

10. Les participants ont-ils été très attentifs tout au long de la présentation?

☐ Oui ☐ Non

Si non, précisez svp? _____

11. Les participants ont-ils beaucoup échangé entre eux et avec le formateur durant la pause et après la séance?

☐ Oui ☐ Non

12. Les participants ont-ils répondu de bonne grâce au questionnaire d'évaluation? Ont-ils pris le temps de répondre sérieusement?

☐ Oui ☐ Non

Si non, pourquoi? _____

13. Les participants ont-ils eu besoin d'aide pour répondre au questionnaire d'évaluation?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pourquoi? _____

Autres commentaires et suggestions d'amélioration

Merci de votre collaboration.

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

ANNEXE 5.4

Questionnaire aux référents

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE DE SÉANCE SUR LA PARENTALITÉ APRÈS LA RUPTURE

1. De quel ordre professionnel faites-vous partie ou êtes-vous un employé d'un centre jeunesse?

- ☐ Barreau du Québec
- ☐ Chambre des notaires
- ☐ Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation
- ☐ Ordre des psychologues du Québec
- ☐ Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec
- ☐ Employé d'un centre jeunesse

2. Êtes-vous médiateur familial?

- ☐ Oui ☐ Non

3. Avez-vous référé des clients à la séance sur la parentalité après la rupture?

- ☐ Oui ☐ Non

Si non, rendez-vous à la question 10.

4. Approximativement, combien de personnes avez-vous invitées à participer à la séance sur la parentalité après la rupture?

5. Selon vous, quel pourcentage de personnes référées a effectivement participé à la séance?

6. Dans l'ensemble, la participation à la séance vous semble-t-elle avoir eu un impact positif sur les clients que vous avez rencontrés?

- ☐ Oui ☐ Non

7. Si vous avez référé des couples et des personnes seules, avez-vous constaté une différence dans l'impact de la séance sur les couples versus les personnes seules ?

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

8. La participation à la séance rend-elle l'intervention auprès de vos clients plus facile et plus efficace?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, pourquoi? (Cochez autant de cases que vous le souhaitez)

- ☐ Les clients sont plus réalistes dans leurs attentes.
- ☐ Les clients posent de meilleures questions.
- ☐ Les clients s'impliquent davantage dans la recherche de solutions.
- ☐ Les clients démontrent plus d'ouverture à une démarche de médiation.
- ☐ Les clients ont déjà cheminé un peu.
- ☐ Les clients ont une attitude moins conflictuelle.
- ☐ Les clients sont plus prêts à explorer diverses avenues de résolution de problèmes.
- ☐ Les clients connaissent déjà le vocabulaire usuel.
- ☐ Les clients sont plus prêts à faire des compromis pour le mieux-être de leurs enfants.
- ☐ Autre (précisez s.v.p.) _____

Si non, pourquoi?

9. Si vous avez répondu non à la question 3, quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas référé de clients?

10. Commentaires et suggestions :

S.v.p. ne pas oublier de répondre aux questions au verso

ANNEXE 6

Commentaires des parents répondants sur l'horaire et l'organisation de la séance

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

Par qui et comment avez-vous entendu parler de cette séance?

- Amie, Annie Gauthier
- Attente d'une expertise psycho
- Au bureau Palais justice de St-Jérôme
- Avocat de mon ex-conjoint
- Avocat et juge (2)
- Avocat et travailleur social
- Avocate demanderesse
- Babillard chez le médiateur
- Belle-mère
- Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
- C'est le juge après l'insistance de l'avocate de l'enfant et l'avocate du père
- Child psychologist
- CLSC
- Collègue médiatrice + en téléphonant au palais de justice
- Conjoint (3)
- Conjointe (4)
- Cour
- Demande de garde partagée qui était convenue avant
- DPJ (6)
- DPJ et le juge recommandait
- Educ coup de fil
- ÉDUCA LOI dirigé vers site du gouv.
- Éducation coup de fil
- En appelant
- En cherchant l'info (internet, tel, connaissances)
- En communiquant avec le Ministère de la Justice
- En venant au palais de justice pour m'informer
- Épouse
- Ex-conjoint (2)
- Ex-conjoint + recherche info sur internet
- Ex-conjointe (2)
- Ex-mari
- Expertise psychosociale (2)
- Famille (2)
- Frère
- Groupe de soutien S.E.P.
- Informelle
- Internet (28)
- Internet : site du gouvernement du Québec
- Internet, site du ministère de la Justice.
- Intervenante CJ
- J'ai téléphoné à un médiateur qui m'a suggéré de venir à la séance avant de faire des rencontres
- Je viens à la demande de la juge
- Journaux
- Juge (18)
- Juge au dossier

- Juge Émond
- La juge
- The judge
- Juge ordonnance
- Jugement de la cour supérieure
- Jugement en cour
- Jugement obligatoire
- justice.gouv.qc.ca
- La cour d'étude psychologique
- La cour et avocat
- La mère des enfants
- Lors d'un jugement
- Ma copine
- Ma femme
- Ma future ex-conjointe
- Ma mère
- Mari
- Mère
- Mon ex (3)
- Mon ex-conjointe
- Mr le juge
- Obligé
- Ordonnance de la juge
- Ordonnance du juge
- Ordonné par le juge
- Ordre professionnel des travailleurs sociaux
- Organisme éducation coup de fil
- PAE
- Palais de justice (2)
- Palais de justice de Montréal
- Pamphlet chez le médiateur
- Par le juge
- Par le tribunal
- Poste avec lettre gouv.
- Programme d'aide aux employés
- Psychologue (3)
- psychologue au CLSC-CDN
- Publicité Complexe Desjardins
- Publicité, je ne me souviens plus / journal
- Radio-Canada
- Recherche Internet (5)
- Recherche personnelle
- Recherches personnelles sur Internet
- Service d'expertise psycho-social
- Service d'expertise psychosociale
- Service expertise
- Service gouvernement
- Service psychosocial du palais de justice

- Service psycho-social, palais de justice
- Site Internet (5)
- Site internet : justice.gouv
- Site Internet : www.mamanpourelavie.com
- Site internet du gouvernement
- Site internet par l'entremise du conjoint
- Site internet sur la médiation (gouvernement du Québec)
- Site MJQ
- Site web (4)
- Site Web + agente au palais de justice lors d'un appel
- Site web gouv
- Site web justice.gouv.qc.ca
- Site Web ministère de la justice (2)
- Sœur
- Tante et Internet
- Téléphone au palais de justice (2)
- Thérapeute
- Travailleur social au CLSC
- Web

Auriez-vous préféré un autre moment (pour la séance)? Lequel?

- Non : c'est correct parce que je suis aux études.
- Non, c'est bon
- Non, et je suis surpris de voir un service public de ce type offert à cette heure
- Non, mais je suis venu de Toronto spécifiquement pour ça (6 heures de route)
- Non, parfait comme ça
- Non, parfait.
- 17h à 19h (2)
- 17h-19h, comme indiqué sur le dépliant...
- 18 h : trop rochant, préférerait le samedi
- 18 h 30 (4)
- 18 h 30 à 20 h 30
- 18 h 30 aurait été un peu plus facile, fin de semaine, mais c'est correcte comme c'est
- 19 h
- 19 h à 21 h (8)
- 19h, mais ça me convient très bien (souper, organisation)
- 7 h
- 7 heures
- Après-midi (2)
- Cours aux 2 semaines et tombent toujours lors de ma semaine de garde, j'aurais préféré ne pas avoir à faire garder les enfants. Suggestion: alterner les semaines (cadence) tous les mois.
- Dans la journée.
- D'autres jours que les mercredis pour ceux fréquemment en déplacement professionnel
- De 16 h à 18 h
- Durant la journée avant l'arrivée de mon fils de l'école
- Durant le jour (option garderie)
- En journée (3)

- En PM, vers 1h30
- Entre 13 h et 18 h ou le matin
- Entre 9 h et 17 h
- Entre 9h et 15h, pendant que les enfants sont à l'école
- Fin de semaine (4)
- Fin de semaine entre 12h et 17h
- Week-end
- Heure qui convient : bien pas trop tard
- Jour (7)
- Jour, ex: entre 10h et 14h
- Le matin (pendant l'école)
- Le matin si possible
- Le matin, vers 10 h
- L'heure choisie est un peu tôt
- Matin
- Offrir d'autres soirées en plus du mercredi
- Offrir la formation autre qu'une semaine sur deux. Pas facile pour les parents en garde partagée.
- Oui, 18 h 30 (trafic)
- Oui, 19 h
- Pas plus tard que 20 h
- Pendant la journée
- Peut-être 19h serait mieux
- Plus tard
- Plus tôt
- Possiblement la fin de semaine
- Samedi 10 h AM
- Samedi matin
- Samedi matin
- Samedi ou de jour
- Soir 19h à 21h ou en après-midi : garderie/travail : retard
- Un peu plus tard (18 h 45)
- Un peu plus tôt
- Vendredi soir

ANNEXE 7

Commentaires des parents répondants sur la partie psychosociale

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

La partie psychosociale de la rupture m'a beaucoup intéressé

■ Oui, précisez :

- Oui, devrait avoir plus de temps consacré à cela (1)
- Oui, plus d'élaboration (1)
- Oui, vraiment intéressant (1)
- Oui, très intéressant (1)
- Oui, j'ai beaucoup apprécié des phrases comme : l'exemple de l'avoir; plus on sait, mieux on réagit; quand on comprend, on accepte la souffrance; la rupture, c'est une solution aussi, etc. (1)
- Oui, beaucoup! (1)
- Oui, surtout l'aspect choc psychologique (1)
- Oui, aurait aimé nuances pour les cas de violence conjugale, mais peut-être pas possible (autre session à part?) (1)
- Très rassurant sur ce qu'on ressent - et je le réécouterai encore ! (1)
- Oui, trop long (1)

■ Plus ou moins, précisez :

- Plus ou moins, désire une révision, rupture il y a 10 ans (1)
- Entre oui et non, un peu trop long, trop d'anecdotes. (1)

■ Non, précisez :

- Non, séparée depuis longtemps, mais ça m'a rappelé beaucoup de souvenirs (1)
- Non : je suis séparé depuis cinq ans. (1)
- Non, j'ai déjà passé par toutes ces étapes. (1)
- Non, hors de propos vis-à-vis ma situation (l'autre parent n'est pas connu de l'enfant) séparé avant sa naissance pour cause de gros problèmes de drogue (1)
- Non, j'ai subi de la violence de la part de mon ex-conjoint et le juge a suggéré fortement que nous suivions cette séance... Ce n'est pas approprié pour moi (1)
- Non, vécu violence (1)
- Non, trop long, il existe déjà une littérature complète et accessible sur ce sujet. Trop d'exemples, n'oubliez pas que vous vous adressez à une clientèle adulte. (1)
- Non, je ne sentais pas le besoin de soutien psychologique (1)

ANNEXE 8

Commentaires des parents répondants sur les aspects juridiques de la présentation

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

J'ai compris tous les mots de la deuxième partie sur les aspects juridiques.

- Compris, plus ou moins (1)

Les aspects juridiques m'ont beaucoup intéressé

■ Oui, précisez :

- Oui, mais manquait un peu de contenu hors diapositive
- Oui, mais beaucoup de failles
- Oui, c'est toujours pratique d'avoir l'information, même si cela me concerne moins, pour l'instant...
- Oui, mais ça a été très général, bien sûr
- Oui, manque de détails
- Oui, pas assez longue.
- Oui, trop long
- Oui, mais un peu moins
- Oui, aspects psychosociaux
- Oui, mais c'était du connu parce que divorcée depuis 7 ans.

■ Non, précisez :

- Je suis dedans depuis 2001, donc je connais
- Non, déjà connu
- Non, je suis séparé, fait de la médiation et en cour
- Non, l'information m'avait déjà été fournie
- J'ai déjà passé par là
- Non, divorcée depuis 2006
- Non, car je connaissais déjà les infos
- Non, renseignement "inecsaque"
- Non, parce que la médiation est presque complétée
- Non, déjà au courant
- Non, théorie de loi
- Non, ayant déjà vécu le processus de médiation, c'était du déjà vu
- Non, connaissait déjà
- Non, trop rapide, trop court
- Intérêt : moyen
- Non, je suis avocat
- En partie, la démarche de médiation étant terminée, séparée depuis déjà 2 ans et 2 mois. Je connaissais déjà plusieurs éléments.
- Non, déjà en processus de médiation
- Non, déjà réglé.
- Non, trop rapide, je savais déjà ce qui a été dit.
- Entre oui et non, moins car j'avais déjà toute l'information
- J'ai déjà eu recours à un médiateur 4 rencontres, on a dû arrêter les rencontres, mon ex n'y croyait pas.
- Peu, j'avais des connaissances
- Non, déjà couverte en médiation
- Car la plupart des informations, j'étais au courant. Par contre, très intéressant pour les gens qui ne le savaient pas.
- Même si tout s'est déroulé trop vite.
- Surtout la médiation.

- Je la connaissais déjà.
- Non, les questions juridiques ne sont pas nécessaires à la bonne entente dans notre cas.
- Non : j'aurais pu le lire et ça aurait été la même chose.
- Non, encore une fois, il existe une vaste documentation accessible à ce sujet, pas besoin de tout réexpliquer
- Non, pas assez d'explications
- Non, trop vite, sans trop d'explications et d'exemples
- Plus ou moins, ne répond pas ou peu à mes interrogations
- Non, j'étais venu pour la première partie, toutefois, la présentation était bonne
- Cette partie m'a intéressé, mais pas "beaucoup", car je réfléchis surtout aux aspects psychosociaux en ce moment et je connais mieux les aspects juridiques
- Non, trop administratif (se perdre les aspects humains?)
- Plus ou moins, je n'aime pas entendre parler de jugements.
- Non, c'est l'aspect de ma situation que j'appréhende de façon négative.
- Non : je ne suis pas prêt à entendre tout cela, la séparation est trop jeune.
- Non, moins intéressante, moins incarnée, plus protocolaire, moins vivante, moins en lien avec mes besoins!
- Non, car le ministère de la Justice devrait obliger les parents à consulter un médiateur, avant de poursuivre avec des avocats.
- Non, ça ne s'applique pas à ma situation : jugement DPJ
- N/A
- Non, besoin de détails sur procédures exactes à suivre (ex : pensions alimentaires, garde, etc.)
- Non, mauvaise oratrice
- Non, les avocats ne font jamais rien gratuitement
- Un peu moins
- Moins
- Non, moins important
- Non, moyennement, pas beaucoup
- Pas réel
- Je veux bien, mais elle non.
- Non, trop général
- Non, trop vague
- Droit collaboratif?

ANNEXE 9

Commentaires des parents répondants sur la partie « médiation familiale » de la présentation

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

Cette partie (la médiation familiale) m'a beaucoup intéressé

■ Oui, précisez :

- Oui. Est-ce que le processus est interactif dans le sens de 1- avocat personnel; 2- va en médiation; 3- réfute la médiation; 4- revient à avocat personnel; 5- va en cour ou retour médiation?
- Oui, ça peu servir éventuellement
- Oui, est déjà allé une fois en médiation
- Oui et non, nous avons déjà fait la médiation
- Entre oui et non, déjà eu l'information

■ Non, précisez :

- Non, déjà essayé
- Plus ou moins déjà connu
- Non, connaissais déjà le processus
- Non, j'y suis déjà allé plusieurs fois
- Non, divorcée depuis 2006, médiation déjà faite
- Non, car je connaissais déjà les infos
- Non, déjà en médiation
- Non, déjà au courant
- Non, ayant déjà vécu le processus de médiation, c'était du déjà vu
- Non, déjà vécu une médiation
- Non, connaissait déjà
- Non, je suis déjà en médiation, trop rapide
- Non, j'ai déjà eu les heures en médiation
- Non, j'ai déjà participé aux 6 séances de médiation
- Non apprécié, car s'adresse à des personnes en début de procédure
- Pas tellement, pas d'informations nouvelles pour moi
- Non, j'avais déjà pris les informations
- Non, j'avais déjà lu sur la médiation
- Non, déjà en processus de médiation
- Non, j'étais déjà au courant de ces renseignements
- Non, aucune médiation possible, j'ai essayé deux fois.
- Non, déjà été
- Non, déjà réglé.
- Car j'ai déjà une médiatrice et elle me l'avait tout bien expliqué.
- Je connaissais déjà l'information.
- Non, il manque le fonctionnement
- N/A
- Non, non applicable
- Non, ne répond pas à ma situation
- Non, même raison que intérêt juridique (Non, moins intéressante, moins incarnée, plus protocolaire, moins vivante, moins en lien avec mes besoins!)
- Non, pour la même raison que juridique (Non, je suis séparé, fait de la médiation et en cour)
- Même réponse que pour juridique (Cette partie m'a intéressé, mais pas "beaucoup", car je réfléchis surtout aux aspects psychosociaux en ce moment et je connais mieux les aspects juridiques)
- Non, ennuyeux
- Non, théorie
- Non, je n'ai pas la coopération de l'autre parent

- Non, moi, je voudrais aller en médiation mais la mère de mon fils ne veut pas.
- Non : je n'ai pas appris grand-chose, très théorique.
- Non : je ne veux pas accepter d'être intéressé encore.
- Non, décousu
- Non, même chose que juridique
- Non, moyen
- Non, déjà couverte en médiation
- Possède un avocat.
- Car j'ai déjà une médiatrice et elle me l'avait tout bien expliqué.
- Trop rapide, comme la partie #2.

ANNEXE 10

Ce que les parents répondants ont le plus ou
le moins aimé de la séance

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

Ce que j'ai le plus aimé de cette séance :

- Tout (6)
- Tout! (3)
- Tout! Excellent. Porte à réfléchir. (1)
- Tout, car j'ai trouvé que tout était très important (1)
- Absolument tout (1)
- Tout en général (1)
- Toute l'information reçue! (1)
- Toute l'information (1)
- J'ai aimé dans l'ensemble. (1)
- L'ensemble (1)
- Très bien dans l'ensemble, satisfait (1)
- Tout était très bien (1)
- Le tout. Informateur (psychologue) très captivant et très intéressant avec petit humour. (1)
- La première partie (5)
- Aspects psychosociaux de la rupture (5)
- L'aspect psychosocial de la rupture (1)
- Aspect psychosocial (2)
- Aspects psychosociaux (5)
- L'aspect psychologique (1)
- Aspect psycho (1)
- Aspects psychologiques (4)
- La psychologie (2)
- Psycho (1)
- La partie du psychologue (1)
- Aspects psychosociaux avec M. Timmermans (1)
- Côté psychologique (1)
- Première partie avec psy (1)
- La partie sur le psychosocial (1)
- Les infos psychosociales (1)
- La partie psychologique (1)
- Les infos psychologiques. (1)
- Première partie psychosociale (1)
- L'expertise et la compétence du psychologue (1)
- Première partie, réflexions, exemples donnés par le psychologue (1)
- J'ai davantage aimé la partie donnée par le psychologue que la partie plus juridique (1)
- Aspects psychosociaux, exemples concrets soulevés et points importants à retenir (1)
- Comprendre la psychologie, la façon de penser de l'enfant. (1)
- La partie présentée par le sexologue et le psychologue (1)
- Psychologie des enfants étayée d'exemples vécus (1)
- L'aspect psychosocial et je suis déçu qu'il n'ait pas terminé cette partie (1)
- Présentation sur la psychologie (1)
- La partie portant sur les aspects psychosociaux (1)
- La partie psychosociale de la rupture et la vision des enfants sur la rupture (1)
- La psychologie et les aspects sociaux, comprendre les enfants (1)
- La partie psychologique ainsi que la partie qui parle des enfants (1)
- La présentation du psychologue (1)

- La partie sur les aspects psychosociaux. (1)
- La première partie, très intéressante, j'ai beaucoup appris. (1)
- J'ai beaucoup aimé du psy. (1)
- Intervention du psychologue. (1)
- Le premier intervenant était très intéressant (1)
- La première présentation m'a donné de l'espoir (1)
- Première partie : aspects psychosociaux, très bon orateur, très intéressant! (1)
- Beaucoup aimer le psychologue sur la réaction enfants ainsi que sur la rupture (1)
- La première partie était très intéressante. Comprendre ce que les enfants perçoivent nous rapproche d'eux. Merci (1)
- La partie portant sur les aspects psychosociaux de la rupture : très pertinente (1)
- Les aspects psychologiques au niveau des enfants et la crise du couple (1)
- La partie sur les impacts sur les enfants (1)
- Les aspects psychosociaux de la rupture et la médiation familiale (1)
- Qualité du psychologue, belle présentation (1)
- La partie psychologique nous aide à être plus compréhensif envers l'autre parent. (1)
- Le psychologue sur l'impact de la séparation sur les enfants (1)
- J'ai préféré la partie de l'enfant, j'aurais aimé que ce soit en 2 séances. (1)
- La partie psychologique pour le bien de l'enfant. (1)
- Tout l'aspect psychologique de la rupture... La charte de la parentalité (1)
- La dynamique de la séparation (psychosociale) sur les enfants. (1)
- La partie avec le psychologue (1)
- Les détails des informations concernant les intérêts de l'enfant. (1)
- La vision de l'enfant face à la séparation expliquée par un psychologue. (1)
- La psychosociaux de la rupture : comprendre les enfants. Aider les enfants dans la rupture. (1)
- Le côté psychologique de l'enfant (comprendre) (1)
- La première présentation (1)
- Présence d'un psychologue afin d'amener un côté plus humain. (1)
- Le psychologue a très bien expliqué ma situation avec mes enfants. (1)
- Réaction et besoin des enfants (1)
- Aspect psychosocial Excellent présentateur! (1)
- Psycho socio sur l'enfant (1)
- La présentation du psychologue et les exemples qu'il nous a partagés. (1)
- Les impacts sur les enfants et comment "dealer" avec ça. (1)
- Tous les exemples ou cas rapportés (dans la première partie) donnent des images ce qui nous explique mieux les impacts / conséquences sur les enfants. C'était très bien! (1)
- Le psychologue a utilisé de beaux exemples concrets (félicitations pour la vulgarisation). (1)Très informatif, peut-être plus à faire au tout début des procédures de divorce plutôt que 2 ans plus tard. (1)
- Que ce soit un psychologue qui a déjà fait des expertises psychosociales. Des exemples qu'il a pris pour nous imagé ce qu'il disait. (1)
- L'emphasis mise sur le respect des enfants et la prise en compte de leurs sentiments, etc. (1)
- La partie présentée par le psychologue, parce que plus de détails et d'info que ce que l'on retrouve sur le document distribué (1)
- Le psychologue et son discours (1)
- Aspects psychologiques vs les enfants (1)
- L'intervention du psychologue (1)
- Les aspects psychosociaux de la rupture; réaction et besoin des enfants. (1)

- La description de la vraie vie lors de la séparation et les conseils importants donnés par le psychologue qui a été VRAIMENT EXCELLENT! (1)
- Le discours du psychologue. (1)
- Ce qui s'est dit par le psychologue (1)
- Les explications sur le comportement des enfants, quoi leur dire, etc. (1)
- Je n'aurais pas mieux espéré. La partie des aspects psychosociaux m'a beaucoup aidé et m'a conscientisé de demander de l'aide et de l'appui. (1)
- Les informations sur les impacts sociaux-affectifs sur les enfants et les comportements attendus. (1)
- La partie traitant sur les enfants. (1)
- La partie sur les aspects psychosociaux de la rupture. (1)
- L'expertise et l'information données par le psychologue. (1)
- La présentation du psychologue. (1)
- La partie sur les aspects psychosociaux. (1)
- Aspect psychologique de la rupture chez les parents et l'enfant. (1)
- La partie sur les aspects psychosociaux. Le fait que cette partie prend plus de temps que la partie juridique. (1)
- Bonne présentation par M. Timmermans, donnée sur un ton juste, selon son expérience et avec juste assez d'humour (1)
- Harry a très bien expliqué le sujet avec de bons exemples (1)
- Présentation de Timmermans (première partie) (1)
- La présentation de M. Harry Timmermans : Excellent! (1)
- Présentation de M. Harry Timmermans (1)
- Première partie avec le psychologue M. Harry Timmermans (2)
- M. Harry Timmermans. Excellent communicateur, crédible et très pertinent. Bravo! (1)
- Le ton, l'empathie exprimée par M. Timmermans. Les deux conférenciers étaient très éclairants. (1)
- Les dires et explications de M. Harry Timmermans (1)
- La partie de Harry Timmermans sur les enfants (1)
- Les exemples concrets tirés de l'expérience de M. Timmermans (1)
- Qualité (compétence) de M. Timmermans (1)
- La façon avec laquelle M. Timmermans anime la séance. Je précise que c'est pour la deuxième fois que je viens l'écouter (1)
- J'ai lu un livre dont M. Timmermans est co-auteur et sa présence inattendue m'a plu. (1)
- La présentation de M. Timmermans et ses réponses. (1)
- Les exemples que M. Timmermans donnait. (1)
- L'aspect psychologique de M. Timmermans (1)
- Les exemples et nuances de M. Timmermans (1)
- La partie sur la médiation (2)
- L'information sur la médiation (1)
- Les infos de l'avocat (1)
- Partie juridique(2)
- La deuxième partie! (1)
- Des explications, des exemples (1)
- Première partie, deuxième aussi mais le temps s'est écoulé vite (1)
- Exemples concrets et mises en situation (1)
- Première partie : aspect sur l'enfant, deuxième partie : médiation (1)
- L'intérêt de l'enfant après la séparation (1)
- Info technique (1)

- Les présentations, le débit des animateurs était lent et clair. (1)
- Trop rapide (1)
- Très intéressante, et très véridique et d'à propos et qui me touche énormément. (1)
- Clarté des idées exprimées par les intervenantes (1)
- La façon de bien expliquer (1)
- Les exemples concrets de cas réels utilisés en appui aux idées et solutions proposées (1)
- Les éléments de communication - très intéressants (1)
- Toutes les étapes sont importantes pour moi, parce que c'est la première fois pour moi (1)
- J'ai découvert que j'étais forte et mon fils l'est plus que moi et je reconnais mes faiblesses comme la dépendance affective. (1)
- L'apport d'informations (1)
- Informations. Beaucoup d'info bien donnée, dans un laps de temps assez restreint, sans être abondant (1)
- J'ai été très bien répondu à toutes les questions que je me posais. (1)
- Revoir les points importants lors d'une rupture et de comprendre ce que vivent les enfants (1)
- Savoir comment aider mon enfant, comment réagir sans stress, la communication (1)
- L'animateur était vraiment bon. Il parlait clairement avec des exemples concrets. Il a dit beaucoup de points importants et intéressants. Bravo! (1)
- Tout ce qui parlait de coparentalité, de l'effet de la séparation sur la famille et les enfants (1)
- Comprendre l'état de crise dans lequel on vivait et savoir que je n'avais pas tort dans tout comme mon ex me disait souvent. (1)
- La concision (1)
- Animateurs (1)
- Information précise et élaborée (1)
- Les infos qui ont été transmises, c'était clair (1)
- Qu'on accorde une si grande place aux besoins des enfants parce que c'est ce qui réunit les 2 parents. Et aussi qu'on parle des besoins des parents. (1)
- Pouvoir poser des questions, respect, écoute. (1)
- La quantité juste d'informations pour une première séance (1)
- Aspect "rafraîchissement" de concepts appris il y a longtemps... (1)
- Communication (1)
- La présentation (1)
- Les animateurs ont pris du temps à bien expliquer point par point (1)
- Qu'il parle beaucoup de l'enfant et ce qui est important pour lui (1)
- C'est qu'il y a beaucoup d'informations que l'on ignore (1)
- Infos globales variées (1)
- Les questions à la fin avec 2 plus grandes discussions de groupes (1)
- 1re partie : psychologue / médiateur, excellent orateur, belle voix, très captivant, on aurait pu écouter M. pendant des heures. Gros merci! Bravo! (1)
- Le calme et la rapidité de la séance (1)
- La clarté et la franchise de l'information (1)
- Ressentir l'expertise de l'animateur. Un sentiment rassurant. (1)
- Besoin des enfants (1)
- Discours de protéger l'enfant (1)
- La prise de conscience de certains impacts pour les enfants (1)
- Expérience des 2 animateurs, élocution claire, exemples précis. (1)
- Comprendre, obtenir de l'info = sécurité (1)
- Très complet (1)
- Exemples (1)

- Pouvoir reconnaître des situations vécues à travers les exemples (1)
- Qu'on s'attarde sur les droits des enfants vs les responsabilités des parents (1)
- Oui mais le temps et pas beaucoup (1)
- Faire voir aux parents les conséquences sur les enfants après la rupture (1)
- Pas mal du tout (1)
- La séance sur les rapports parentaux (1)
- Informations pertinentes et variées (1)
- Excellente présentation. Grande compétence des présentateurs. (1)
- C'était dans l'ensemble excellent! (1)
- Les peines et besoins des enfants, c'était le but de ma présence. Comment s'outiller pour annoncer aux enfants cette séparation (1)
- Super! (1)
- Les experts et leur expertise évidente (1)
- L'aspect personnel et l'expérience des spécialistes (1)
- Explications utiles (1)
- Apprendre ou plutôt confirmer les informations sur les effets sur les enfants auxquels je pensais. (1)
- Examples of disagreements caused by miscommunications. (1)
- Court et complet. Ambiance cordiale. (1)
- Première partie. Deuxième partie (enfants) à cause de l'âge moins pertinent. (1)
- Avoir les outils pour faire une transition vers la séparation acceptable pour les enfants. (1)
- Le côté humain alors que je m'attendais à quelque chose d'assez froid! (1)
- Information (1)
- Savoir quoi dire aux enfants et leur façon de comprendre. (1)
- Tout se passe dans le respect. (1)
- Quand on a parlé des besoins d'enfants et ce que peuvent penser d'autres enfants. (1)
- Séance d'information et exemple de cas concret. (1)
- L'objectivité, pas de jugement. (1)
- Les exemples pratiques, dans la vie de tous les jours et certains conseils sur la façon de régler des situations. (1)
- L'impact de la séparation sur l'enfant (1)
- Animation + visuelle. (1)
- Bien expliqué / documents fournis. (1)
- Ça aide à mieux comprendre. (1)
- Clair, précis. (1)
- Détendu, sans jugement et bravo pour les inscriptions. (1)
- Les besoins des enfants. (1)
- Exemples concrets face aux informations transmises, partie sur les impacts de la séparation chez l'enfant, pertinence de la médiation. (1)
- Connaître et comprendre mes droits en tant que parent. (1)
- Le ou les petits vidéos et l'animateur très posé. (1)
- L'importance de la communication saine pour nos enfants. (1)
- Beaucoup de réponses à des questions que j'avais. (1)
- The voice of the speaker was very smooth and calm, there was a pleasant atmosphere. (1)
- L'information fournie est très claire et facile à comprendre. (1)
- L'orateur (1)
- Tous les sujets étaient vraiment importants à savoir les enjeux d'une séparation. (1)
- C'était clair, facile à comprendre. (1)

- Les choses à éviter pour les enfants. (1)
- Beaucoup d'informations, très bien fait et très utile, répondu à beaucoup de mes questions et inquiétudes.(1)
- Ton simple, beaucoup d'exemples concrets, personnes d'expérience. (1)
- L'aspect humain dans le processus de séparation. (1)
- J'ai aimé que ce soit présenté par 2 personnes. (1)
- La qualité de l'information donnée, le sentiment de ne pas être marginalisé dans notre décision de se séparer. (1)
- Le professionnalisme des 2 interlocuteurs. (1)
- Tout est bien expliqué. Il y a des informations que j'aurais apprécié connaître avant d'entreprendre les procédures. (1)
- Le contenu et la clarté et la simplicité du contenu. (1)
- L'information en général. (1)
- Qu'il existe des séparations qui se passent bien. (1)
- La franchise des propos mentionnés et surtout qu'on n'était pas là pour entendre ce qu'on voulait entendre, mais plutôt entendre la réalité. (1)
- Les Power Points, très clairs et complets. (1)
- On écoutait, personne ne parle en même temps. Les gens écoutent. (1)
- Le contenu. L'intérêt manifesté par les modérateurs face à nos questions, inquiétudes. (1)
- L'animateur : réconfortant. (1)
- Revoir ma femme! (1)
- L'expérience des animateurs. (1)
- La qualité, la pertinence, le professionnalisme et l'expertise manifeste de monsieur. (1)
- Bonnes informations (1)
- Très bien organisé (1)
- Informations pertinentes, présenter d'une façon intéressante et précise. (1)
- Tout a été très bien fait. (1)
- The slides and handout. (1)
- Les présentateurs ont parlé très clairement. (1)
- Très bonne approche psychosociale. J'aurais aimé avoir plus d'information sur le deuil après. (1)
- La compréhension de l'animateur de nos émotions. (1)
- C'est qu'ils ont parlé de l'ensemble des choses. (1)
- Votre accueil, vos paroles intéressantes et non blessantes. (1)
- Le calme. (1)
- M'a permis de voir que j'ai pris des bonnes décisions depuis 1 an (la séparation) et de comprendre et/ou d'éclaircir certains points dont j'avais ou j'ai plus de difficultés. (1)
- La qualité des interventions. (1)
- Aborder les deux aspects : psychologique et juridique (1)
- Quand il parle de la relation entre enfant et les deux parents (1)
- Présentateurs d'expérience qui apportaient des exemples vécus pour illustrer leurs propos. (1)
- Tous les sujets qui ont été abordés. (1)
- Ça soit bien passé dans le calme et la compréhension. (1)
- Survol (à haut niveau) de 3 aspects (psycho, juridique, médiation) dans une seule séance. J'ai beaucoup aimé la partie sur l'aspect psychosocial. Bravo! (1)
- Intéressant, instructif, éclairage, positif et vers l'après. (1)
- Les animateurs. (1)
- L'information. (1)

- Le contenu et l'expérience de l'animateur. (1)
- L'information est de bienvenu et utile dans des cas de rupture. (1)
- Le contenu! (1)
- L'attitude positive des animateurs. (1)
- La qualité de l'exposé des conférenciers. (1)
- L'ensemble, la réaction des enfants face à la rupture, mieux comprendre. (1)
- L'information, très bien véhiculée. (1)
- L'expertise des présentateurs. (1)
- Le professionnalisme et la clarté. (1)
- L'expérience des animateurs. (1)
- La vulgarisation et les exemples du communicateur. (1)
- Le calme du psychologue. La confiance s'installe rapidement. (1)
- L'animateur utilise des mots faciles à comprendre... Merci. (1)
- Que je peux avoir de l'aide sur mes inquiétudes envers le père. (1)
- Lorsque vous avez parlé de l'échange de l'enfant entre parent. (1)

Ce que j'ai le moins aimé de cette séance :

- Rien (17)
- Rien, très instructif (1)
- Rien du tout. (1)
- Rien de spécifique (1)
- Non (1)
- Excellent. (1)
- J'ai tout aimé (1)
- J'ai bien aimé la séance. (1)
- J'en ai pas, tout très intéressant. (1)
- Je trouve tout est correct (1)
- Trop court (1)
- La partie juridique : trop court (1)
- Trop court sur la médiation et les aspects juridiques (1)
- Trop long, la pause trop courte (1)
- Trop long, information disponible ailleurs, une présentation qui devrait être disponible sur Internet (1)
- Trop long (1)
- La longueur, beaucoup trop long. (1)
- C'est long (1)
- Certaines longueurs (1)
- 1ere partie trop longue petite capsule (1)
- La première partie, un peu de longueur. (1)
- Pas dynamique, un peu long (1)
- Un peu trop long (2)
- Un peu long, la concertation devient plus difficile compte tenu de la situation que nous rêvons. (1)
- Un peu longue pour être capable de bien absorber et réfléchir sur l'information présentée. (1)
- Personnellement, j'ai trouvé la séance légèrement longue, car les choses entre mon ex et moi se déroulent très bien. (1)
- J'ai trouvé que c'était un peu long et tard lorsqu'on a de jeunes enfants. (1)
- Un peu tard mais c'est correct vu le trafic sur le pont. (1)

- Qu'il ne parle pas de la psychosocial, sinon, je n'ai rien à dire d'autre, j'aime bien le document donné (1)
- Le sujet... (1)
- La deuxième partie (1)
- 2^e partie : théorie, lecture de la loi (1)
- 2^e partie avec Me Belzile trop rapide, doit être plus élaborée (1)
- Deuxième partie, parce que je l'ai déjà fait (1)
- The government portion (1)
- Le temps alloué à l'aspect juridique (1)
- Le côté juridique (1)
- Aspects juridiques (1)
- Aspect juridique, même si Me Clairemont a très bien fait sa prestation (1)
- La prestation de Mme Clairmont. Son débit saccadé et son ton monotone a diminué mon attention. Tout son exposé était sur les diapos. Elle n'a rien ajouté d'intéressant. Très décousu. (1)
- Information juridique (1)
- Aspect juridique. (1)
- L'explication de la partie juridique. (1)
- Les aspects juridiques, car j'ai déjà lu la séance d'information en médiation. (1)
- La partie juridique, mais c'est seulement parce que j'y suis passée la semaine dernière et j'ai été dans un jugement injuste et effectivement imposé! (1)
- Quelques aspects juridiques de la rupture (1)
- L'aspect juridique, car cela me concerne moins, mais c'est tout de même un aspect nécessaire à traiter (1)
- Le fonctionnement des aspects juridiques, la 2e partie ne prend pas assez en compte des points de vue des enfants, mais trop des adultes (1)
- 2^e partie, la présentatrice, le sujet moins attrayant (1)
- Les aspects juridiques, mais c'est tellement important et nécessaire. (1)
- Aspects reliés aux jugements de la cour (1)
- La partie législative, la conférencière a plus ou moins la qualité de communication envers un groupe (1)
- Élocution monotone de la dame sur la médiation à la fin (1)
- La partie sur la médiation (1)
- La médiation (2)
- L'aspect médiation (1)
- Médiation (1)
- Info sur médiation (1)
- Partie sur la médiation parentale (1)
- Puisque je suis déjà passée par le processus de médiation, rien n'était nouveau pour moi (mais je sais que ça peut avoir été pertinent pour d'autres!) (1)
- Le volet médiation (déjà des rencontres de prévues) (1)
- Tout ce qui concerne la médiation, car moi tout ça est déjà fait car mon ex-conjoint m'a amenée en cour et c'est le juge qui a demandé dans son jugement de participer à ce cours ce soir. (1)
- Trop de détails, d'emphase sur la médiation (1)
- La médiation (mais c'est parce que je l'avais déjà couverte ailleurs) (1)
- Toutes les informations sur le juridique et la médiation (1)
- La partie technique sur la médiation et l'aspect juridique (1)
- Faire la partie légale avant la partie psychosociale (1)
- Pas assez de détails légaux. Trop général. Tout se trouve facilement sur le site du Ministère (1)
- La vitesse de l'avocate lors de sa présentation et le manque d'explication sur les droits des enfants (1)
- Beaucoup d'informations (1)

- Les cas présentés sont très génériques (1)
- Je croyais que c'était une conférence, un atelier sur la communication (1)
- Le manque de renseignements juridiques (1)
- Le thème de la médiation familiale a été couvert trop rapidement (1)
- 2^e partie passée trop vite (1)
- Pas assez de détails sur le processus juridique (1)
- La partie sur les aspects psychosociaux. (1)
- Puisque c'est une vieille séparation, l'impact sur les enfants me concerne moins (1)
- Je m'attendais à entendre un peu parler du patrimoine familial et de la possibilité ou non de pouvoir présenter une demande de divorce sans avoir recours à un avocat, si la chose est possible?? (1)
- Pas d'information sur la violence. (1)
- Un peu trop rapide, voir commentaire précédent (Diviser en 2 séances, une par sujet pour aller plus en profondeur dans les 2 sujets) (1)
- Le projet pilote est d'une seule séance (1)
- Manque de temps (1)
- Ne pas avoir passé assez de temps sur les aspects de la co-parentalité, les diapos sont à la fin et le conférencier n'a pas eu le temps de les passer (1)
- Pas assez de temps pour approfondir toutes les questions (1)
- Passe très vite, tendance à vouloir avoir des réponses précises concernant ma situation, impression de manquer de temps (1)
- La contrainte de temps (1)
- Pas assez de temps! (1)
- Pas assez de temps pour tout couvrir (1)
- Pas assez de temps pour les questions. (1)
- Il serait intéressant de mieux équilibrer le temps des sujets, même si j'ai beaucoup aimé la partie psychologique (1)
- Je trouve qu'on a manqué de temps pour l'information qu'on a eu. (1)
- Trop d'informations pour une seule séance (1)
- Manque d'information sur la procédure à suivre pour cesser pensions alimentaires sans jugement préalable (1)
- Pas de place pour les nombreuses questions que génèrent les infos données (1)
- Qu'on ne peut pas poser des questions durant la présentation. (1)
- La possibilité de questionner en cours de présentation aiderait la compréhension. (1)
- Le fait qu'on ne puisse pas poser de questions. (1)
- Pas de discussion en groupe. (1)
- J'aurais voulu demander mes questions en privé. (1)
- Cas personnels exprimés trop détaillés. Les interventions (questions) devraient rester des questions de généralités. (1)
- La séance de questions, car trop spécifique qui ne s'appliquent pas à tous. (1)
- Questions qui deviennent vite trop personnelles à chaque situation. (1)
- Anglais... (1)
- Un jour d'offrir la séance en anglais aussi (1)
- Ça devrait se donner en anglais aussi. (1)
- De falloir penser des choses difficiles en termes émotionnel et intellectuel dans une langue qui n'est pas ma langue maternelle. Difficile de former des questions avec un vocabulaire qui n'est pas habituel dans ma propre langue. (1)
- D'imaginer que ma future ex-femme ne comprenait pas réellement ce qui était dit (anglophone) (1)

- Il n'y avait pas de vidéo à cause des problèmes techniques (1)
- Équipement de présentation défectueux. (1)
- Problème technique (1)
- Détail technique : qualité de l'image (1)
- Les images saccadées (1)
- Vidéoconférence (1)
- Un peu le principe de vidéo-conférence (1)
- Conférence pas en personne mais télé (1)
- Que vous étiez pas là en personne, M. Timmermans et Mme Clairmont (1)
- Tout était bien mais j'aurais aimé avoir plus de vidéos (1)
- Pas assez interactif (1)
- Le manque d'interaction au fur et à mesure. (1)
- Pas d'interactions entre les participants et les animateurs (1)
- Discours trop lent (1)
- La durée, la tonalité des présentateurs (1)
- Ne parle pas assez fort. (1)
- Rapidité des animatrices (une) (1)
- L'intimidation de quelques parents (1)
- Le rôle des parents était moins présent, personnellement. On parle plus des problèmes que des résolutions. (1)
- Quand vous parliez de la séparation de 2 adultes, je ne me sentais aucunement concernée, car pour moi la séparation était une libération. (1)
- De devoir passer par là, toutes ces difficultés sont, on l'apprend ici, évitables (1)
- C'est pas vaste et complet (1)
- C'est plutôt (selon moi) adressé aux personnes (première partie) aux parents qui viennent de se séparer. (1)
- Les exemples visent seulement des enfants, pas des adolescents. (1)
- (mot incompris) de la séance (1)
- Manque de punch (1)
- Les fausses déclarations que la cour ne prend pas de bord ou préconception des parents (1)
- J'étais un peu mal à l'aise d'être émotive dans ce contexte (1)
- Que le père de ma fille ne soit pas venu (1)
- Avoir suivi cette séance une fois que toutes nos démarches soient faites (consentement). (1)
- Je ne veux pas divorcer pour un malentendu mineur et surtout, je ne veux pas faire vivre ça aux enfants. (1)
- "Droit de l'enfant au maintien de la relation avec ses deux parents." = ne correspond pas à la réalité. Un juge a toute latitude pour ne pas en tenir compte, notamment à LONGUEUIL! (1)
- Je trouve que parfois la bonne personne va être mal jugée (1)
- Présentation difficile à lire (1)
- Pas de table ou pupitre pour prendre des notes confortablement. (1)
- Le temps de stationnement à payer (1)
- Le stationnement (1)
- Le respect du temps (parco). Nous n'avons pas soupé. (1)
- La personne qui ronflait dans la dernière rangée pendant la première partie de la séance. (1)
- Le bruit constant de l'enfant dans la salle à Montréal. Cela rendait l'écoute de l'animateur très difficile. (1)
- Il y a encore des gens qui ne respectent pas l'extinction de cellulaires (1)
- Pas de sandwich et de café... (1)

- Le manque de café (pour les parents qui se lèvent tôt!!!) (1)
- J'aurais aimé qu'il y ait de la nourriture (même si je dois payer) (1)
- No serving of food or refreshments (1)
- Je suis arrivée en retard (1)
- Retard (1)
- J'aurais préféré une plage horaire pendant que les enfants sont à l'école (1)
- Mercredi soir (1)
- Le manque d'air! (1)
- Il faisait chaud (1)
- Le nom de la salle! (1)

ANNEXE 11

Suggestions d'amélioration des parents répondants au regard de la séance

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

Commentaires et suggestions d'amélioration :

- Beaucoup apprécié. Je ne regrette pas d'être venue. Merci! (1)
- Bon travail. Les parents mais surtout les enfants en bénéficient. (1)
- Bravo! Continuez! (1)
- Bravo! Excellent travail! (1)
- Bravo, c'est réussi, long un peu, mais utile. (1)
- Encore une fois, merci pour le service. Merci à M. Timermans et Me Clairmont (1)
- Excellent! (2)
- J'ai adoré la séance et c'est venu même chercher mes émotions envers mes enfants. Je me voyais à travers l'information. Très très dure à vivre une séparation. Je recommanderai cette séance à tout le monde qui se sépare. (1)
- J'ai beaucoup apprécié cette séance. (1)
- J'ai beaucoup apprécié les commentaires et explications du médiateur Thimmermans (1)
- Je recommanderais cette séance absolument sans hésiter (1)
- Je vous dis en toute sincérité : MERCI ! (1)
- Merci (1)
- Merci beaucoup pour cette belle initiative, ça peut vraiment nous aider. (1)
- Merci beaucoup pour cette soirée. (1)
- Merci beaucoup. Vous avez dédramatisé ma situation. (1)
- Merci bien pour cette séance d'information gratuite très appréciée et informative
- Merci de penser aux besoins autres que les aspects "froids" d'une séparation. SVP, il faudrait que ce soit disponible en anglais aussi. (1)
- Merci pour l'opportunité (1)
- Merci! (6)
- Merci! C'est un très bon projet!!! (1)
- Merci, c'est très apprécié! (1)
- Tout était bien (1)
- Très bien. (1)
- Très bien. Aspect psychologique très bien. (1)
- Très bonne démarche pour les enfants et les parents en difficultés. (1)
- Très bonne démarche qui suscite l'intérêt. (1)
- Très pertinent, intéressant et bien vulgarisé par le psychologue et l'avocate. J'ai appris beaucoup et cela va m'aider dans mon cheminement. Tous les couples qui se séparent devraient assister à cette séance.(1)
- C'est trop bon ce qu'il a dit sur le conflit de loyauté pour les enfants, car c'est ça que je vis avec mon ex et ma fille. (1)
- C'est une excellente source d'information et de motivation positive. Cependant, il faut comprendre que la médiation ne peut pas tout régler.(1)
- C'était une séance qui m'a apporté des solutions pour mon enfant. (1)
- J'ai passé un très bon moment rempli d'infos pertinentes et intéressantes présentées simplement. Merci! (1)
- J'ai vraiment apprécié cette rencontre, c'était un professionnel très gentil et très passionné par cette rencontre et par son métier. (1)
- Publicisez cette rencontre! (1)
- Rendre cette séance d'information obligatoire. (1)
- Devrait être publicisé pour les anciens divorcés pour leur apprendre la psychologie de leurs enfants et comment se comporter avec leurs enfants. (1)
- À suivre au début du processus et non vers la fin. Devons être psychologiquement disposé à ce genre de formation. (1)

- Cette séance d'info est très bien, mais après 3 ans de séparation, il est tard pour moi de participer à cette séance. Il faut que les deux partis veulent bien s'entendre et moi, l'autre parti ne veut pas voir mes actions. (1)
- Connaissait déjà la médiation (j'ai vu les séances) (1)
- Comme j'ai essayé d'aller en médiation, et que j'ai dû arrêter parce que mon ex ne voulait pas continuer, je connaissais donc ce qu'était la médiation. Je voulais de l'info sur la Communication. (1)
- I am very familiar with all this since I already have been separated with a women, the mother of my oldest son, but I did learn some things although very little. (1)
- J'ai demandé à plusieurs reprises à ma conjointe de voir un conseiller en médiation, en plus. Je trouve ceci triste que moi je veux voir un conseiller et c'est moi qui est présent et non l'autre partie. Je vous remercie et je suis à 100 % d'accord avec le psychologue. (1)
- J'ai passé déjà par la médiation, ça n'a pas marché, passé par le tribunal, séparé depuis un an, je connaissais déjà la procédure. Merci. (1)
- J'ai quitté pour la partie juridique et de médiation étant donné que je suis passée déjà devant juge et médiatrice. Merci ! Très beau projet ! Bonne continuité ! (1)
- Je recommanderais d'assister à cette séance au tout début de tout! (1)
- Je suis en processus de divorce depuis 2 ans. J'avais déjà presque toutes les informations. Toutefois, les séances sont merveilleusement bien faites et seront probablement très utiles à d'autres personnes. (1)
- J'étais déjà convaincu de l'utilité de la médiation. (1)
- La séance a été très informative, mais je connaissais bien les impacts de la séparation et la médiation familiale, car j'ai passé par ce processus. (1)
- Mon avocat m'a suggéré cette séance, mais elle m'aurait été davantage utile en début de séparation, car ça fait 2 ans que je suis séparée, mais là je suis rendue à faire une révision de garde. (1)
- Nous sommes passés par la médiation, mais cela a échoué et comme raisons principales : la colère, le manque d'écoute active et le manque de politesse. (1)
- Trop sur la médiation! Je croyais que c'était un cours pour les parents! J'ai déjà vu un médiateur. Je ne suis pas venu pour me faire vanter la médiation, mais pour mes enfants (bonhomme sourire). (1)
- Accepter seulement des questions d'ordre général pas des cas particuliers (1)
- J'aimerais bien que le temps des questions des visiteurs soit plus de 30 minutes (1)
- J'aurais aimé poser des questions après des sections de la présentation au lieu d'attendre à la fin. Ça a dilué la pertinence de l'information qu'on avait besoin d'assimiler à un certain moment. ; Au lieu d'une session d'information sur la médiation, j'aurais mieux aimé plus d'infos sur la coparentalité. ; Respecter le temps 2 heures comme session : donc il y a eu un manque de temps pour les items à l'agenda. (1)
- Je pense que les questions de la part des participants ne devraient pas être trop personnelles. Elles devraient rester plus générales afin que tous puissent en bénéficier. (1)
- Une discussion en groupe pourrait aider certaines personnes à régler leurs conflits, car il doit y avoir des problèmes plus gros avec d'autres couples. Cela pourrait faire réaliser que c'est important pour l'enfant de s'entraider le plus tôt possible avant d'aggraver le problème. (1)
- Discussions de groupe dans un contexte moins formel, plutôt échange d'idées, expériences vécues. (1)
- Personnellement, je comprends mieux quand sont donnés des exemples. (1)
- Ce serait bien d'avoir un ou deux cas pratiques pour avoir plus d'idées concrètes de la chose. (1)
- Comment on fait lorsqu'on n'est pas entendu ? Mon ex fait le pas "socialement" et fait celui qui est toujours disponible pour communiquer, mais il fait qu'à sa tête malgré les tentatives de médiation en début de divorce (il y a 4 ans). Il agit avec aucun égard à l'égalité homme/femme, est manipulateur et hypercontrôlant et me traite de raciste lorsque je m'oppose à son contrôle. Bravo le blabla, mais dans la réalité c'est dur. (1)
- L'aspect des influences (positives ou négatives) des avocats des parties. Ex: demandes déraisonnables, tout ceci n'aide en rien la communication mais au contraire, envenime les relations. C'est un peu

dangereux dont les conséquences sont imprévisibles. ; La médiation ne peut fonctionner que si les deux personnes en ont la volonté. De par mon expérience, cela ne fonctionne pas... Elle ne fonctionne que si les gens sont intelligents! (1)

- L'ex ne communique pas, j'aurais aimé des idées, solutions, etc. La problématique est de nous entendre, mon ex-conjoint et moi, afin d'aller en médiation. J'aurais aimé plus d'infos et d'échanges. (1)
- D'avoir tant l'aspect juridique et également psychologique est très intéressant. Très bel outil de travail afin d'avancer dans ce processus pour chacun des parents. Merci (1)
- J'aurais aimé une partie beaucoup plus longue sur l'importance des enfants et les impacts sur eux... (1)
- Je vais peut-être revenir pour l'aspect psychologique, je vais comprendre encore plus, en assimiler encore davantage. Merci. Continuez ce beau projet! (1)
- Séance pour préparer à la séparation avec enfants. (1)
- Tenir plus en compte du traumatisme des enfants lors de chaque conflit, ce que j'ai beaucoup appris dans la 1^e partie, merci infiniment. (1)
- Il pourrait être intéressant de mentionner plus clairement à quel point la médiation est beaucoup mieux que la Cour. (1)
- Nous sommes venus ici plutôt pour l'aspect impact sur les enfants et gérer les émotions. Ce serait intéressant d'avoir cette information sans le cadre "non entente des parents". (1)
- Je suis satisfaite des informations du psychologue. Je m'attendais à plus de solutions, car je me sens constamment inefficace pour répondre aux besoins de mon fils, car c'est moi qui a pris la décision de divorcer suite à la violence conjugale. (1)
- Plus de contenu sur le déni chez les hommes et l'impact sur le processus. (1)
- Il faut tenir compte de la violence conjugale et de tout le cycle de violence, de la violence psychologique : intimidation que le conjoint peut avoir sur la femme lorsqu'il y a médiation. Malgré que l'avocat soit là, la femme peut se sentir très intimidée, car le contrôle peut être très subtil. Juste un regard peut intimider la personne et le rapport de force. Tenir compte de l'aliénation parentale. (1)
- Il serait bon de parler de la place qu'occupe le nouveau conjoint ou conjointe par rapport aux enfants, que ce n'est pas à eux de prendre des décisions à la place de la mère ou du père. (1)
- Je crois que des séances d'information de groupe sur des thèmes spécifiques pourraient être intéressantes (ex. : types de garde, types d'information qu'on devrait inclure dans une entente, comment se préparer à la médiation, etc.) (1)
- Il faut donner une autre séance sur le divorce, les étapes, la division des biens, les droits de la mère et du père, etc. Plus d'informations juridiques. (1)
- Avoir plus d'information sur la médiation. Ex: CLSC, hôpital et autres endroits. (1)
- La médiation est très enrichissante. Suggestion : pourrait-on penser aux parents qui se sont séparés avant l'arrivée d'un enfant et que l'un des parents ne participe pas à l'éducation de l'enfant si l'autre parent a la garde exclusive de l'enfant. (1)
- Je séparerais la séance en deux : 1- psychologie envers la séparation avec les enfants; 2- une plus en lien avec les droits, côté juridique, etc. Merci! (1)
- Conférenciers très professionnels, très compétents (1)
- Avoir une copie fichier du PowerPoint (papier peut suffire), avoir un mp3 de la présentation sur CD (1)
- (Partie 3 non complétée) I did not understand these questions in French. I would in English. (1)
- Please offer them in English too. I am an Ontarian forced to be here and I can not profit on everything. (1)
- Pour les individus qui ne sont pas couramment bilingues, ça pourraient être moins utile.
- Manque d'interaction (1)
- Je savais que bien m'entendre avec mon ex était un grand facteur de succès pour que la séparation soit le moins dommageable pour les enfants. (1)

- Je tenais à préciser que ma conjointe et moi sommes toujours dans le cadre d'une résolution de conflit, aussi, plusieurs thèmes abordés ce soir ne collaient pas très bien à notre situation, ce qui n'enlève en rien la pertinence et la qualité des propos tenus par les conférenciers. (1)
- J'étais très contente de ne pas être avec mon agresseur que il ne pouvait être en même temps que moi. Très appréciez cela. Merci, merci! Ça serait merveilleux si avait partage entre parent durant soirée. (1)
- Mes réponses sont basées sur le fait qu'un jugement de garde exclusive m'a été accordé la semaine dernière. (1)
- My ex-wife refused mediation and served me divorce papers. (1)
- Il faut s'entendre avant d'avoir à se séparer. Les enfants vont finir par payer. (1)
- Our mediator suggested we come so the section about the advantages of mediation seemed like over-kill. We all know lawyers are evil (bonhomme sourire), except for you guys, you seem lovely. (1)
- Votre système de pension alimentaire est un système de c** et je ne comprends pas pourquoi c'est toujours le papa qui mange de la m** et qui subit. On peut tu manger nous aussi, pas sûr. (1)
- Pas de questionnaire (1)
- Pas de commentaire (1)
- Ok (1)

ANNEXE 12

Commentaires des référents répondants sur l'impact de la participation à la séance sur leurs clients

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

Si vous avez référé des couples et des personnes seules, avez-vous constaté une différence dans l'impact de la séance sur les couples versus les personnes seules?

- Plus réalistes
- Les parents qui ont suivi la séance sont davantage centrés sur les besoins des enfants et la pratique de la co-parentalité.
- J'ai remarqué une sensibilisation à la problématique de la séparation mais aucune prise de conscience sur l'impact du conflit sur les enfants.
- Référé que des personnes seules
- Plus centrées sur les besoins de leurs enfants.
- Une plus grande prise de conscience face à leurs responsabilités du côté des personnes seules.
- J'ai référé trois couples
- Dans chaque situation : élévation du niveau de conscience sur l'effet de leur comportement sur leurs enfants.
- Lorsqu'un couple participe, même si c'est séparément, les discussions qui suivent sont plus ouvertes et cordiales. Il y a une meilleure compréhension des impacts de la rupture sur les enfants. Une belle prise de conscience.
- Référé seulement personnes seules.
- Pas encore.
- Meilleure compréhension des deux parents de ce que les enfants ont besoin et de l'importance de la continuité des liens entre les enfants et les parents.
- Je ne peux pas répondre, trop peu de cas.
- Je les réfère toujours seuls.
- Pas référé de personnes seules.
- Plus de personnes sont allées seules qu'en couple.
- Je ne le sais pas. Je n'ai pas eu de suivi avec les clients suite à leur participation à la séance.
- Je préfère donner la séance d'information.
- Plus d'impact lorsque les gens sont capables d'y assister au même moment.
- En couple, c'est plus difficile, ils sont moins réceptifs, ils transportent leur colère à la séance.
- Les séances concernaient surtout les personnes seules et il y a eu amélioration.
- Le parent qui a assisté à la séance déplore que l'autre n'ait pas reçu cette information et croit qu'ils auraient pu ainsi régler plusieurs différents.
- C'est mieux quand le "couple" s'y présente.

ANNEXE 13

Raisons pour lesquelles les médiateurs répondants n'ont pas invité
leurs clients à participer à la séance

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas référé de clients?

- Je n'ai pas référé plus, car pour les autres cas, cela se passe bien entre avocats. Mieux d'aller en médiation les deux qu'un seul à la fois et séparément.
- Clients n'étaient pas intéressés - idée déjà arrêtée.
- Il n'y a pas de service en anglais et justement, j'avais plusieurs couples uniquement anglophones.
- Peu connue. Je réfère les clients à des médiateurs qui donnent la séance d'information à la première rencontre.
- Le nombre restreint de cas que j'ai traités. Mais je suis d'avis que ce service est bon si vous arrivez à le personnaliser un peu et à convaincre ceux qui assistent à vos séances du fait que d'une façon générale, les enfants aiment et ont besoin et auront besoin toute leur vie de bons rapports avec leurs deux parents, et que les chicanes des parents sont le plus grand problème des enfants pour leur développement à tous les niveaux et durant toute leur enfance, leur adolescence, etc. Je vous écrit avec l'expérience de 18 ans comme juge d'enfants et c'est pourquoi à ma retraite, j'ai décidé de devenir médiateur en matière familiale.
- Parce que mes clients sont anglophones et la plupart d'entre eux pensent qu'ils ne vont rien comprendre... J'essaie toujours de suggérer la séance sur la parentalité après la rupture, mais ce n'est disponible qu'en français, malheureusement...
- Pas l'occasion.
- Je manque d'informations et de publicité sur cette rencontre pour pouvoir référer des clients et leur en vanter l'utilité.
- Je n'ai pas actuellement eu de dossiers qui impliquent la garde, j'ai plutôt des couples plus âgés qui divorcent ou qui demandent une modification des mesures accessoires.
- Je réfère mes clients à des services psychologiques.
- Je n'étais pas au courant de l'existence de ces séances.
- Dans la plupart de mes dossiers, il existe une attitude conflictuelle qui persiste. Dans d'autres dossiers, les parties vont en médiation et règlent leur litige. Malheureusement, plusieurs clients ne veulent pas voir leurs ex-conjoints et communiquent entre eux par courriel.
- Les clients arrivaient déjà avec des solutions. Ils avaient déjà beaucoup cheminé. Ils étaient ouverts à différentes solutions.
- Je n'ai pas référé de clients parce que je n'ai pas eu des causes où la participation s'appliquerait. Soit, comme parent, mes clients considèrent le meilleur intérêt des enfants et s'entendent sur la garde, l'accès, etc., soit la situation entre eux est tellement mauvaise que les enfants deviennent une part de la bataille. Peut-être que les sessions en parentalité doivent devenir obligatoires avant que les gens ne deviennent parent, au lieu qu'après.
- Pas eu de dossier à cet effet. J'ai utilisé, avant le programme, celui de l'AAADFQ qui était fort pertinent pour mes dossiers.
- Je n'ai pas eu l'occasion de référer des familles, certes c'est utile.
- No English sessions.
- Parce que je donne cette information moi-même lors de la première rencontre et sur mon site web.
- Je n'ai pas pris de nouveaux dossiers en 2011.
- Je ne connais pas suffisamment ce service, ses modalités, ses coordonnées.
- Manque d'information sur le produit et aucun commentaire entendu par des collègues.
- Aucun dossier où cela se serait avéré utile ou nécessaire.
- Les circonstances ne s'y prêtaient pas, ou je n'y ai pas pensé spontanément.
- J'ai suggéré à mes clients de participer, cependant je n'ai pas reçu de commentaires de leur part.
- C'est au congrès du BDQ vendredi que j'ai appris l'existence du programme.
- Ces sessions ne répondent pas aux besoins des clients qui se présentent à mon bureau.

- J'ai peu d'informations sur ces séances, je crois que le public en général devrait être informé sur ces rencontres.
- Comme je ne fais que des dossiers non contestés et que je suis dans le domaine du droit familial depuis moins d'un an, je n'ai pas eu d'occasion pour référer des clients à une séance sur la parentalité.
- Je n'y ai pas pensé : mais je souhaite référer. J'ai pris les informations de manière à bien diriger mes clients.
- Ce n'est pas un réflexe de référer à la séance sur la parentalité. Lorsque les clients se présentent en médiation, ils veulent que "ça aille vite". Ils ont besoin de voir que la démarche donne des résultats rapidement. Je me vois mal leur offrir une séance de parentalité de 2 h 30 lorsque souvent, ça leur prend tout leur petit change pour se présenter à une séance d'une heure de médiation !
- Je n'ai pas jugé nécessaire ou je n'ai pas eu le réflexe de le faire. Certains clients avaient participé à la séance et je les trouvais mieux informés.
- Les clients ne veulent pas.
- Je n'ai pas vu l'information à ce sujet. J'ai peut-être reçu des choses, mais je n'ai pas retenu qu'il y avait ce service.
- Je suis médiateur depuis 1998 et à chaque fois que j'ai référé par la passé, les clients (10 %) n'ont pas aimé la formule, ils ont préféré l'échange avec leur médiateur. Je n'avais pas de feedback très positif.
- Je ne connaissais pas l'horaire et je me demandais si le projet pilote était encore en cours.
- Pas nécessaire ou pas d'intérêt de la part des clients.
- Absent of need.

ANNEXE 14

Commentaires et suggestions d'amélioration des médiateurs répondants au regard de la séance

Tout commentaire dont le contenu aurait pu permettre d'identifier la personne qui l'a fait a été épuré.

Commentaires et suggestions

- Il serait nécessaire et important que le nombre de séances soit augmenté de 6 à 10 séances payées par le ministère de la Justice, car dans 95 % des cas, il faut poursuivre au-delà de la sixième séance.
- Beau projet, à continuer sans aucun doute !
- Je désire obtenir plus d'infos sur les séances sur la parentalité après la rupture.
- Les avocats devraient davantage référer leurs clients à cette séance.
- The occasion for [ILLISIBLE] presents itself. We have used three different parent/coordination [ILLISIBLE] with two different professions. Very satisfied with the efforts.
- J'aimerais avoir une séance d'information sur le contenu de ces rencontres.
- Faire plus de publicité du programme.
- 1. Améliorer ces groupes en LAISSANT TOMBER le style COURS MAGISTRAL pour faire des groupes où les parents peuvent parler, réagir, poser des questions, tout au long de la rencontre. 2. Faire deux séances de deux heures, mais si le coût semble important, c'est un investissement pour la suite.
- Médiatiser et informer davantage cette ressource !
- Il faut changer la loi rapidement, abolir le motif sérieux et rendre obligatoire la séance de parentalité pour tous les couples en conflit avant audition devant un juge. De plus, il faut offrir ce service dans toute la province et en anglais à Montréal et autres régions où le nombre le justifie.
- Ce projet est une belle initiative qu'il faudra vulgariser.
- Une séance pour les enfants devraient être ajoutée à la démarche de médiation parce qu'ils sont aussi concernés.
- J'ai entendu dire des bonnes choses du programme par mes collègues mais ... j'ai beaucoup de clients anglophones !!!
- Disponibilité en anglais, SVP. Offrir session enfant très jeune et plus six ans. Offrir du coaching en privé.
- On "suggère" aux clients d'assister à la séance : on ne les "réfère" pas à la séance. C'est différent. Ne rendent pas compte. Selon moi, il serait préférable d'offrir un produit qui soit accessible en ligne, qui serait alors privé (confidentiel), gratuit et accessible dans tous les sens du terme. Bonne chance !
- Offrir le service dans TOUS les districts judiciaires.
- Je suggère que les séances sur la parentalité soient obligatoires, au préalable dans chaque dossier familial.
- Maintenir la séance et la publiciser.
- Faire mieux connaître ces séances qui, je le devine, doivent être très précieuses.
- Je n'étais pas au courant de la séance sur la parentalité après la rupture. Je crois que c'est une bonne idée.
- Revenir à l'ancienne formule et ne pas dépenser de l'argent pour rien...
- Très bonne initiative.
- Continuez votre beau travail.
- C'est un très beau programme, cependant cela n'aide pas les clients plus difficiles ou récalcitrants.
- Ce sera très utile pour les anglophones qui se séparent d'avoir accès à une telle séance aussi, je crois.
- Séance sur la co-parentalité très, très peu connue. En collaboration avec le Barreau et les Associations des familialistes et Juges de la Cour Supérieure : diriger et orienter les parents immédiatement à séance sur la co-parentalité et/ou en médiation.
- Belle initiative.
- Mettre fin aux séances de médiation obligatoires. On ne peut forcer la médiation quand la relation entre les parties n'est pas fondée sur un rapport de force égale.
- Depuis que je suis médiatrice familiale, je n'ai malheureusement pas eu l'occasion d'exercer puisque je suis retournée comme salariée auprès d'une fédération dans laquelle je pratique le droit du travail à temps plein. Désolée !

- Les parents doivent avoir au départ une bonne communication.
- Ma suggestion implique que les dites séances soient données aux couples qui se marient AVANT que les problèmes ne se posent.
- Il faut continuer le service sur la parentalité car il répond à des besoins pour certains parents.
- Pour être utiles, les séances doivent être données à chaque Palais de justice, à proximité des clients. Nous les rencontrons le soir pour la médiation. Ils doivent avoir accès aux séances le soir.
- Aucun.
- Il serait intéressant d'inviter les médiateurs familiaux à assister aux séances afin qu'ils puissent assimiler les connaissances au sujet des chocs psychologiques de la séparation et l'intégrer dans la médiation. Merci.
- Durée plus longue sur impact psychosociaux sur les enfants.
- Suggestion : il faut envoyer les [ILLISIBLE] d'information aux médiateurs. Bonne journée.
- Étendre le service aux autres districts judiciaires, rendre ces séances obligatoires pour tous.
- Il y a un réel problème de fréquentation. Le CJM offre un atelier sur la communication et les parents qui y participent ont été invités (explications et remise du feuillet) à s'inscrire au séminaire du MJ. Sur les 20-25 parents présents à notre atelier chaque mois, deux ou trois (max) ont assisté à celui du MJ. Les juges devraient les inciter à y assister et cela devrait être obligatoire pour tous pour obtenir le "papier rose".
- Les séances de coparentalité sont peu connues. Il faudrait une publicité plus agressive pour la faire connaître davantage auprès des avocats et de la population en général. Je pense que la poursuite de ce projet doit être encouragée. Même si je n'ai pas expérimenté de rencontres après une participation à une séance de coparentalité, je suis convaincu que la séance de coparentalité amènera plein d'effets positifs. Toutes les justifications sous la question #8 s'appliquent dans un cas ou l'autre.
- Need to offer sessions in English as missing a large part of the population. In the meantime the traditional sessions should be offered in English.
- Continuez votre beau travail.
- Les clients me disent qu'il y a beaucoup trop d'informations transmises. Il y avait plus d'impact avant, lorsque les clients pouvaient "décanter" entre les deux rencontres. Cela provoquait des discussions entre eux, entre les rencontres.
- J'ai eu l'impression que mes clients voyaient cette séance comme un fardeau malgré mes efforts de leur faire comprendre les bienfaits de cette séance. Il faudrait faire davantage de promotion, je crois.
- J'aimerais assister à cette séance à titre de médiateur familial, pour connaître la teneur exacte de ces séances.
- Je trouve que la longueur de la séance est un peu longue, je ferais plutôt deux rencontres.
- Possiblement la rendre obligatoire ?
- Avoir plus d'informations sur ces séances et permettre ou organiser des séances pour les intervenants (avocats et médiateurs).
- Poursuivre ce service me semble très préventif pour le mieux-être des enfants et des ex-conjoints. Merci.
- Il est important.
- Le législateur devrait amender la loi et rendre obligatoire la séance de parentalité après la rupture.
- Bien que peu de références personnellement, plusieurs professionnels (médiateurs) que je supervise ont référé et ont observé des différences de comportement chez les clients et une meilleure compréhension du besoin des enfants.
- Offrir la même séance aux clients anglophones.
- Je ne sais pas grand-chose sur les séances sur la parentalité après la rupture. Il faudrait un article là-dessus dans le Journal du Barreau ou une lettre avec les informations nécessaires de la part de l'Association des avocats du droit familial du Québec.
- Je vais communiquer avec Me Annie Gauthier afin d'obtenir la documentation à remettre à mes clients. Merci.

- Je crois qu'une séance d'information permettrait aux gens de comprendre le rôle des médiateurs. Actuellement, les gens viennent nous "remettre" leurs problèmes et passent souvent par la médiation pour ne pas payer.
- Divulguer qui est allé ou pas... et la date de leur présence.
- Les clients devraient être obligés d'aller à la séance avant d'entreprendre les procédures judiciaires (ou pendant), sauf en cas d'urgence.
- J'ai moi-même participé à une séance à Québec, l'an dernier, que j'ai trouvé très bien.
- Ces séances ont un objectif utile et peuvent faciliter le cheminement en médiation. Toutefois, elles ne devraient pas être obligatoires. Elles devraient être disponibles pour ceux et celles qui le désirent.
- Utilité pour les parents : pour trouver des outils de communication et être réalistes dans leurs attentes de la coparentalité. J'espère que les séances vont se poursuivre, ce sont des outils très positifs.
- Nous faire parvenir de la documentation pour que l'on puisse la remettre à nos clients. Plus de facilité à joindre le service, c'est parfois très long !
- Pas d'information concernant l'effet des séances, car la plupart sont allés après le règlement de leur dossier, donc pas de suivi.
- Bonne initiative, il faut continuer les efforts dans le meilleur intérêt des enfants.
- J'aimerais y assister moi-même pour savoir de quoi il s'agit, je m'y suis donc inscrite.
- S.V.P. : me transmettre de la documentation à ce sujet.
- Le taux de succès de la médiation dans mes dossiers est de 95 à 97 %, il faudrait faire davantage de publicité pour que les couples soient informés de ce service gratuit et excellent et augmenter le nombre de séances gratuites.
- J'aimerais connaître l'horaire si possible. Je vais appeler au numéro indiqué.
- Tous les clients me confient avoir apprécié le séminaire mais la plupart du temps, leur conjoint est allé par obligation et non réel intérêt.
- It would be appreciated to have this survey sent in both languages to respect each individual preferences !

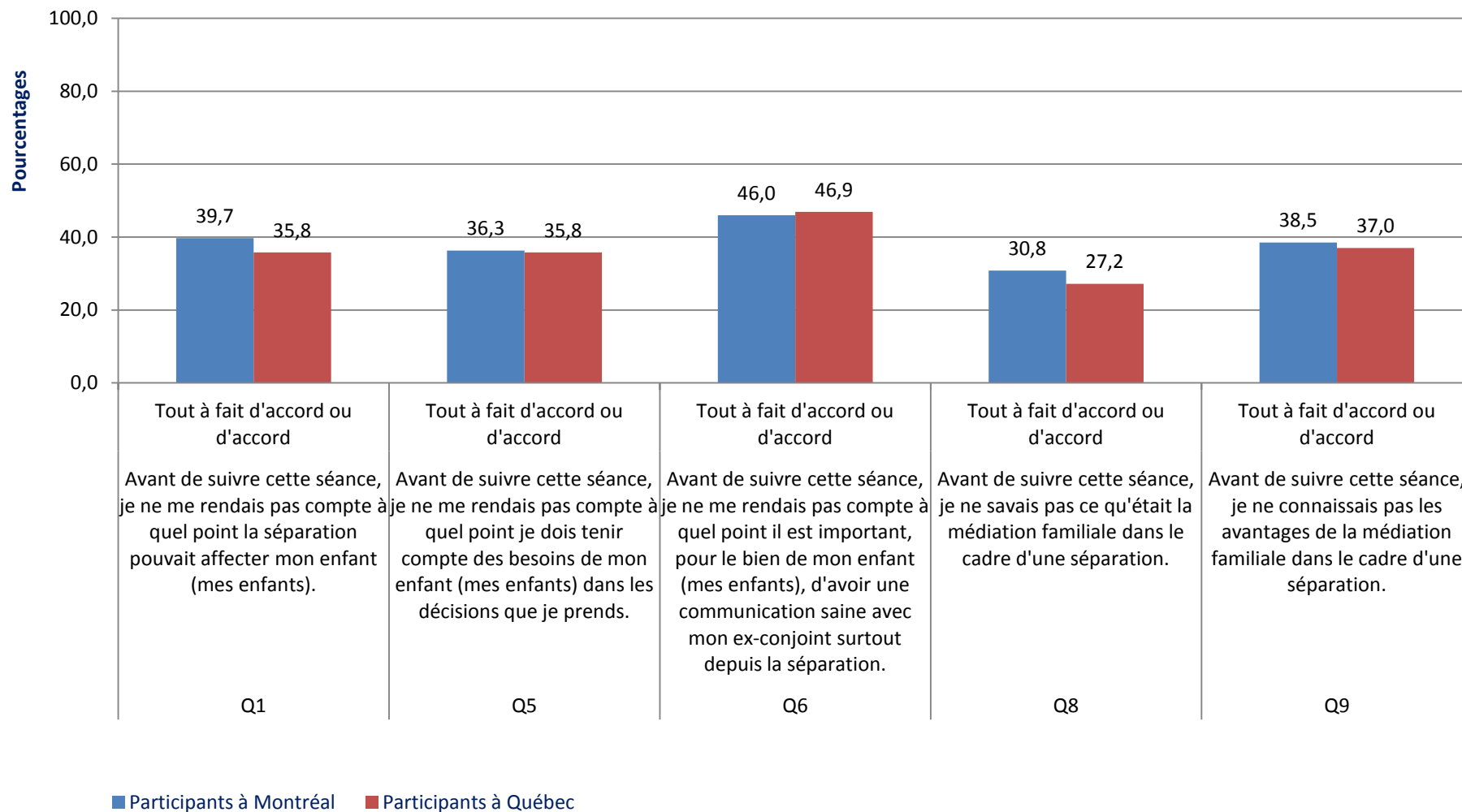
ANNEXE 15

Histogrammes Aa à Db de la section 4.6.4

Histogramme Aa

Ce que la séance a apporté aux participants

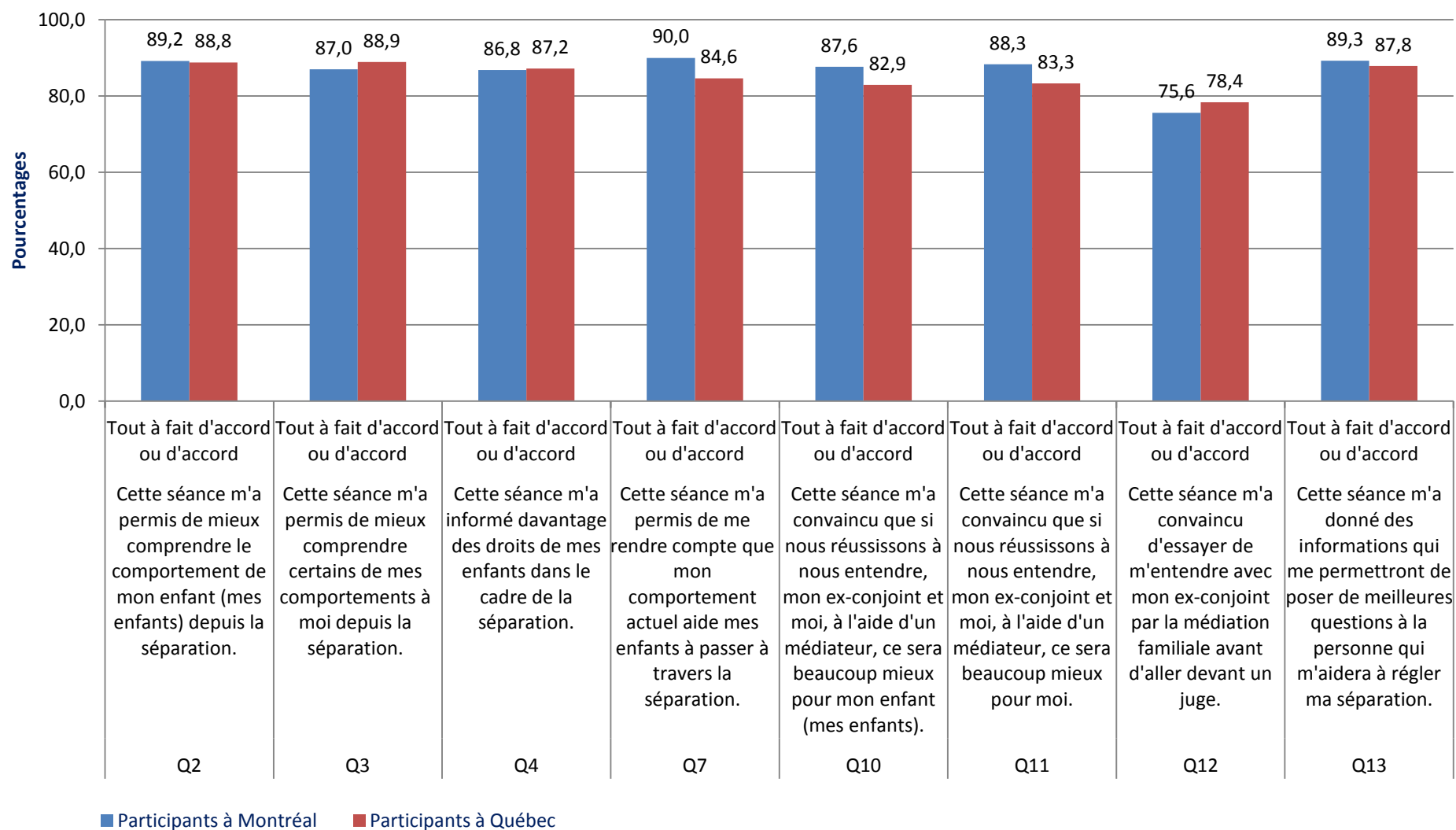
Point de vue des participants à Montréal (N = 318) versus les participants à Québec (N = 89)



Histogramme Ab

Ce que la séance a apporté aux participants

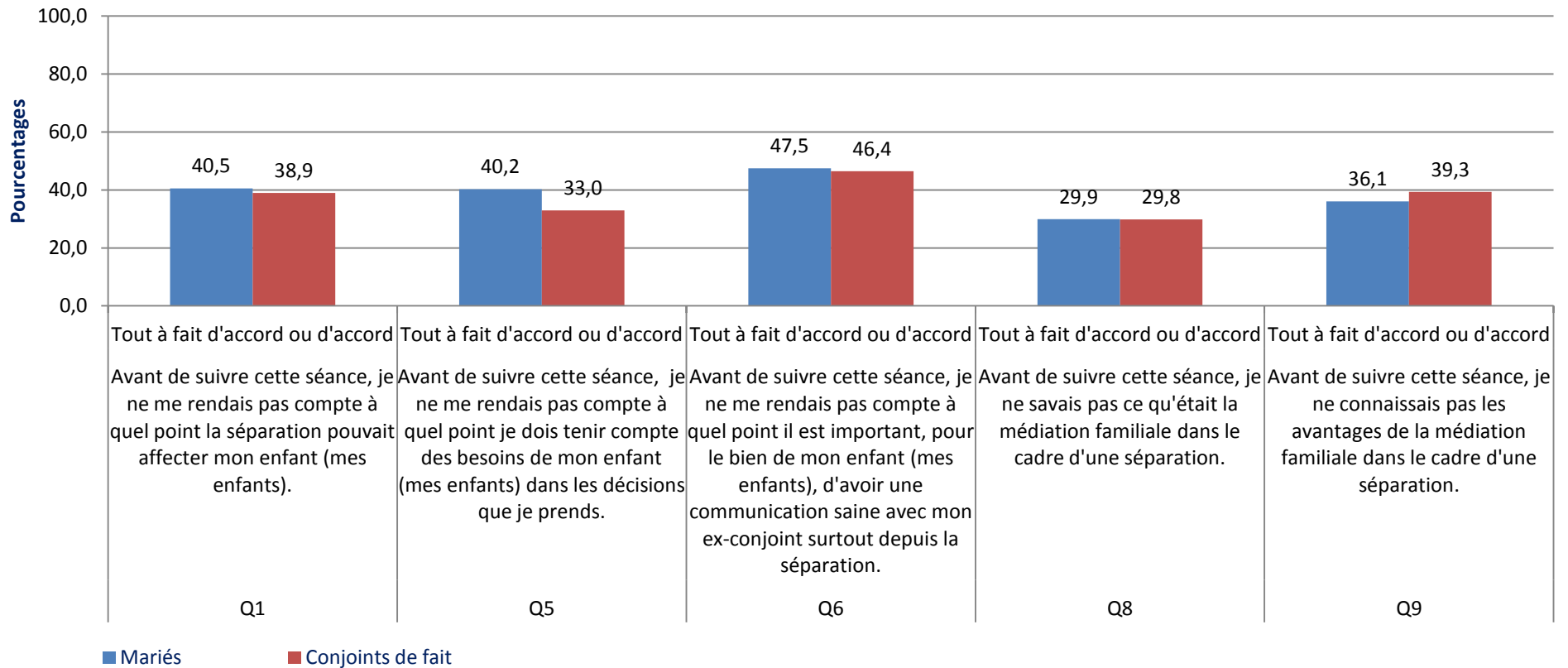
Point de vue des participants à Montréal (N = 318) versus les participants à Québec (N = 89)



Histogramme Ba

Ce que la séance a apporté aux participants

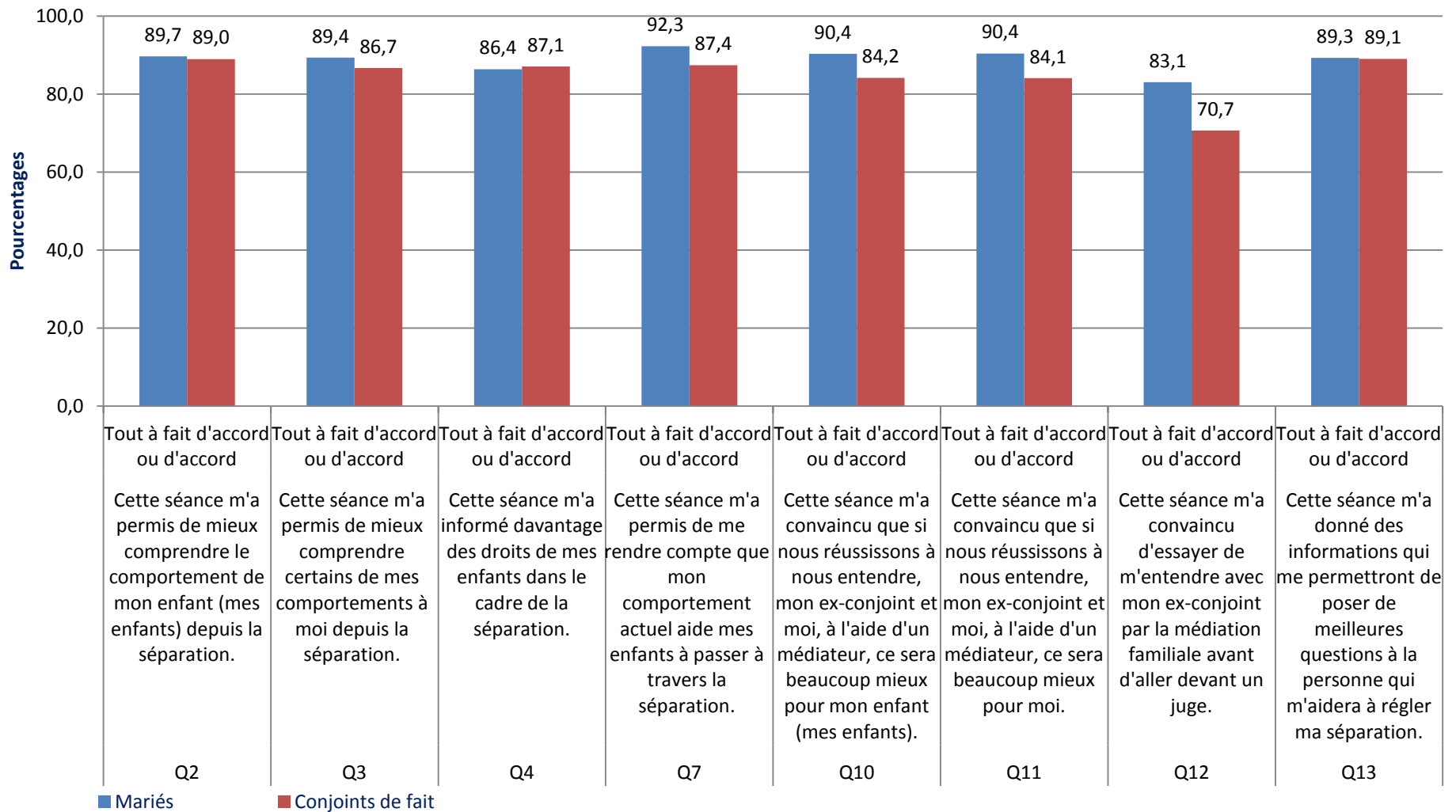
Point de vue des participants mariés (N = 189) versus les conjoints de fait (N = 205)



Histogramme Bb

Ce que la séance a apporté aux participants

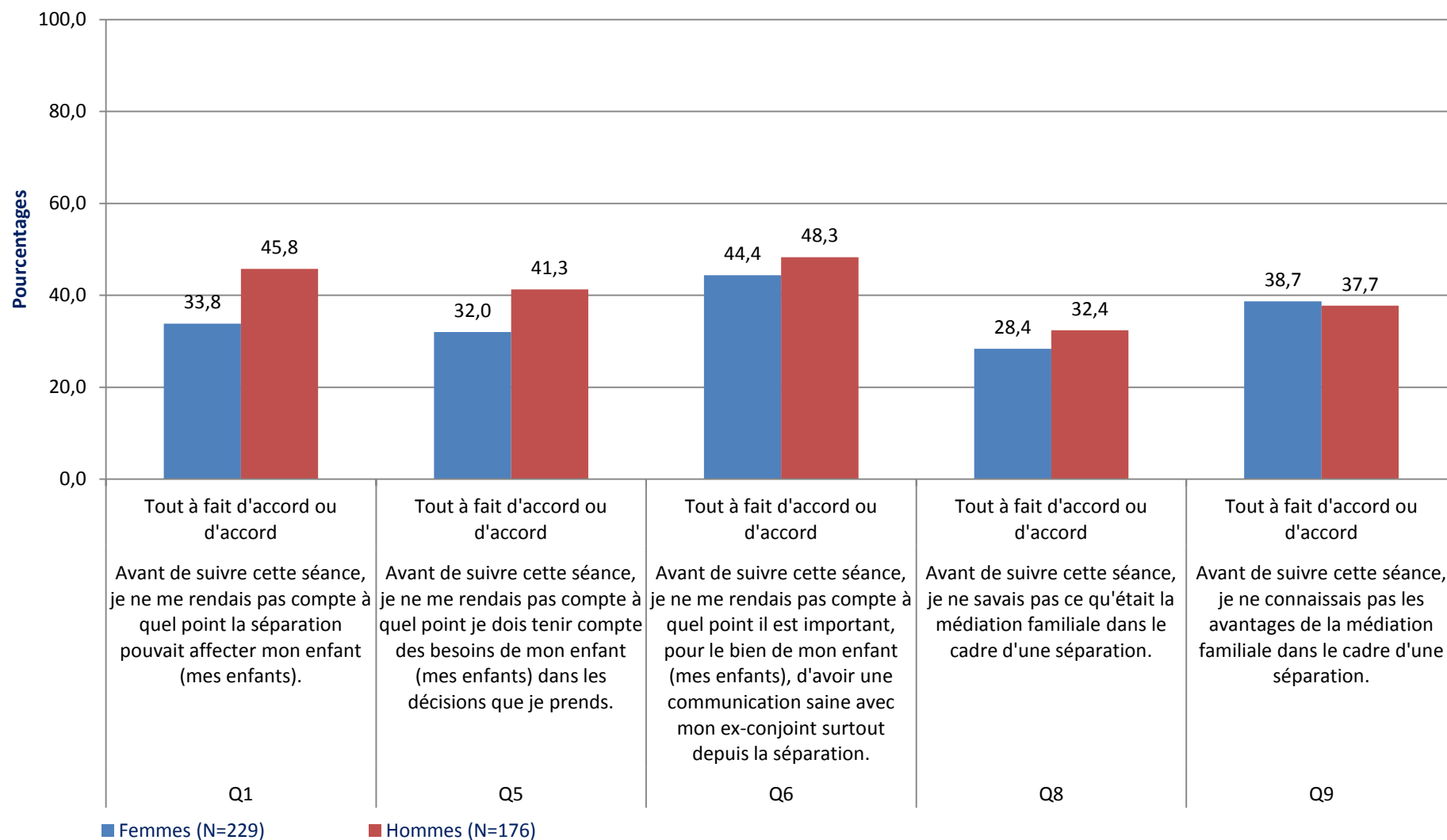
Point de vue des participants mariés (N = 189) versus les conjoints de fait (N = 205)



Histogramme Ca

Ce que la séance a apporté aux participants

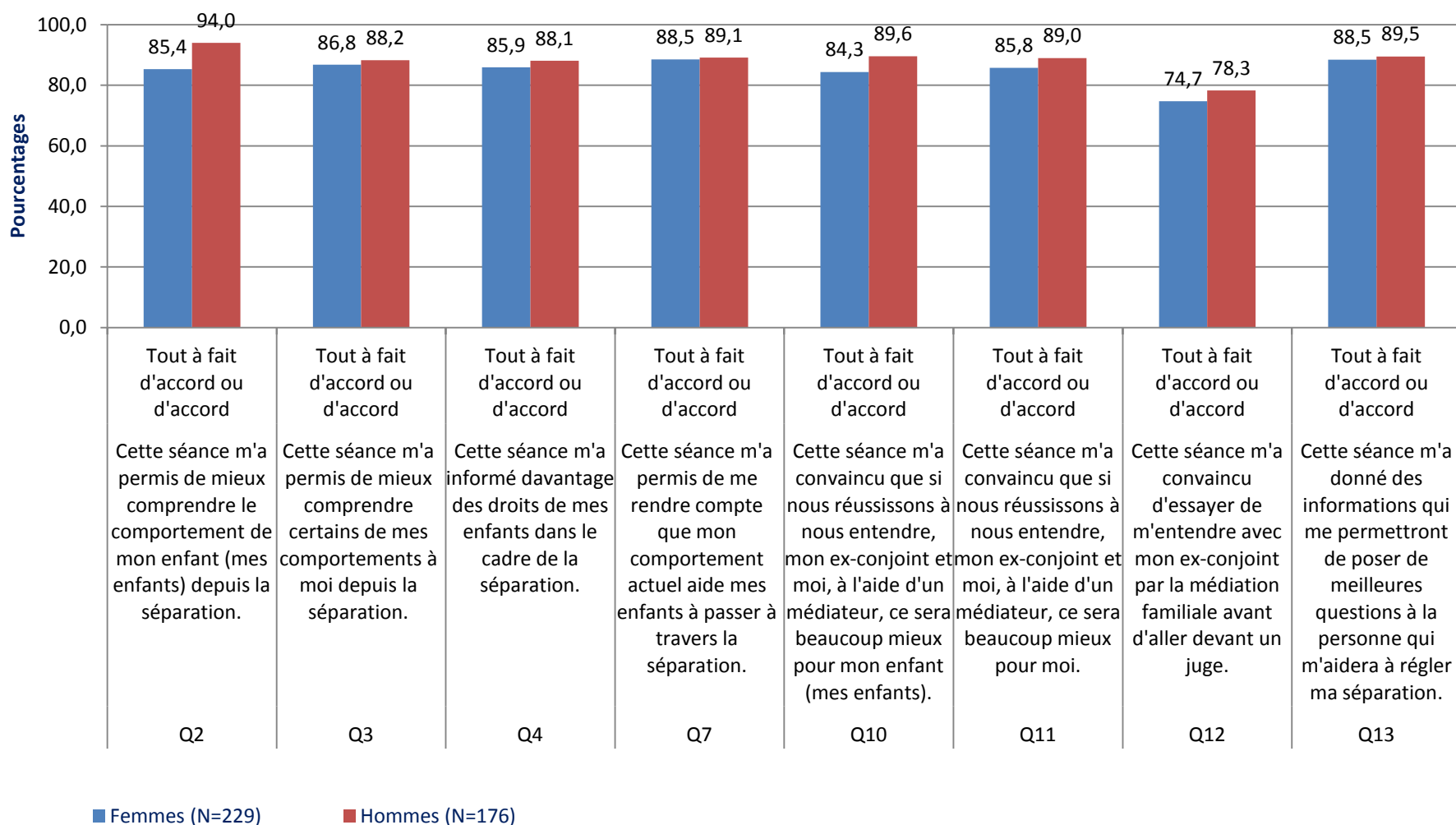
Point de vue des femmes (N = 229) versus celui des hommes (N= 176)



Histogramme Cb

Ce que la séance a apporté aux participants

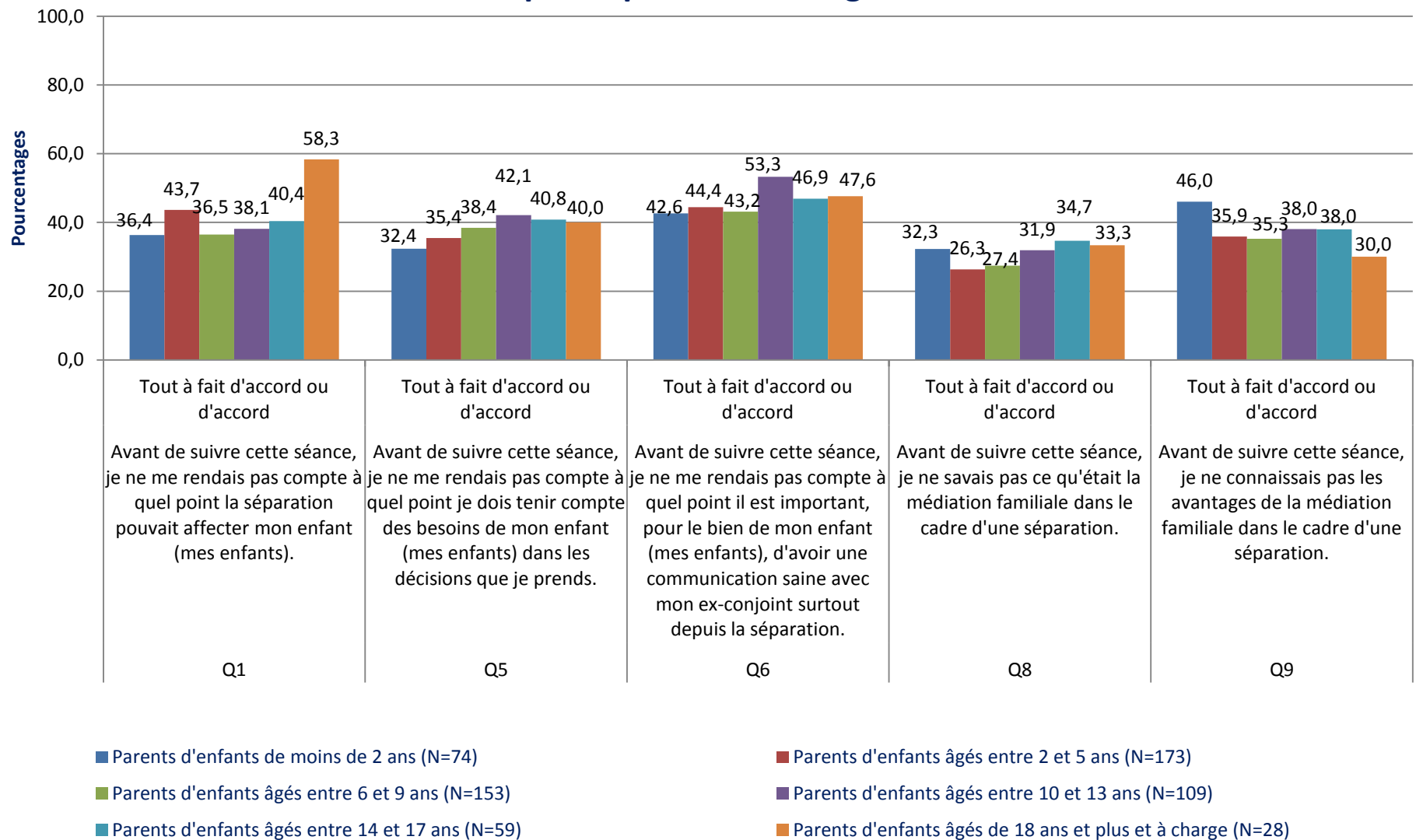
Point de vue des femmes (N = 229) versus celui des hommes (N= 176)



Histogramme Da

Ce que la séance a apporté aux participants

Point de vue des participants selon l'âge de leurs enfants



Histogramme Db

Ce que la séance a apporté aux participants

Point de vue des participants selon l'âge de leurs enfants

